

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE PULLY

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2005

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à l'article 93 b de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 104 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2005.

Le rapport comprend les chapitres suivants:

Municipalité et Conseil communal	3
Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles	13
Direction des domaines, des gérances et des sports	43
Direction des travaux et des services industriels	53
Direction de l'urbanisme et de l'environnement	77
Direction des écoles	95
Direction de police	111
Service de la sécurité sociale	131

Municipalité

Au 1er janvier 2005:

- Présidence: M. Jean-François Thonney, syndic
- Vice-présidence: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale, jusqu'au 31 mars
M. Sébastien Fague, municipal, dès le 1er avril

Répartition des directions

Administration générale, finances et affaires culturelles

M. Jean-François Thonney, syndic

suppléant: M. Gil Reichen, municipal

Domaines, gérances, sports et écoles

M. Martial Lambert, municipal

suppléante: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale

Travaux et services industriels

M. Sébastien Fague, municipal

suppléant: M. Jean-François Thonney, syndic

Urbanisme et environnement

M. Gil Reichen, municipal

suppléant: M. Sébastien Fague, municipal

Police et sécurité sociale

Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale

suppléant: M. Martial Lambert, municipal

Secrétaire municipale:

Mme Corinne Martin

Secrétaire municipal remplaçant:

M. Daniel von Gunten

La Municipalité, qui siège le mercredi matin, a tenu 45 séances ordinaires pour liquider 2005 objets divers et procéder à l'étude de dossiers particulièrement complexes, nécessitant souvent plusieurs débats, voire des sessions extraordinaires pour approfondir certains sujets, dont notamment:

- la situation financière de la Commune, la fiscalité communale et cantonale;
- la gestion des finances communales;
- les effets de la bascule et des reports de charges du Canton sur les finances de la Commune;
- les mesures pour améliorer la situation financière de la Commune;
- les mesures de restructuration et de réorganisation de l'administration;
- le redimensionnement du plan des investissements.

Indépendamment des activités régulières et spécifiques - caractérisées par un parfait esprit collégial - les membres de la Municipalité ont consacré une part importante de leur temps à la conduite des affaires de leur direction dans le cadre des compétences fixées par la Municipalité. Ils ont en outre assisté aux nombreuses séances des organismes locaux, régionaux et cantonaux, voire suisses, commissions, comités, sociétés et associations au sein desquels ils représentent la Municipalité ou la Commune.

Comme ces dernières années, les relations de la Municipalité avec les autorités des communes voisines ont été empreintes d'un excellent esprit d'ouverture et de collaboration. En revanche, les relations avec le Canton deviennent de plus en plus difficiles, celui-ci donnant une fin de non recevoir à l'essentiel de nos revendications.

Principales manifestations auxquelles la Municipalité a participé ou dont elle a été l'organisatrice

<i>15 janvier</i>	Apéritif de l'Union des sociétés locales (USLP)
<i>7 février</i>	Réception des chefs d'entreprises
<i>21 février</i>	Remise des Mérites sportifs
<i>2 mars</i>	Vernissage de l'exposition «Paysages» Pierre Bataillard et George T. Strong
<i>5 mars</i>	Concert annuel du Corps de musique de Pully
<i>13 mars</i>	Soirée annuelle du Chœur de dames
<i>26 mars</i>	Veillée pascale avec la Chœur du Carillon
<i>2 avril</i>	45e Tir in memoriam Général Guisan
<i>6 avril</i>	Passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal
<i>20 avril</i>	Vernissage à la Villa romaine
<i>23 avril</i>	Journée mondiale du livre et du droit d'auteur
<i>5 au 8 mai</i>	20e anniversaire du MiNi-Train Pully
<i>20 mai</i>	Course pédestre «A Travers Pully»
<i>25 mai</i>	Vernissage de l'exposition «C. F. Ramuz Paysage et Vie - Entre passé et présent»
<i>28 et 29 mai</i>	Kermesse annuelle de la paroisse Saint-Maurice
<i>2 juin</i>	Conférence de presse de la Municipalité «Comptes 2004»
<i>3 et 4 juin</i>	Kermesse du sauvetage
<i>4 juin</i>	Assemblée générale de l'Union des communes vaudoises (UCV)
<i>5 juin</i>	Journée d'Offrande - Association de l'église Pully-La Rosiaz
<i>18 et 19 juin</i>	Tournois régional juniors E et international juniors D
<i>22 juin</i>	Réception des «Nouveaux bourgeois»
<i>1er août</i>	Fête Nationale au Port de Pully
<i>15 au 19 août</i>	Semaine du soir du Club nautique
<i>2 septembre</i>	Challenge intercommunal de tir Pully, Paudex et Belmont
<i>2 septembre</i>	Journée des Villes suisses (UVS)
<i>2 au 11 septembre</i>	Swiss Tennis Tour - Satellite romandie 2005
<i>7 septembre</i>	Vernissage de l'exposition «Metamorfosis - Metáforas... México»
<i>14 septembre</i>	Séance d'information des municipalités de Pully, Paudex, Lutry et Lausanne «Travaux sur l'axe Lausanne/Lutry»
<i>24 septembre</i>	Nuit des Musées
<i>29 septembre</i>	Tir des communes du district de Lausanne
<i>7 octobre</i>	Vendange de la Vigne des Bourgeois

7 et 8 octobre	Journées « Contact-vente » - Association paroissiale Prieuré-Paudex-Coteau
23 octobre	Course pédestre Lausanne-Marathon
12 et 13 novembre	Journées de l'Offrande - Eglise de Chamblandes
24 novembre	Conférence de presse de la Municipalité «Budget 2006»
3 décembre	Soirée annuelle de la Société fédérale de gymnastique
14 décembre	Nocturne de Noël
16 décembre	Inspection de l'administration communale par M. le Préfet
24 décembre	Veillée œcuménique de Noël en l'Eglise St-Maurice

Conseil communal

Mme Irène Gardiol jusqu'au 31 mars, puis M. Alain Delaloye, dès le 1er avril, ont présidé le Conseil communal en 2005.

Bureau du Conseil communal

Présidente:	Mme Irène Gardiol, jusqu'au 31 mars	Les Verts
Président:	M. Alain Delaloye, dès le 1er avril	UP
1er vice-président:	M. Alain Delaloye, jusqu'au 31 mars M. Marc Zolliker, dès le 1er avril	UP soc.
2e vice-président:	M. Marc Zolliker, jusqu'au 31 mars M. Pierre-William Loup, dès le 1er avril	soc. lib.
Scrutatrices:	Mme Hébé Marie Conrad, jusqu'au 31 mars Mme Francine Medana, dès le 1er avril Mme Claire-Lise Tille, jusqu'au 31 mars Mme Essia Aeschlimann, dès le 1er avril	rad. Les Verts lib. rad.
Scrutatrices et scrutateur suppléants:	Mme Denise Mages, jusqu'au 31 mars M. Bernard Schwab, dès le 1er avril Mme Francine Medana, jusqu'au 31 mars Mme Claire-Lise Tille, dès le 1er avril	soc. UP Les Verts lib.
Secrétaire:	Mme Jacqueline Vallotton	
Secrétaires-suppléants:	M. Pierre-Alain Walzer, jusqu'au 31 août M. Jean-Pierre Gallay, dès le 5 octobre	UP

Commission de gestion

La composition de la Commission chargée du contrôle de la gestion 2005 était la suivante:

Président:	M. Philippe Diesbach	rad.
Membres:	M. Paolo Baracchini	Les Verts
	Mme Edith Carey	rad.
	M. Michel Godart	UP
	Mme Marianne Hefhaf	UP
	M. Bernard Henrioud	rad.

	M. Jean-Marie Marlétaz	lib.
	M. André Ogay	soc.
	Mme Marianne Pettavel	soc.
	Mme Anne-Christine Reichard	lib.
	M. Pierre-Laurent Rochat	lib.
Membres suppléants:	M. Michel Aguet	rad.
	Mme Valérie Annen	soc.
	Mme Valérie Bory Beaud	Les Verts
	M. François Khosrov-Payot	UP
	Mme Lydia Masméjan	lib.

Pour assurer une parfaite transparence en ce qui concerne la suite donnée par la Municipalité aux observations de la Commission de gestion, il convient de rappeler ci-après les réponses apportées pour l'exercice 2004.

Vœu No 1

Caisse de pensions du personnel communal

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité poursuive ses négociations tant avec les employés de la Commune qu'avec la Caisse intercommunale de pensions afin d'étudier toutes possibilités pour baisser la quote-part de l'employeur, en vue d'accroître les économies réalisées par la Commune.

Réponse

La Municipalité a mandaté un actuaire afin d'étudier le coût d'un éventuel changement de Caisse de pensions.

Une fois les résultats de cette étude connus, elle entamera une réflexion sur la faisabilité d'une telle opération et envisagera également les autres possibilités d'économie de même que l'impact de ces dernières sur la masse salariale et sur la gestion des ressources humaines de la Ville.

Vœu No 2

Promotion des vins de Pully

La Commission de gestion souhaite que la Commune intensifie ses investigations de promotion pour la vente des vins de Pully, dans le but de diminuer le déficit et de se rapprocher, à terme, d'un équilibre financier.

Réponse

La Municipalité a la ferme intention d'arriver à un équilibre des comptes le plus rapidement possible. Il s'agit donc de développer les spécialités et, dans la mesure des moyens mis à disposition, d'intensifier le marketing vente. En 2009, il s'agira de vendre la totalité de la récolte en bouteilles avec une production optimale.

Il est intéressant de savoir que lorsque l'on plante une nouvelle vigne, il faut plusieurs années pour qu'elle produise (d'où la projection à 2009). Certaines de nos parcelles ne se prêtent pas à d'autres plants que le Chasselas; on se trouve donc, en 2006, à la fin du processus de renouvellement des plants.

Les besoins annuels de la Commune pour sa propre consommation (réceptions, repas du Conseil, dons en nature, vins d'honneur) représentent environ Fr. 50'000.-.

Vœu No 3***Réfectoire secondaire - qualité diététique des repas***

La Commission de gestion souhaite que, au vu du manque de qualité diététique d'une partie des repas au réfectoire du Collège secondaire Arnold Reymond, ainsi que des frais supplémentaires occasionnés par la diversité de l'offre, la Municipalité étudie une meilleure solution, tant du point de vue qualitatif que financier.

Réponse

La Municipalité aimerait attirer l'attention de la Commission de gestion concernant la qualité diététique d'une partie des repas. Nous devons nous adapter à la demande de la clientèle (il est malheureusement trop tard pour faire l'éducation diététique de jeunes à partir de 12 ans); en acceptant ce vœu nous allons au-devant de difficultés et on pourrait se retrouver ainsi avec la situation où la place Neuve sera, à nouveau, envahie de déchets entre 12h00 et 14h00 et le réfectoire ne sera plus utilisé.

L'offre actuelle du réfectoire secondaire diminue nombre d'élèves se déplaçant à l'extérieur de l'enceinte scolaire.

Concernant les coûts du réfectoire secondaire, nous signalons que les communes de l'arrondissement (environ 500 élèves) participent toutes aux frais du réfectoire secondaire, à hauteur de Fr. 114.- par élève. Ces derniers sont donc compris dans le forfait facturé à raison de Fr. 3'260.- par élève et par an. Une estimation globale des coûts engendrés par la diversité de l'offre sera faite.

Vœu No 4***Réfectoires scolaires - préparation des repas***

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité se charge d'étudier l'intérêt financier qu'il y aurait, tant pour la Commune que pour les élèves, de confier à un sous-traitant la préparation des repas dans les réfectoires scolaires, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres communes.

Réponse

La Municipalité a pris note de ce vœu et étudiera la question.

Vœu No 5***Théâtre de l'Octogone - consommation électrique***

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité analyse la consommation électrique du Théâtre de l'Octogone, qui est élevée par comparaison avec celle de théâtres similaires, et prenne les mesures qui permettraient d'en diminuer le coût.

Réponse

La Municipalité est attentive à la consommation électrique de l'Octogone et veille à faire le maximum sur le plan des économies d'énergie. A titre de comparaison avec d'autres théâtres similaires de la région lausannoise, il s'avère que l'Octogone, en 2004, se trouve dans la moyenne.

Voeu No 6***Rentabilité des immeubles du patrimoine communal***

La Commune avait pris l'engagement de dresser la liste des immeubles dont elle est propriétaire en complétant toutes les données utiles, de manière à pouvoir analyser dans le détail la rentabilité des biens immobiliers. Dès lors, la Commission de gestion souhaite obtenir rapidement ce rapport pour étudier la rentabilité globale des immeubles de la Commune de Pully.

Réponse

Ce document sera remis à l'ensemble du Conseil communal le mercredi 29 juin 2005.

Voeu No 7***Mouvement juniors - participation des communes voisines***

Au vu d'une proportion de 45% de sportifs juniors provenant d'autres communes, la Commission de gestion souhaite que la Municipalité étudie dans quelle mesure une participation financière, à déterminer, devrait être supportée par les communes environnantes ne disposant pas d'infrastructures sportives équivalentes.

Réponse

La Municipalité trouve inopportun de solliciter financièrement les communes voisines pour les raisons suivantes:

les communes, Lausanne en particulier, vont inévitablement demander la réciprocité. Nous pouvons constater qu'un bon nombre de juniors sont en effet régulièrement inscrits dans les sociétés lausannoises, par exemple. L'opération financière ne serait pas du tout intéressante.

Motion en suspens

Motion de M. le Conseiller Dominique Favre - «Limitation de la vitesse des véhicules dans les alentours du Collège de la Fontanettaz» (développée le 25.6.2003).

Séances du Conseil communal

Durant l'année 2005, le Conseil communal a traité les objets suivants au cours de six séances:

9 mars

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (9 candidatures).
- Nouveau règlement général de police.
- Plan partiel d'affectation Champittet (PPA) et son règlement (RPPA).

11 mai

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (10 candidatures).
- Avenue de Lavaux - Renouvellement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection partielle de la chaussée - Réaménagement du carrefour Lavaux - Samson Reymondin.
Crédit demandé: Fr. 7'650'000.-.

- Autorisation d'emprunter CHF 10 millions.
- Vente des actions CVE - Romande Energie (RE).
- Collège Arnold Reymond - Rénovation des installations sanitaires - Doublage des parois latérales de la salle omnisports - Réfection et fermeture de la piste d'athlétisme.
Crédit demandé: Fr. 1'850'000.-.
- Succession Margret Kainer.

29 juin

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (11 candidatures).
- Comptes année 2004 - Commentaires et analyses.
- Rapport de gestion 2004.
- Plan quadriennal des investissements 2005 - 2008.
- Constitution vaudoise - article 158 - Un nouveau découpage des districts pour 2007.
- Centre sportif et scolaire des Alpes - Réfection partielle des vitrages des façades.
Crédit demandé: Fr. 580'000.-.

5 octobre

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (10 candidatures).
- Plan partiel d'affectation Samson Reymondin (PPA) et son règlement (RPPA).
- Succession Dimitri Duport.

2 novembre

- Réfection des bâtiments de l'administration Prieuré 2 et 2a.
Crédit demandé: Fr. 290'000.-.
- Arrêté d'imposition pour l'année 2006.
- Projet tarification S.I. 2006.
Crédit demandé: Fr. 265'000.-.
- Mise en œuvre d'un processus d'Agenda 21 - Réponse à la motion de M. le Conseiller Daniel Wurlod.

7 décembre

- Budget année 2006.
- Réponse à la motion de M. le Conseiller Roland du Bois (aménagement du Vallon de la Paudèze).
Demande d'un crédit d'études de Fr. 130'000.-.

Résultats des votations en 2005

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %	Acceptants	%	Rejetants	%
17.04	Votations cantonales:	10236							
	1. Décret modifiant la loi sur les impôts directs cantonaux pour l'année 2005		5322	5292	52	1796	34	3496	66
	2. Décret relatif à un impôt extraordinaire sur la fortune pour l'année 2005		5324	5304	52	1503	28	3801	72
	3. Décret relatif à un impôt extraordinaire sur la dépense pour l'année 2005		5321	5293	52	2196	41	3097	59
	4. Décret modifiant la loi sur les impôts directs cantonaux pour l'année 2005		5320	5284	52	1340	25	3944	75
	5. Loi sur les établissements médico-sociaux reconnus d'intérêt public		5317	5192	52	1173	23	4019	77
05.06	Votations fédérales:	10251							
	1. Arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre des accords bilatéraux d'association à l'Espace Schengen et à l'Espace Dublin		6507	6445	63	4926	76	1519	24
	2. Loi sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe		6498	6370	63	4021	63	2349	37
25.09	Votation fédérale:	10238							
	1. Arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre du protocole relatif à l'extension de l'accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne et ses Etats membres sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de la CE et portant approbation de la révision des mesures d'accompagnement concernant la libre circulation des personnes		6425	6375	63	4827	76	1548	24
27.11	Votations fédérales:	10214							
	1. Arrêté concernant l'initiative populaire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques»		5209	5148	51	2885	56	2263	44
	2. Modification de la loi sur le travail		5218	5176	51	2871	55	2305	45
27.11	Votations cantonales:	10214							
	1. Initiative populaire «Sauver Lavaux»		5157	5070	50	4387	87	683	13
	2. Décret accordant un crédit d'ouvrage destiné à financer le réaménagement du Centre intégratif de génomique par la construction d'une animalerie		5163	4991	50	2446	49	2545	51
	3. Modification de l'article 108 de la Constitution (participations de l'Etat)		5119	4561	50	3410	75	1151	25
	4. Modification des articles 131 et 178 de la Constitution (élections judiciaires)		5124	4718	50	4417	94	301	6

Statistiques

L'occupation du territoire communal se présente comme suit:

Surfaces cadastrales du territoire de la Commune par natures

Bâtiment	552'763	m2	9,31	%
Cimetière	18'402	m2	0,31	%
Cours d'eau	50'341	m2	0,86	%
Domaine public - route	479'725	m2	8,20	%
Forêt	1'275'990	m2	21,81	%
Place-jardin	2'003'609	m2	34,39	%
Pré-champ	1'337'263	m2	22,86	%
Vigne	97'651	m2	1,67	%
Voie ferrée	34'233	m2	0,59	%
Surface totale	5'849'977	m2	100,00	%

Surfaces cadastrales des propriétés communales par natures

Bâtiment	46'349	m2	2,81	%
Cimetière	18'402	m2	1,12	%
Forêt	975'429	m2	59,17	%
Place-jardin	188'988	m2	11,46	%
Pré-champ	376'264	m2	22,83	%
Vigne	35'253	m2	2,14	%
Route	6'856	m2	0,42	%
DP+inculte	920	m2	0,06	%
Surface totale	1'648'461	m2	100,00	%

Kilométrage routier

Les voies publiques de la Commune totalisent une mesure linéaire de 45,730 km

DIRECTION

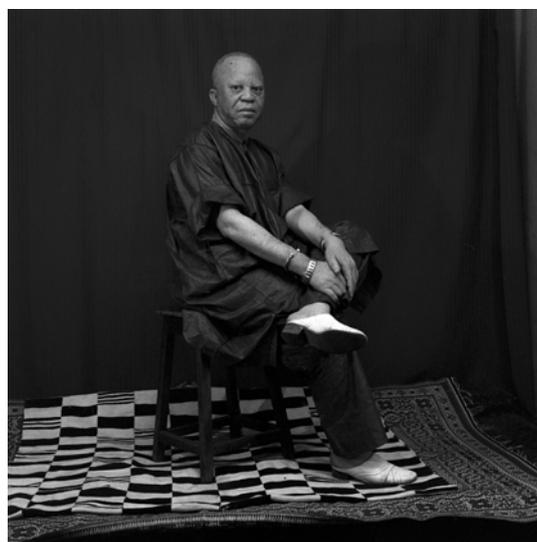
DE L'ADMINISTRATION GENERALE,

FINANCES ET AFFAIRES

CULTURELLES



«Zarathoustra» Compagnie Ariadone



Salif Keita



«Emballe-moi» Compagnie Linga

Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles

Généralités

Le redressement financier voulu par la Municipalité est entamé. D'importantes mesures d'économie ont été prises. Elles portent essentiellement sur les chapitres suivants:

Personnel

La réforme du fonctionnement interne de l'administration est pratiquement achevée. Elle a été conduite avec équité et compréhension, en relations étroites entre la Municipalité, le Service du personnel et les directions concernées. Cela a été entrepris dans un souci constant de maintenir et de consolider l'engagement, la motivation du personnel communal et un bon niveau de prestations.

Exploitation

La mise en place de méthodes modernes d'organisation et de gestion donne des résultats probants. Les économies décidées ont pu être atteintes grâce à une utilisation judicieuse des moyens financiers accordés par le Conseil communal.

La Municipalité s'est investie pour promouvoir la Commune et ses intérêts au sein du Groupe des villes, de l'Union des communes vaudoises et dans la perspective du projet d'agglomération Lausanne-Morges. Elle cherche à développer la collaboration régionale comme en témoigne, en particulier, le développement de la police intercommunale.

Elle se bat pour que les intérêts de la Commune ne soient pas davantage préterités par le transfert des charges du Canton sur les communes. Elle a notamment participé activement au lancement du référendum contre le nouveau report des charges prévu par le Canton dans le domaine des transports. Pour Pully, comme pour beaucoup d'autres communes, la limite est atteinte et même dépassée.

Sans l'engagement, l'expérience et l'action des collaboratrices et collaborateurs des services communaux, les objectifs de la Municipalité n'auraient pas pu être atteints de manière aussi satisfaisante et annonciatrice d'espoir pour le futur.

Service de l'administration générale

Le Service de l'administration générale remplit principalement des tâches de coordination, de conseil et de relais entre:

- le syndic;
- la Municipalité;
- les Directions;
- le Conseil communal;
- les médias.

Animation, coordination et optimisation du fonctionnement de l'administration communale

Les grands dossiers menés au cours de l'année ont été:

- finalisation et mise en application du concept de communication interne;
- participation au groupe «locaux»;
- mise en place d'un concept de classement;
- mise à jour de directives internes.

Concept d'information interne et externe

Après avoir défini un concept d'information externe, la démarche s'est poursuivie à l'interne et a commencé à déployer ses complets effets en 2005.

Par ailleurs, l'amélioration des sites Internet et Intranet est une préoccupation constante.

Groupe «locaux»

Ce groupe de travail a continué ses réflexions malheureusement entravées par le fait que le Centre social régional (CSR) n'a communiqué qu'en toute fin d'année sa décision de quitter définitivement le Prieuré 1 et de ne pas occuper le Pré de la Tour.

Concept de classement

Le plan de classement des dossiers de l'administration générale a été entièrement revu et une épuration importante des dossiers a été réalisée.

Ces opérations sont un préalable à la mise en œuvre d'un nouveau programme pour les procès-verbaux de la Municipalité ainsi qu'à une démarche qui devrait s'étendre à toute l'administration.

Directives internes

Un certain nombre de directives internes ont été mises à jour ou élaborées, telle par exemple celle relative à l'éligibilité du personnel communal, qui a fait l'objet d'une communication au Conseil communal (13/2005), ou celle définissant les règles en matière de prestations des collaborateurs, d'utilisation des locaux, des équipements, des véhicules professionnels, à des fins privées par le Conseil communal ou par des tiers (retraités, etc.).

Activités du service

Le Service de l'administration générale s'est impliqué dans divers dossiers particulièrement complexes et touchant plusieurs directions tels que la Régionalisation de l'action sociale (RAS). De plus, il est engagé dans différents projets transversaux, comme le Système d'information géographique intercommunal de Pully (SIGIP) ou le développement durable.

Secrétariat de la Municipalité

Séances de Municipalité

La responsabilité de la préparation des séances, des procès-verbaux et du suivi des décisions municipales a été confiée au secrétaire municipal remplaçant.

Présidence de la Conférence des chefs de service, coordination interservices

Plate-forme d'échanges, la Conférence des chefs de service siège une fois par semaine sous la présidence de la secrétaire municipale.

Afin de mieux définir les attentes des chefs de service, un séminaire permettant de débattre du rôle des services transversaux a été mis sur pied.

Liaison avec le Bureau du Conseil communal et le Conseil communal

Dans ce cadre, les objets suivants ont plus particulièrement occupé le Secrétariat de la Municipalité:

- la poursuite du développement de la politique de communication par de plus nombreuses communications au Conseil communal (45 en 2005, 39 en 2004, 22 en 2003);
- la communication systématique des principales décisions prises par la Municipalité d'une séance du Conseil communal à l'autre;
- la mise à jour du règlement du Conseil communal suite à l'entrée en vigueur des nouvelles lois sur les communes et sur l'exercice des droits politiques (document de travail provisoire);
- la Municipalité a réuni à deux reprises (les 17 mai et 14 novembre) les présidents de groupes et de partis afin de traiter des sujets suivants:
 - quel arrêté d'imposition pour 2006 ?;
 - dispositions à prendre suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les communes;
 - organisation de la séance d'information aux étrangers ayant le droit de vote (29 août 2005);
 - préparatifs des élections communales 2006 et derniers changements en matière de droits politiques;
 - budget 2006;
 - impact pour Pully de la nouvelle péréquation financière.

Naturalisations***Ancienne loi sur le droit de cité vaudois (LDCV)***

La Commission permanente de naturalisation a tenu deux séances d'audition et entendu cinq, voire six candidats à chaque séance.

La Municipalité a présenté quatre préavis au Conseil communal, comprenant 67 candidatures (requérants, épouses, enfants), regroupées sous 40 dossiers, de 15 nationalités différentes. Ces dossiers ont été traités selon l'ancienne loi, applicable à toutes les demandes qui ont été transmises au Canton avant le 1er mai 2005 et celles encore pendantes auprès des instances fédérales.

Nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV)

Adoptée par le Grand Conseil le 28 septembre 2004 et entrée en vigueur le 1er mai 2005, la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois a transféré la compétence d'octroyer la bourgeoisie de Pully du Conseil communal à la Municipalité. Conformément à une disposition facultative de la nouvelle loi, la Municipalité a décidé de nommer une commission extraparlamentaire, composée de représentants du Conseil communal, pour auditionner les candidats conjointement avec un membre au moins de la Municipalité.

En conséquence, dès le 1er mai 2005, dite commission et la délégation municipale ont tenu trois séances d'audition, toujours à raison de cinq à six candidats par séance.

Actuellement, douze candidats attendent une date d'audition. Au cours de l'année, le bureau des naturalisations de la Ville de Pully a reçu 58 nouveaux candidats (requérants, épouses, enfants), dont 28 ont déposé leur demande.

**Relation avec les autorités cantonales, rapports intercommunes et avec
Lausanne Région**

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a fait l'objet d'un examen approfondi. S'il a rencontré l'adhésion sans réserve de la Municipalité en ce qui concerne l'aspect technique, en revanche, à l'instar de nombreuses autres communes, celle-ci n'a pas pu adhérer au volet institutionnel, qu'elle estime extrêmement lourd et compliqué.

Des contacts ont été pris avec les communes avoisinantes (Lausanne, Cully, Lutry par exemple) sur divers dossiers tels que Police et RAS.

Presse et informations communales dans le Régional

Sept pages communales ont paru dans le Régional, avec chacune un thème défini d'entente entre la Municipalité et les services.

Les sujets suivants ont été traités en 2005:

<u>12 mai</u>	<u>Espace Jeunes-Lieu de rencontre</u>
<u>23 juin</u>	<u>Comptes 2004</u>
<u>1er septembre</u>	<u>Devenir Suisse à Pully</u>
<u>22 septembre</u>	<u>Travaux sur l'axe Lausanne-Lutry</u>
<u>27 octobre</u>	<u>Point de situation des écoles</u>
<u>17 novembre</u>	<u>Les forêts communales</u>

Secrétariat de la Fondation Pré Pariset

En raison des restrictions budgétaires imposées par le Canton aux EMS, des réorganisations nécessaires, des travaux de rénovations et de mise en conformité à entreprendre dans les bâtiments du Pré de la Tour et de Pré-Pariset, la tâche du bureau (constitué du syndic, de la secrétaire municipale et du directeur) a été particulièrement intense.

Opérations immobilières

La Commission d'achat d'immeubles n'a pas siégé, les opérations immobilières à traiter ayant été mineures.

Les opérations immobilières autorisées par le Conseil communal ou conclues par la Municipalité, en vertu de l'autorisation générale octroyée par le Conseil communal, ont été les suivantes:

Chemin du Château-Sec

- Acquisition de 129 m², parcelle N° 1261, propriété de Rham SA et Septfonds SA
- Eventuel aménagement futur d'un trottoir

Chemin de Carvalho

- Constitution d'une servitude sur la parcelle N° 3443
- Passage à pied public et passage en sous-sol de tous câbles et canalisation

Chemin des Ecaravez à Belmont

- Cession de la parcelle N° 341 de 6 m² sise à Belmont-sur-Lausanne de la Commune de Pully à celle de Belmont
- Il s'agissait de l'emplacement d'une chambre, devenue inutile suite au déplacement de la conduite.

Chemin du Riolet, Avenue de la Rosiaz

- Acquisition d'une parcelle de 62 m², de parcelle N° 7388, propriété de la Caisse de retraite en faveur des anciens collaborateurs des établissements SIM SA.
- construction d'un trottoir.

Archives

Suite aux changements proposés par la Municipalité en 2004, la nouvelle archiviste est entrée en fonction en février 2005. Après une analyse approfondie de l'état des lieux des archives de la Ville de Pully, les travaux suivants ont été effectués:

- confirmation des horaires d'ouverture publique;
- mise à jour du site Internet sur les Archives de Pully;

- analyse de l'état des locaux d'archives et des archives par Andrea Giovannini, spécialiste en restauration; cela a abouti à des propositions de travaux pour améliorer l'environnement des dépôts de la Maison Pulliérane et le futur local des Alpes;
- achat de matériel spécialisé de conservation à long terme et d'un aspirateur à filtre HEPA;
- réorganisation, reconditionnement physique et informatisation de l'ancien fonds des registres et documents datant du XIVe au XIXe siècles;
- tri, élimination et classement dans les archives existantes;
- recherches: les statistiques mises en place permettent de calculer le nombre de 23 recherches pour 2005, dont 13 en interne. Elles ont occupé les archivistes environ 53 heures et demandé de sortir 111 dossiers d'archives. La visibilité des archives augmente et les différents services commencent à acquérir le réflexe de téléphoner aux archivistes.

Au niveau du personnel, une jeune stagiaire universitaire a été engagée une année à 80% pour apprendre le métier d'archiviste et traiter un fonds spécifique. L'engagement d'un auxiliaire à temps partiel pendant trois mois, pour remplacer une archiviste accidentée, a permis de faire des travaux lourds de déplacement d'archives et de rangements.

La mission de «records management» a, dans un premier temps, ciblé l'administration générale dans le but de créer un exemple pour les autres services.

Les actions suivantes ont commencé:

- visite de tous les services pour faire le point de leurs archives courantes (quantité, dates limites, importance);
- travail sur les dossiers de la Direction de l'administration générale: recensement du classement existant, tri et archivage des anciens dossiers, inventaire des conventions, proposition d'un nouveau plan de classement;
- analyse des types de dossiers, propositions de tri et d'élimination avec différents services;
- transferts: travail avec plusieurs services pour les décharger de documents dont ils n'avaient plus besoin, ou par manque de place, et nécessité de conservation.

Commencée en février 2005, cette réforme propose d'améliorer la qualité des prestations aux services de l'administration et au public. Elle facilite l'archivage des documents en proposant un tri et un classement informatique uniformisé des documents importants, ainsi que l'accès simplifié à la recherche administrative financière ou juridique, lorsqu'un rapport doit s'appuyer sur des décisions antérieures, par exemple. Le bénéfice est également historique, lorsqu'il s'agit de répondre à toutes sortes de demandes des citoyens de Pully et à faire une analyse sur le long terme de décisions prises par la Municipalité.

Affaires générales

Relations et liaison avec les sociétés locales (USLP)

Coordination de l'engagement des services communaux dans le cadre de l'organisation de manifestations.

Manifestations officielles

Organisation et coordination des actions liées à la mise sur pied de manifestations à caractère communal.

Subventions diverses

Etude et contrôle de l'octroi d'aides financières aux sociétés locales et à des institutions diverses.

Elections nationale, cantonale et communale

Direction des opérations de dépouillement pour les scrutins au système proportionnel.

Publications diverses

Elaboration de divers documents et imprimés tels que le rapport de gestion de la Commune, par exemple.

Promotion Pully Paudex - Office du tourisme

Participation au Comité de cette association (vice-président) qui mène un certain nombre d'actions. L'année 2005 a été principalement consacrée à la poursuite de la réalisation d'un cheminement piétonnier ralliant le port de Pully au chalet du Bois-du-Moulin, le long de la Chandelard, avec une possibilité de rejoindre le nouveau refuge de Belmont, aux Bas-Monts, en longeant la Paudèze. La promotion de cet itinéraire a dû être reportée au printemps 2006, la partie la plus intéressante de celui-ci ayant dû malheureusement être fermée suite à la chute de nombreux arbres lors des importantes chutes de neige du 17 avril.

Promotion Pully Paudex a également soutenu l'organisation des cartes de visite pulliérannes, la fête organisée à l'occasion du 20^e anniversaire du MiNiTrain de Pully et la course pédestre «A Travers Pully».

Un projet de nouvelle table panoramique est à l'étude pour être installée au Sud de l'esplanade de Chantemerle, réalisation qui devrait se concrétiser dans le courant du printemps 2006.

Taxe intercommunale de séjour

L'institution de la perception d'une taxe de séjour remonte à 1943. Les communes de Lausanne, Pully, St-Sulpice, Renens, Crissier, Chavannes et Ecublens ont adhéré au règlement intercommunal sur la taxe de séjour.

Pour la commune de Pully, cette taxe est entièrement versée à Promotion Pully Paudex (PPP), qui la répartit conformément au règlement intercommunal, soit:

- 17% à l'Office du tourisme de la commune de Lausanne (OTCL) Fr. 4'145.-;
- 33% au Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) Fr. 8'049.-;
- 25% au Fonds de réserve pour l'équipement touristique de Pully géré par Promotion Pully Paudex Fr. 6'098.-;
- - 25% sont utilisés pour le financement de manifestations, concerts, achats de matériel utile à agrémenter le séjour des hôtes de passage Fr. 6'098.-.

A Pully, l'évolution du produit des taxes a été la suivante:

	<i>Taxe cantonale</i>	<i>Taxe intercommunale</i>	<i>Totaux</i>
2000	Fr. 12'178.45	Fr. 13'647.15	Fr. 25'825.60
2001	Fr. 10'998.15	Fr. 15'925.75	Fr. 26'923.90
2002	Fr. 12'104.95	Fr. 20'710.70	Fr. 32'815.65
2003	Fr. 10'671.65	Fr. 18'825.65	Fr. 29'497.30
2004	Fr. 10'982.00	Fr. 19'684.53	Fr. 30'666.53
2005	Fr. 11'698.85	Fr. 24'390.25	Fr. 36'089.10

Pully-Lavaux à l'heure du Québec

Participation aux travaux du Comité d'organisation de cet important événement musical qui aura lieu du 2 au 10 juin 2006.

Jumelage Pully-Obernai

Animation, depuis 19 ans, de cette relation privilégiée avec cette cité alsacienne. Plus de dix échanges ont pu à nouveau être concrétisés en 2005. L'année 2005 a également été consacrée à la préparation des manifestations liées à la commémoration du 20e anniversaire de notre jumelage avec Obernai en 2006.

Un voyage é été organisé à cet effet et ce ne sont pas moins d'une quinzaine de sociétés pulliérannes, sportives et culturelles, qui y ont participé les 21 et 22 mai. Cette rencontre avec les sociétés obernoises avait notamment pour but de donner un nouvel élan aux relations entre les sociétés et de préparer les festivités marquant le 20e anniversaire de notre jumelage avec Obernai en 2006. Celui-ci se déroulera à Pully les 9 et 10 septembre et à Obernai les 14 et 15 octobre.

Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

Secrétaire de cette société, présidée par le Conseiller municipal Gil Reichen, il participe activement aux opérations conduites par cette association qui regroupe 17 communes de la région lausannoise et vient en aide à celles-ci dans le cadre du financement de projets relatifs à la sauvegarde ou à la mise en valeur d'espaces verts.

Transports publics

Liaison et coordination entre les Transports publics de la région lausannoise et les services communaux concernés.

Participation à des groupes de travail pour des opérations ciblées comme l'amélioration du réseau sur territoire pullièran, et la complémentarité Transports publics - vélos.

Greffe municipale

Principales activités

- Accueil et renseignements aux usagers;
- gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine;
- organisation des votations et des élections;
- coordination de l'aide humanitaire et de la coopération au développement;
- nonagénaires, centenaires;
- passeport vacances;
- économat;
- legs et succession;

- établissement de copies certifiées conformes;
- formation d'un(e) apprenti(e) de commerce.

Aide humanitaire et coopération au développement

En cette période de difficile mobilisation des ressources, la Ville de Pully est tout de même restée active dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Le montant total des aides allouées s'élève à Fr. 22'700.- (Fr. 31'300.- en 2004).

La majorité des dépenses a été consacrée aux secteurs de la santé et du social. La Municipalité collabore principalement avec des partenaires de longue date. En collaboration avec Nouvelle Planète, l'Association Morija et la Fondation Pestalozzi, entre autres, il a été possible de soutenir financièrement divers projets tels que:

- la construction d'une école maternelle à Mang La, sur les hauts-plateaux du Vietnam;
- la création d'une école primaire dans le cadre d'un centre d'accueil et de formation d'enfants de la rue dans le village de Kamboincé, Burkina Faso;
- la rénovation du centre d'accueil et de traitement des lépreux de la ville de Kontum, Vietnam;
- la formation scolaire des enfants et des jeunes issus des minorités culturelles défavorisées, Roumanie;
- le soutien financier des Centres de l'Espoir de Lotti Latrous;
- la création d'un centre médical à Banock, Cameroun.

La Ville de Pully est également intervenue financièrement pour venir en aide aux victimes des intempéries en Suisse centrale et aux victimes du séisme qui a touché le Cachemire et l'Amérique centrale.

Nonagénaires, centenaires

Au 1er janvier, la Commune comptait 46 nonagénaires, dont 38 femmes (né(e)s en 1915) et 3 centenaires (nés en 1905). Durant l'année, la Municipalité a eu le plaisir de rendre hommage à 36 de ces aînés, dont un centenaire.

Cartes journalières «Commune» des CFF

Deux cartes journalières «Commune» sont disponibles tout au long de l'année à un prix attractif de Fr. 40.-/pièce pour voyager sur l'ensemble du territoire suisse. Ce type de titre de transport constitue une alternative intéressante au billet ordinaire, car il offre un rapport prix/prestation optimal pour les voyageurs. 535 cartes journalières ont été vendues cette année (29 de plus qu'en 2004), pour un montant total de Fr. 21'400.-.

Successions

En 2005, deux successions dans lesquelles la Ville de Pully était impliquée ont été liquidées.

La première concerne la succession de feu Mme Margret Kainer (préavis N° 8-2005). Au terme de plusieurs années de procédure et de négociation, ce dossier a pu être clôturé après signature d'une solution transactionnelle entre les différentes parties. La part communale relative à cette succession était de près Fr. 6'280'000 au moment du dépôt du préavis pour atteindre Fr. 6'949'496.- au 31.12.2005.

La seconde traite de l'appartement légué à la Ville de Pully par feu M. Ernest Boas (préavis N° 21-2000). Il s'agit d'un magnifique appartement sur trois niveaux, comprenant cinq pièces, un hall, trois salles de bain, W.C., cuisine, balcons, cave et garage. Cet appartement est actuellement en cours de rénovation et va être mis en location conformément au vœu du légataire.

Bibliothèque et médiathèque communales

L'informatisation de la Bibliothèque et de la Médiathèque s'est poursuivie au long de l'année tout en assurant le bon fonctionnement des services.

La fermeture durant la période de Pâques (15 jours), l'été (2 mois) et les vacances d'automne (15 jours) a permis d'avancer dans la saisie informatique des documents. A fin décembre, les deux tiers des livres (16'740), la moitié des CD's (4'508) et la totalité des DVD (454) ont été intégrés dans la base du système.

Deux postes d'emploi temporaire subventionné (ETS) de janvier à mars (postes à 40%) et de juillet à octobre sont venus en renfort.

Malgré la surcharge de travail que nécessite l'informatisation, 655 livres (dont 69 dons), 381 CD's et 153 DVD ont été mis à disposition du public.

Service au public

La fermeture prolongée a quelque peu influencé le volume des prêts et la fréquentation des utilisateurs: 157 personnes se sont inscrites à la Médiathèque (185 en 2004) et 218 à la Bibliothèque (245 en 2004).

Récapitulation des prêts - 2003-2005

années	jours ouvrables	Bibliothèque	moyenne par jour	Médiathèque	moyenne par jour	total	moyenne par jour
2003	217	35'834	165	22'834*	105	58'668	270
2004	194	34'355	177	24'215**	125	58'570	302
2005	183	31'326	172	23'196***	126	54'522	298

* dont 2'078 DVD ** dont 4'142 DVD *** dont 4'930 DVD

Le volume des prêts journaliers est en légère diminution par rapport à 2004 mais nettement supérieur à celui de 2003.

Il convient de noter que, tout au long de l'année, le service de prêt a été assuré par une seule personne (sauf en cas de grande affluence), afin de privilégier la saisie informatique. L'accueil, les conseils, l'écoute et l'atmosphère conviviale ont malgré tout été privilégiés.

Animation

Malgré l'énergie mise dans l'informatisation, décision a été prise de participer à la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le samedi 23 avril, en proposant des lectures dans la ville (en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lausanne, la Bibliothèque cantonale et universitaire et Globlivres de Renens). Quatorze personnes, dont M. Sébastien Fague, conseiller municipal et Mme Jocelyne Michel, conseillère communale, ont lu sur la place Neuve des extraits de leurs livres préférés pour faire partager leur amour de la lecture et du livre.

Les vitrines d'exposition ont été prêtées au Musée de Pully durant une partie de l'année. Toutefois y ont été exposés:

- les nouvelles parutions de la collection «Remarques» du maître-imprimeur Chabloz;
- un hommage à l'écrivain Jaques Roman avec des livres illustrés;
- un hommage au lauréat du Grand Prix C. F. Ramuz, Pierre Chappuis, avec des éditions originales ou illustrées.

Formation

M. Alexandre Berto a effectué un stage pratique, du 7 février au 11 mars, dans le cadre de son apprentissage d'assistant en information documentaire.

Office de la population

Au 31 décembre 2005, la population se répartit comme suit:

Suisses (dont 904 bourgeois de Pully)	12'318	75%
Etrangers	4'166	25%
Total	16'484	100%
Personnes en séjour (non incluses dans le chiffre précédent)	289	
Nombre de ménages	8'057	

Il convient de relever que l'ensemble de la population étrangère est formé de quelque 113 nationalités différentes.

Si la population réelle est de 16'670 au 31 décembre 2005, il faut savoir que le chiffre officiel pris en considération par les offices statistiques du Canton et de la Confédération est 16'484. En effet, dans ce nombre ne sont pas compris les étrangers en courts séjours, les requérants d'asiles, les demandes provisoires, etc. C'est bien en revanche ce dernier chiffre qui est pris en compte pour les derniers versements ou subsides payés par la Commune et qui doivent être calculés au prorata du nombre d'habitants.

Tableau des mutations et population

Années	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Population
1995	1'525	146	151	1'564	15'945
1996	1'583	165	178	1'547	15'968
1997	1'428	183	157	1'448	15'974
1998	1'567	182	160	1'500	16'108
1999	1'525	167	138	1'534	16'153
2000	1'612	156	170	1'672	16'042
2001	1'592	137	162	1'739	15'992
2002	1'626	138	147	1'361	16'175
2003	1'551	155	160	1'527	16'181
2004	1'707	164	142	1'512	16'524
2005	1'658	172	167	1'522	16'670

Population suisse et étrangère par catégories d'âge

0-19 ans	3'219	19,3%
20-39 ans	3'958	23,8%
40-64 ans	5'992	35,9%
65-79 ans	2'445	14,7%
80-89 ans	862	5,2%
90 et plus	194	1,1%
Total	16'670	100% (moyenne d'âge: 43,6)

Permis pour étrangers

Etablissement et renouvellement de 1'915 permis d'établissement et de séjour.

Registre civique

L'Office de la population est également chargé de la tenue du registre civique.

Electeurs au 31 décembre 2005

10'231 suisses, dont	5'800 femmes et	4'431 hommes
1'792 étrangers, dont	874 femmes et	918 hommes

Contrôle de listes de signatures: 2 initiatives cantonales, 11 initiatives fédérales, 1 référendum communal, 7 référendums cantonaux, 5 référendums fédéraux, représentant 8'014 signatures attestées valables.

Cartes d'identité

Au 31 décembre 2005, 2'074 demandes de cartes d'identité ont été établies.

Passeports

Etablissement de 1'789 passeports (adultes) et 333 (enfants), soit un total de 2'122.

Service des finances

Le Service des finances s'occupe principalement des tâches suivantes:

- tenue de la comptabilité générale;

- tenue de comptabilités auxiliaires;
- gestion de la trésorerie;
- gestion des paiements;
- coordination de l'élaboration du budget;
- exploitation du budget;
- gestion du plan des investissements;
- relation avec les autorités fiscales cantonales;
- gestion des diverses facturations communales (exceptés les Services industriels);
- gestion du contentieux (exceptés les Services industriels);
- élaboration d'études financières et de l'arrêté d'imposition;
- participation aux travaux de la Commission des finances;
- contrôle interne;
- contrôle de gestion.

Introduction

Au plan de l'organisation du service, l'année a été marquée, d'une part, par le départ d'une collaboratrice à la retraite qui n'a pas été remplacée et, d'autre part, par l'engagement d'une adjointe du chef de service. Cette nouvelle collaboratrice a pris ses fonctions le 2 août 2005 et elle est titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité. Ceci constitue la première mesure liée à la réorganisation du Service des finances qui se concrétisera durant l'année 2006 par la mise en place d'un système de contrôle de gestion.

Les moments forts ayant jalonné cette année 2005 ont été l'élaboration du budget 2006, le plan des investissements 2005-2008, la clôture des comptes 2004, la préparation du préavis sur la vente des actions de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), ainsi que l'arrêté d'imposition pour l'année 2006.

Boucllement des comptes 2004

Les comptes communaux de l'exercice 2004, présentant un déficit de CHF 7,7 millions, ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 29 juin 2005.

Boucllement des comptes 2005

Comme chaque année, les comptes ne sont pas encore bouclés au moment de l'établissement du rapport de gestion. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2006

L'élaboration du budget 2006 a été particulièrement difficile. En effet, de nombreuses incertitudes ont plané tout au long du processus budgétaire. Celles-ci concernaient notamment les incidences financières relatives à la mise en place de la nouvelle péréquation financière, ainsi que les réels effets sur les recettes fiscales suite au passage à la taxation postnumerando annuelle, dès l'année 2004.

L'établissement du budget 2006 a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Municipalité et de ses directions. En effet, des cibles budgétaires ont été assignées à chacune d'elles et des explications ainsi qu'une justification ont été demandées pour les cas de non atteinte des objectifs fixés.

Au cours du processus budgétaire, la Commission des finances a été informée de l'avancement des travaux et de l'évolution des résultats dans le cadre du budget 2006.

Des séances d'information aux collaborateurs, ainsi qu'aux Conseillers communaux, ont été organisées dans le courant du mois de novembre 2005.

Le budget de l'année 2006 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2005.

Plan des investissements 2005-2008

Les projets d'investissements ont été revus afin de présenter un plan tenant compte des difficultés financières de la Ville de Pully. A cet effet, les objets inventoriés ont été définis selon les critères résumés ci-après:

- impératifs techniques liés à l'entretien et au renouvellement des réseaux;
- impératifs techniques relatifs à l'entretien du patrimoine;
- équipements de la zone des Monts-de-Pully.

La concrétisation des travaux liés aux infrastructures a fait l'objet d'une analyse approfondie et détaillée par les services techniques. Le programme de gestion des divers chantiers prend en considération tous les paramètres utiles à l'appréciation de la notion de faisabilité.

Pour sa part, la Municipalité a pris en compte les difficultés financières de notre Commune. Dès lors, elle n'a retenu pour son programme d'investissements que les objets jugés indispensables, obligatoires ou urgents.

Le Conseil communal a pris acte du plan quadriennal des investissements 2005-2008 lors de sa séance du 29 juin 2005.

Impôts

La facturation, ainsi que la perception des impôts communaux, sont assurées par l'Office d'impôt de Lausanne-district, mis à part l'impôt foncier, facturé par le Service des finances. Cette manière de procéder donne entière satisfaction. Nos liquidités courantes sont alimentées régulièrement par des versements de l'office précité, limitant ainsi l'utilisation des comptes de crédits bancaires et reportant d'autant la souscription d'emprunts nouveaux.

La principale difficulté au niveau des impôts réside dans le manque d'information dont on dispose pour être en mesure d'établir des prévisions budgétaires les plus fiables possibles. Ce constat résulte essentiellement du changement de système fiscal - passage au système postnumerando annuel au 1er janvier 2004.

Caisse communale

Les responsables de la Caisse communale effectuent les paiements et les encaissements pour la Commune, à l'exception des encaissements des Services industriels.

Autorisation d'emprunter

Durant l'année 2005, aucun emprunt n'a dû être renouvelé. Pour couvrir les besoins financiers d'une partie de l'année 2005, la Municipalité a dû contracter un emprunt de CHF 10,0 mios, sur une durée de 10 ans, au taux d'intérêt annuel de 2,64%. Cette opération s'est effectuée via l'autorisation d'emprunter de CHF 10,0 mios octroyée par le Conseil communal en date du 12 mai 2004 (préavis N° 5-2004).

De plus, la Municipalité a dû solliciter une autorisation d'emprunter un montant de CHF 10,0 mios par le préavis N° 5-2005, adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 11 mai 2005. Cette autorisation a été utilisée au milieu de l'année afin de financer la deuxième partie de l'année 2005.

Un emprunt à court terme a été contracté permettant de profiter de taux d'intérêts extrêmement bas sur le court terme. Le portefeuille d'emprunts est ainsi mieux équilibré et contient une part de crédits à court terme. Le principal avantage est de donner plus de flexibilité et de marge de manœuvre à notre Commune en matière de remboursement d'emprunts. Ceci implique une gestion dynamique de la trésorerie.

Par conséquent, le montant total de la dette est passé de CHF 121,4 millions au 1er janvier 2005 à CHF 141,4 millions au 31 décembre 2005. L'intérêt annuel moyen de nos emprunts est passé de 3,8% à 3,5%. Ainsi, la dette totale est composée d'environ 93% d'emprunts à long terme et d'environ 7% d'emprunts à court terme.

Commission des finances

La Commission des finances a siégé à huit reprises, sous la présidence de M. Antoine Mercier, pour l'examen des comptes, du plan d'investissements, du budget, de l'arrêté d'imposition, des demandes d'autorisation d'emprunter, ainsi que pour celui des préavis municipaux requérant son approbation, conformément à l'article 45 du Règlement du Conseil communal.

Vente des actions de la CVE

La Ville de Pully détient 2'400 actions nominatives de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE). Le Conseil communal a donné son accord pour la vente des actions de la CVE lors de sa séance du 11 mai 2005.

En date du 16 juin 2005, la Municipalité a avisé la CVE de son intention de vendre ses actions. Dans un premier temps, les actions ont été proposées aux actionnaires prioritaires qui sont les communes vaudoises, l'Etat de Vaud et la Banque Cantonale Vaudoise. En date du 20 octobre 2005, la Compagnie Vaudoise d'Electricité nous a avisés qu'aucun actionnaire prioritaire ne s'était porté acquéreur de nos actions.

Par conséquent, nos actions nominatives ont été transformées en actions au porteur afin que l'on puisse les vendre sur le marché libre. Elles seront vendues dans le courant de l'année 2006 et ce de façon échelonnée, en vue d'éviter une baisse importante du cours boursier.

Conclusion

La situation financière préoccupante de la Ville de Pully doit faire l'objet d'une attention particulière et permanente. Dans ce contexte, le Service des finances se doit d'évoluer et proposer des outils de gestion adaptés à la situation actuelle.

C'est pour cette raison que le Service des finances a subi, en 2005, une réorganisation en profondeur. Cette dernière se poursuivra de manière plus intensive durant l'année 2006 et lui permettra ainsi de répondre parfaitement aux nouvelles exigences tant celles dues à la situation financière précaire que traverse notre Commune, que celles découlant de la nouvelle Loi sur les communes.

Service du personnel

Personnel entré en fonction en 2005

Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles

Administration générale

Mme Cristina Bianchi - archiviste communale	1er janvier
M. Alexis Rochat - stagiaire HEG (Haute Ecole de Gestion) au Service des finances	1er juin
Mme Isabelle Aeberhard - assistante du chef du Service des finances	1er août
Mlle Isabelle Dépraz - stagiaire aux archives communales	15 août

Direction des domaines, gérances, sports et des écoles

Domaines

Collèges et bâtiments communaux

Mme Rosa Maria Perez Redondo - nettoyeuse au bâtiment administratif de la Damataire	1er avril
Mme Sonia Portera - nettoyeuse au Collège Arnold Reymond	1er juin
Mme Deolinda Dos Santos - nettoyeuse locaux UAPE (Unité d'accueil pour écoliers)	20 août

Ecoles

M. Freddy Aguet - cuisinier au home-école des Mosses	1er novembre
-------------------------------------------------------------	--------------

Direction des travaux et des services industriels

Travaux

Administration

Mlle Evelyne Herren - stagiaire HEG (Haute Ecole de Gestion)	8 août
---------------------------------------------------------------------	--------

Service technique

M. David Conde - géomaticien	1er septembre
-------------------------------------	---------------

Station d'épuration des eaux usées - STEP

M. Christian Monnard - ouvrier d'exploitation	1er juin
------------------------------------------------------	----------

Services industriels**Service des eaux**

M. Luciano Piceni - appareilleur 1er octobre

Service de l'électricité

M. Christophe Berdoz - électricien de réseau 1er février

Direction de la police et de la sécurité sociale**Police****Corps de police**

M. Michel Kern - agent de police 1er janvier
M. Emeric Michoud - agent de police 1er septembre
M. Olivier Nicolas - agent de police 1er novembre

Sécurité sociale

Mme Nicole Dupont - responsable des réfectoires scolaires primaires 10 janvier
Mme Jannick Alba - dame de réfectoire au Collège de la Fontanettaz 1er mars
Mme Tatiana Konovalova - éducatrice de la petite enfance au réfectoire des Alpes 30 mai
Mme Halima Pilet - dame de réfectoire au Collège Jules Loth 1er septembre

Personnel ayant cessé son activité en 2005**Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles****Administration générale et finances**

M. Sébastien Muller - stagiaire HEG (Haute Ecole de Gestion) au Service des finances 31 mars

Office de la population

Mlle Silvia Stephani - employée de commerce 31 janvier

Affaires culturelles

M. Patrick Ciocca - chef régisseur au théâtre de l'Octogone 31 janvier
M. Katshi Tshibamba - régisseur au théâtre de l'Octogone 31 janvier

Mme Muriel Senn - employée Billetel

31 décembre

Direction des domaines, gérances, sports et des écoles***Direction des domaines******Collèges et bâtiments communaux***

Mme Maria del Carmen Antonio Gandarra - nettoyeuse immeuble de la Damataire 5 mars
Mme Maria Manuela Freire - nettoyeuse polyvalente 31 mai
Mme Patrizia Scuncio - nettoyeuse au Collège Arnold Reymond 31 août

Ouvrier professionnel spécialisé

M. Celso Freire - ouvrier d'exploitation qualifié 31 mai

Direction des écoles

Mme Daniela Gomez de Mercado - adjointe du chef administratif des écoles 31 janvier
M. Maxime Kursner - cuisinier au home-école des Mosses 31 octobre
M. Alain Flückiger - responsable informatique et du matériel audio-visuel 31 décembre

Direction de la police et de la sécurité sociale***Direction de police******Corps de police***

M. Jean-Michel Glatz - agent de police 31 juillet
M. André Glassey - agent de police 31 août

Sécurité sociale

Mme Maria Barrena - dame de réfectoire au Collège des Alpes 30 juin

Direction de l'urbanisme et de l'environnement***Service technique***

M. Eric Stierli - technicien-architecte 28 février

Direction des travaux et des services industriels

Travaux**Service technique**

Mme Lorena Ortega - géomaticienne 31 juillet

Services industriels**Administration**

M. Yvan Buccioli - chef de projet nouvelle facturation 30 juin

Service de l'électricité

M. Pierre Muriset - contrôleur des installations électriques intérieures 31 janvier

Service des eaux

M. Patrick Tanner - appareilleur 31 juillet

Début d'apprentissage

Mlle Rosaline Schafer - apprentie horticultrice 22 août

Transferts

Mme Christelle Ovelha - de la Direction des écoles au secrétariat de la Municipalité 1er avril

M. Manuel Delgado - du Service des parcs et promenades à la Direction des domaines 15 août

De la Ville de Pully à l'Etat de Vaud - Direction des écoles

Mme Nicole Bignens - secrétaire assistante 30 avril

Mme Marianne Boichat - secrétaire assistante 30 avril

Mme Marie-Chantal Buffat - logopédiste 30 avril

M. Olivier Burnat - psychologue 30 avril

Mme Jacqueline du Bois - secrétaire assistante 30 avril

Mme Marcela Hernandez Bauler - psychologue 30 avril

M. Pierre Kahil - psychologue 30 avril

Mme Sandrine Kramer - secrétaire assistante 30 avril

Mme Véronique Kramer - logopédiste 30 avril

Mme Florence Kunik - logopédiste 30 avril

Mme Marylène Mamin - secrétaire assistante 30 avril

Mme Christiane Meister Lavanchy - psychologue 30 avril

Mme Anne-Christine Reinberg - logopédiste 30 avril

Fin d'apprentissage

M. Tarik Boussekine - forestier-bûcheron (rupture pour raisons de santé)	28 février
M. Vincent Buffet - horticulteur	4 août

Retraité(e)s

M. Vito Potenza - chauffeur et ouvrier de voirie	28 février
M. Frédéric Chollet - chef d'exploitation de la Step	31 mars
M. Jean-François Dutruit - monteur électricien	30 avril
M. Gérald Sormani - ouvrier d'exploitation à la Step	31 mai
Mme Gilberte Briod - employée de bureau	30 septembre
M. Rodolphe Dorer - adjudant de police	31 décembre

Décès

M. Jean Chevallaz , ancien syndic (de 1988 à 2001)	20 février
M. Edouard Vincent , retraité	2 avril
M. Jacques Thévoz , retraité	3 avril
M. Alfred Desaulles , retraité	5 juin

Traitements du personnel

En 2005, la Municipalité a décidé d'accorder une indexation de 1%, basée sur l'indice des prix à la consommation, à hauteur de 103,5 points. Cette attribution n'a pas complètement couvert le renchérissement jusqu'en octobre 2004, qui était alors de 104,3 points, mais elle a comblé celui de l'année précédente. Enfin, plus de la moitié des collaborateurs n'a pas reçu d'augmentations en 2005.

Projets et réalisations 2005

Le départ du personnel des écoles, soit le secrétariat administratif, les collaborateurs du service psycho-pédagogique et ceux de l'orientation professionnelle, a donné lieu à d'ultimes tractations. Au final, ce sont 13 personnes qui ont quitté le giron de la Ville de Pully pour continuer leurs activités au sein du Canton. Les nombreuses entrevues menées par les autorités politiques et le Service du personnel ont permis finalement d'aboutir à un transfert dans les meilleures conditions possibles. Une convention a, en outre, été signée pour la gestion de la bibliothèque scolaire qui est désormais financée pour moitié par le Canton. Enfin, la Ville de Pully a dû se résoudre, après des mois de négociations, à licencier le responsable informatique des écoles, le Canton opposant un refus définitif à son réengagement.

Comme chaque année, le Service du personnel a participé aux processus d'engagement et de mobilité interne, dans le cadre des réorganisations en cours. Il a également effectué des médiations dans des conflits et géré les différentes demandes de formation. Il a aussi eu l'occasion de collaborer, par cinq fois, avec la Préfecture du district dans le cadre des prestations en travail demandées à des mineurs ayant commis de petits délits. Ces jeunes ont ainsi l'occasion d'effectuer leur peine dans le cadre d'un travail d'utilité publique. Ils sont en général placés dans nos collèges ou au Service des parcs et promenades, où ils accomplissent diverses tâches durant une ou deux journées tout au plus.

Les responsables du service ont également fait partie d'un groupe de travail chargé d'étudier l'achat d'un nouveau logiciel de gestion du temps de travail, capable de gérer aussi bien les absences que la répartition des tâches et des activités. Après l'élaboration d'un cahier des charges très précis, plusieurs démonstrations de logiciels ont eu lieu et ont permis de cerner définitivement les besoins des différents utilisateurs. Une mise au concours a pu être lancée juste avant Noël, l'introduction du nouveau logiciel étant prévue pour le printemps 2006.

De janvier à mars 2005, le Service du personnel a eu l'occasion de rencontrer trois fois la Commission de gestion. Au vu des diverses questions posées, il a été décidé, d'un commun accord, de présenter une vue d'ensemble de la structure du personnel ainsi que de la politique salariale menée par le Service du personnel sous l'égide de la Municipalité. Deux séances d'information ont été ainsi organisées, une à l'intention de la Commission de gestion et l'autre pour la Commission des finances dans le courant du mois d'avril.

Suite à ces diverses présentations, le Service du personnel a entamé une réflexion sur la structure de la Caisse de pensions du personnel communal. Le résultat de ces travaux sera présenté à la prochaine Commission de gestion.

Le service a également été associé à la réflexion concernant différents locaux de la Ville de Pully qui, suite aux diverses réorganisations, vont devoir être réaffectés. La responsable a pu, à diverses reprises, apporter un éclairage sur les activités propres à chaque service et sur les problématiques humaines que pouvaient occasionner certains changements.

Matinées d'accueil, journal d'entreprise du personnel et journée «oser tous les métiers»

Trois matinées d'accueil ont permis de convier une quinzaine de nouveaux collaborateurs, dont des stagiaires et du personnel temporaire, à une présentation de la Commune et des autorités.

Le «Persinfo», journal pour le personnel, a été édité pour la première fois en couleur en juin 2005. Grâce à l'achat d'une nouvelle photocopieuse au greffe, il revenait désormais deux fois moins cher de le faire imprimer en couleur à la Commune que de le donner à tirer en noir-blanc par une entreprise extérieure. Grâce à une présentation plus attractive, les sujets présentés, tels que le chauffage à bois du Collège des Alpes ou le réseau des mamans de jours, ont gagné en lisibilité. Les collaborateurs ont également pu découvrir les activités de leurs collègues du Greffe municipal, du Service de l'électricité et de la Protection civile. Des reportages photos ont illustré le nouveau «rallye» organisé par la Commission des loisirs, ainsi que la sortie effectuée à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Association du personnel communal.

En novembre, dix-huit enfants de nos collaborateurs ont participé à la journée «oser tous les métiers» et ont pu visiter la Cave communale et les vignes, les Musées de Pully, de même que les ateliers de menuiserie des Anciens-Moulins et découvrir ainsi de nombreux métiers.

Formation

Le Service du personnel continue à promouvoir une politique active en matière de formation continue. Ainsi, quatre collaborateurs ont entamé ou continué des cours en vue de l'obtention d'un brevet fédéral dans leurs spécialités respectives. De nombreux employés ont suivi des cours spécifiques à leur domaine d'activité, parfois obligatoires ou proposés pour améliorer les performances sur un outil informatique ou sur une machine. La formation «e-learning», permettant aux collaborateurs de perfectionner leurs connaissances en bureautique depuis leur place de travail ou dans nos salles de cours, a démarré timidement en 2005. L'effort va se poursuivre en 2006 afin que chacun puisse acquérir peu à peu une bonne maîtrise des équipements informatiques mis à disposition.

Défis 2006

Le Service du personnel collaborera à nouveau à une étude en vue d'établir des comparaisons salariales entre des villes de moyenne importance des cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg. Les résultats de cette étude seront comparés à ceux de 2004 afin de pouvoir étudier si les efforts en matière de politique salariale sont tangibles. De plus, elle permettra également de pouvoir continuer les réflexions en matière de stabilisation de la masse salariale.

L'installation du nouveau logiciel de gestion du temps, l'accroissement des places d'apprentissage proposées à Pully, ainsi que la participation aux réorganisations en cours vont être les prochaines étapes à franchir pour le Service du personnel en 2006.

Sécurité au travail

Commission de sécurité

La Commission de sécurité (COMSEC), présidée par M. Jean-François Thonney, syndic, est composée de cinq autres membres, dont le délégué à la sécurité, tous représentatifs des diverses activités au sein de l'entreprise. En 2005, la commission s'est réunie deux fois. La Commission des «Répondants en sécurité», composée de 15 membres, responsables dans leur secteur de compétence, et placée sous l'autorité du délégué à la sécurité, s'est réunie une fois durant l'année. Les deux commissions ont pu prévoir le programme d'actions pour l'année 2005.

Actions 2005

Le volet sur la sécurité au travail a été présenté par le délégué à la sécurité aux nouveaux collaborateurs lors des trois matinées d'accueil organisées par le Service du personnel. Les risques et dangers des diverses activités pour les nouveaux employés, la prévention, les bons comportements et la prévention des accidents non professionnels font notamment partie de ce cours.

Le thème sur l'alcool au travail et autres dépendances a constitué l'action de prévention de l'année 2005. Pour mener à bien cette démarche, un groupe de travail a été formé par la responsable du personnel en collaboration avec le délégué à la sécurité. Les membres de ce groupe de travail étaient les mêmes que ceux de l'année précédente pour le thème sur la protection des non-fumeurs.

Placé sous le signe d'une démarche d'aide qui se voulait non pénalisante, le groupe de travail s'est adjoint les conseils de l'ISPA (Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies). Deux conférences avec un intervenant de l'ISPA ont été organisées à l'intention de tout le personnel et ont permis d'aborder le problème sous l'angle de la prévention. Les responsables de l'encadrement du personnel, au nombre de 40 personnes environ, y compris les membres de la Municipalité, ont également suivi un cours d'une journée sur le thème des dépendances.

Enfin, une brochure, rappelant diverses règles en vigueur à la Ville de Pully ainsi qu'une procédure à suivre en cas de détection de problèmes, a été distribuée au personnel. L'information concernant l'aide aux personnes touchées par cette question, la mise en place de structures adéquates et la participation de l'ISPA ont été bien perçues par le personnel.

L'action sécurité et protection de la santé pour 2006 reste à déterminer, mais elle pourrait porter sur les accidents non professionnels, vu l'importance et les conséquences qu'ils peuvent provoquer au sein de l'entreprise. La vaccination contre la grippe et le dépistage du cancer du sein sont également dans les actions potentielles.

Prévention incendie

Si la sécurité est le souci de tout le monde, la prévention est le devoir de chacun. Dans ce cadre, la prévention incendie fait partie des préoccupations majeures de la Municipalité.

L'ensemble du personnel communal ayant reçu une instruction de circonstance, les séances théoriques et pratiques, animées par le délégué à la sécurité, ont concerné essentiellement les nouveaux membres du personnel.

Ces rencontres mettent l'accent sur la sensibilisation et le comportement à adopter en cas d'urgence, alors que les séances pratiques, avec la visite du centre de formation ECA à Lausanne, mettent l'accent sur l'utilisation des divers moyens d'extinction sur des feux réels.

Les exercices d'évacuation faisant partie du concept de prévention incendie, quatre établissements scolaires en ont bénéficié en 2005 (Les Alpes, Fontanettaz, Chantemerle, Mallieu). Ces premiers exercices ont déjà permis de mettre en évidence certains points à améliorer, afin d'augmenter l'efficacité en cas de réelle situation. Il est prévu d'étendre cette intervention à tous les collèges, à une fréquence raisonnable, ainsi qu'aux bâtiments occupés par le personnel communal.

Cette démarche est conduite par le délégué à la sécurité avec la participation d'une personne responsable de la Direction des domaines, en collaboration directe avec les services de circonstance (Feu/Police/Protection civile).

Apprentis-es

En 2005, notre apprenti horticulteur a obtenu avec mention son Certificat Fédéral de Capacité. Un de nos apprentis bûcheron de deuxième année a malheureusement dû interrompre sa formation à Pully pour des raisons de santé.

Les cours de formation interne donnés aux apprentis employés de commerce ont permis de continuer, dans la première partie de l'année, l'étude sur le monde de la presse commencée en 2004, avec notamment une visite de la Radio suisse romande. La seconde partie de l'année a vu le début d'une période intense de révisions en vue de l'examen final de juin 2006. Les formateurs ont passé beaucoup d'heures afin d'encadrer les apprentis qui devaient rendre plusieurs travaux, beaucoup plus conséquents que les deux années précédentes.

Dès août 2005, une nouvelle apprentie horticultrice a démarré sa formation à Pully. Puis une intense période de recrutement s'est déroulée durant le dernier trimestre de l'année en vue de l'engagement de six nouveaux apprentis employés de commerce ainsi que d'un nouvel apprenti horticulteur pour la rentrée 2006. Pas moins de 150 dossiers de jeunes en quête d'un apprentissage sont arrivés au Service du personnel, qui, après une première sélection, a fait passer tests et entretiens individuels à une quarantaine d'entre eux.

A la demande du Canton de Vaud, et plus particulièrement du CEP (Centre d'Education Permanente), qui est chargé de donner aux apprentis des cours interentreprises portant sur la branche spécifique «administration», la Ville de Pully a mis à disposition trois collaborateurs afin de donner des cours d'environnement politique, ressources humaines et finances aux apprentis des communes et du Canton. La responsable du personnel a accepté d'être experte aux examens afin de pouvoir mieux cerner ce qui était exactement demandé aux apprentis.

La Ville de Pully va également, dès août 2006, proposer à nouveau une place d'électricien de réseau et deux nouveaux apprentis, à savoir assistant(e) en information documentaire et viticulteur(trice).

Service de l'informatique

Réseau

Une partie de l'année 2005 a été consacrée à l'amélioration du réseau informatique communal. En effet, de nouveaux câbles fibres optiques ont été tirés entre certains bâtiments communaux afin de

créer des boucles pour assurer une plus grande sécurité du réseau informatique. Les tronçons concernés sont: bâtiment de police - bâtiment de la Damataire - Octogone - local des pompiers. Simultanément, le module central du réseau a été remplacé.

Renouvellement du matériel

Compte tenu du budget déficitaire de la Commune, le renouvellement des machines a été limité en repoussant à 2006 le changement des anciens PCs. Toutefois, il a été nécessaire de remplacer le serveur hébergeant les données administratives de la Commune et d'introduire un serveur chargé de centraliser les sauvegardes de données pour tous les autres serveurs.

Protection du système

La multiplication régulière du nombre de virus et l'augmentation générale de «l'insécurité informatique», obligent à consacrer de plus en plus de moyens et de temps pour les différentes tâches liées à la protection du système d'information communal. Si, en 2004, 20'300 pourriels (Spam) ont été reçus sur un total de 107'000 courriels, soit environ 20%, ces chiffres sont passés en 2005 à 53'000 pourriels sur un total de 167'000 courriels, soit 31% de déchets. On constate donc une augmentation de 11% de ce type de pollution. Parallèlement, le nombre de virus recensé dans le monde a augmenté de 48% entre 2004 et 2005. Au niveau de Pully, on relève 1'485 alertes virales sur les PCs et 1'219 sur la messagerie. Seule la mise à niveau régulière des équipements permet d'éradiquer ces virus et d'éviter ainsi toute contamination.

Applications

Au niveau des applications, le programme de la police pour la gestion des amendes a été remplacé et son utilisation a débuté en juin 2005. Le nouveau logiciel de facturation des Services industriels, qui avait fait l'objet d'une demande de crédit au Conseil communal en 2004, a également été mis en production dans le courant de l'année pour la facturation du 2e acompte. Deux autres applications ont été acquises et seront mises en fonction dans le courant de l'année 2006. Il s'agit de la gestion des procès-verbaux de la Municipalité et celle des réservations de salles et de matériel.

Pour la bibliothèque communale, l'année 2005 a permis de poursuivre la saisie de l'ensemble du fonds de livres, CD et DVD dans la nouvelle application. Cette activité se poursuivra en 2006 pour permettre une mise en exploitation du programme avant fin 2006.

Site Internet

Le site Internet de la Ville de Pully est régulièrement tenu à jour. Il a été complété et enrichi par de nouvelles pages telles que celles consacrées au Service de défense incendie et de secours (SDIS) ou à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement. Un volet spécifique a également été consacré aux Conseillers communaux. Toutes ces améliorations ont contribué à l'augmentation de la fréquentation du site puisqu'elle est passée de 28'738 visiteurs en 2004 à 48'400 visiteurs en 2005. Un site Intranet a aussi vu le jour et sa gestion a été confiée au Greffe municipal.

SIGIP

Le Système d'information géographique intercommunal de Pully (SIGIP), qui regroupe la Ville de Pully et les communes de Belmont-sur-Lausanne et de Paudex, a continué son développement afin de mettre à disposition des utilisateurs différents thèmes de géodonnées (données géographiques). Différents projets transversaux ont été mis en exploitation au cours de l'année. Ce sont les données cadastrales, les orthophotos (photos aériennes redressées), les adresses, la consultation du Registre foncier en temps réel à partir d'une carte géographique, les secteurs de protection des eaux, l'état des propriétés communales, les zones de parages et la production de cartes à façon pour les services communaux. Il ne faut pas non plus oublier la gestion des réseaux souterrains qui

couvre l'électricité (armoires, stations de distribution, luminaires, points de fournitures, câbles, fibre optique, téléphone communal, télécomptage), l'eau potable, l'assainissement et le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Il va de soi que l'ensemble de ces tâches se poursuivra en 2006 et un accent particulier sera donné à la mise à disposition des différents thèmes de géodonnées aux utilisateurs au travers de l'Intranet communal.

Service des affaires culturelles

Introduction

Le bureau de location, installé depuis le 23 décembre 2004 dans les locaux de l'Octogone (avenue de Lavaux 41), a tout de suite obtenu un vif succès. Une clientèle nombreuse est venue au bureau nouvellement équipé pour acheter des places de spectacles et concerts organisés à l'Octogone. La vente au téléphone par carte de crédit ou par Internet (via le site www.theatre-octogone.ch) s'est aussi amplifiée durant l'année 2005. L'accroissement des locations de la salle a considérablement augmenté le travail lié à la billetterie.

Octogone

L'Octogone a accueilli 66 manifestations en 2005, ce qui a donné un total de 109 représentations, totalisant 15'268 billets vendus.

La saison officielle a compté vingt spectacles et concerts, dont quatre créations.

La première création, intitulée «Madame K et les Nouveaux monstres», chorégraphiée par Nicole Seiler, a mis en scène avec humour une femme dont le désir de paraître est plus fort que celui d'être. C'est la jeune et talentueuse danseuse australienne Kylie Walters qui a joué le rôle-titre. Les musiciens lausannois Léon Francioli et Daniel Bourquin ont créé une musique originale pour une deuxième partie encore plus caricaturale.

La deuxième création est due à Anne-Cécile Moser, personnalité artistique qui a su séduire des metteurs en scène aussi exigeants que Matthias Langhoff et Omar Porras. Elle a mis sa fantaisie et son romantisme au service de la féerie de Shakespeare «Le Songe d'une nuit d'été» en ayant recours au talent d'une dizaine de comédiens romands.

La troisième création a été la production annuelle de la Compagnie Linga. Avec «Emballe-moi», les chorégraphes Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo ont voulu démystifier la virtuosité des techniques de séduction de la publicité.

La quatrième création, «La souris se fait la belle», a plu particulièrement aux enfants et à leurs parents. Ce spectacle musical a été écrit par Marie Henchoz, à l'origine de Sautecroche, collection de merveilleuses chansons appréciées par un large public. Ce spectacle a ensuite été présenté au Théâtre Am Stram Gram de Genève pour les fêtes de fin d'année. Les spectacles invités ont aussi attiré un public nombreux au point de faire avoisiner le taux de fréquentation moyen à 91%:

- Jean-Louis Trintignant et Roger Dumas ont joué «Moins deux», une pièce du jeune auteur Samuel Benchetrit. Avec un humour incisif, il a réussi à transmettre un message d'espoir avec une comédie qui pose la question: «Peut-on vivre une amitié sachant qu'on va bientôt mourir?».
- Le grand chorégraphe Akram Khan a mis en scène sept danseurs, dont lui-même, dans «Ma». Il s'est agi d'un spectacle inspiré de l'auteur Hanif Kureishi, qui a parlé de notre terre précieuse que l'on a tendance à négliger.
- Avec le deuxième tome de ses mémoires, Jean-Claude Brialy a créé «J'ai oublié de vous dire...», un spectacle avec lequel il s'est amusé à emmener son public en voyage dans le passé à travers la générosité, la folie et la singularité des célébrités de la scène et de l'écran.
- Rokia Traoré, belle Malienne au port altier, a chanté, de sa voix large et timbrée, ses propres textes en Bamanan. Toute barrière linguistique s'est annulée face à la musicalité de ses mots accompagnés de cordes classiques et d'instruments traditionnels.
- La danseuse et chorégraphe belge Michèle Anne de Mey a exploré de façon ludique les méandres de la communication entre deux personnes avec son spectacle «Tu vois ce que je veux dire». Le spectacle a été suivi d'une réception offerte par le Consul général de Belgique.
- Richard Berry et François Berléand ont présenté «Café chinois», une pièce écrite en 1985 par Ira Lewis. Elle raconte une histoire d'amitié, de rivalité et de sentiments mêlés entre deux hommes.
- La Compagnie Nomades a joué «Traces», un spectacle chorégraphié par Serge Campardon, inspiré par l'esprit des indigènes du pays Dogon où chaque danseur doit trouver en lui le besoin et la nécessité de danser.
- Quatre saxophonistes virtuoses, «Les désaxés», ont interprété un spectacle tout public, drôle et poétique, un concert où la musique baroque a débouché sur de la techno, où le rock a eu des envies de fanfare militaire et où la java musette s'est frottée au jazz.
- Le grand metteur en scène Luc Bondy a monté la sixième comédie de Yasmina Reza «Une pièce espagnole». Avec cette œuvre originale, Luc Bondy a utilisé le talent d'excellents comédiens comme Marianne Denicourt et Bulle Ogier, pour créer un spectacle d'une subtilité rare.
- La prodigieuse étoile Marie-Claude Pietragalla est venue présenter, pour la première fois en Suisse, sa nouvelle compagnie. A cette occasion, elle a dansé «Souviens-toi...» avec Julien Derouault. Il s'agit d'un spectacle évoquant l'enfance.
- «Corps de craie» est une production qui a été invitée dans le cadre du Festival international de danse à Lausanne. La chorégraphe Carlotta Ikeda s'est inspirée des sculptures en papier de Claudine Drai pour faire danser Anna Ventura «Comme si elle flottait dans l'air».
- L'Octogone s'est exceptionnellement expatrié au Métropole pour offrir à son public «Ondine», la célèbre pièce de Jean Giraudoux commandée jadis par Louis Jouvet. Tirée d'une fable allemande, la pièce a été mise en scène par Jacques Weber et le rôle de la sirène «Ondine» a été tenu par Laetitia Casta. La représentation a attiré près de mille spectateurs.
- La chorégraphe japonaise Carlotta Ikeda est revenue présenter la nouvelle mouture de «Zarathoustra», l'événement de danse Buto qu'elle avait déjà joué avec autant de succès à l'Octogone en 1983. Une forme artistique dans laquelle la mythologie est entrée en osmose avec l'érotisme.
- Né sur les rives du fleuve Niger, le chanteur Salif Keita a promu la scène musicale ouest-africaine en obtenant une consécration internationale. Le concert qu'il a donné à Pully a évoqué la joie, l'amour, la douceur et les bienfaits de la vie.
- En programmant «La grande guerre du Sondrebond», suivie de «Souvenirs de guerre d'un paysan», l'Octogone a voulu rendre hommage à deux artistes qui ont marqué la Ville de

Pully. Le premier est C. F. Ramuz, l'auteur du texte. Le deuxième est Jean-François Bovard qui a créé une musique en s'inspirant de l'histoire écrite par Ramuz.

- Diplômé du Conservatoire de piano de Dijon, poète authentique, Damien Saez est l'auteur de plusieurs albums qui ont conquis un immense public plutôt juvénile. Le concert a remporté un énorme succès.

L'Octogone a été loué à 68 reprises à des producteurs privés ou à des groupements divers. Parmi eux, il y a eu:

- L'Association Suisse-parkinson qui a fait venir le Clown Dimitri;
- Bergamote (Claude Inga-Barbey, Claude Blanc, Doris Ittig et Patrick Lapp) qui sont venus jouer treize fois «Le temps des cerises», en attirant 2'813 spectateurs.

Pour l'Art et Le Lutrin

Pour sa 53e saison, l'Association Pour l'Art et Le Lutrin a présenté, dans sa nouvelle série de huit concerts, une soirée thématique consacrée à la musique pour violoncelle concertant, dédiée au roi Frédéric II de Prusse, et une soirée consacrée à un quintette à vent exclusivement.

Amdathra

L'Association de musiques, danses et théâtres traditionnels a invité à l'Octogone le Gnawa Ganga pour des rituels de danse de l'islam ésotérique, puis les fabuleuses marionnettes à fils de Birmanie, et enfin le sheikh Ahmad Al-Tûni, chanteur sufi de la haute vallée du Nil.

Linga

En 2005, la Compagnie Linga a accompli une tournée passant par les villes de Berlin, Lausanne, Bulle, Cannes, Lucerne, La Chaux-de-Fonds, Tunis, Luxembourg, Sofia, Varna, Sintra, Verscio et Lublin. Le Théâtre Laboratory Sfumato de Sofia a proposé à Linga une collaboration dans le cadre de leur prochaine production. En novembre, Marco Cantalupo s'est rendu à Ankara pour apprendre au Ballet National de cette ville «Concerto», l'œuvre que Linga a créée en 1996.

Café-théâtre de la Voirie

A la suite du retrait du service culturel Migros, le Café-théâtre de la Voirie a dû assumer seul sa vente de billets. Le public réserve dorénavant directement ses places en passant par les téléphones portables des responsables de la salle. Leur disponibilité a permis un accroissement du taux de fréquentation, conséquence d'une location plus accessible.

Musées de Pully

Au Musée, l'année 2005 a été marquée par un accent particulier sur notre région au travers des thèmes «Paysages» et «Charles Ferdinand Ramuz», encadrés de «3 Hellènes en Helvétie» et de «Metamorfosis - Métáforas... México».

La trace de la vie et de l'œuvre de Ramuz a été une collaboration avec Mme Olivieri-Ramuz par la reconstitution du bureau de l'écrivain au musée et l'apport de photographies originales de Guido Olivieri, illustrant et invitant à la lecture des textes de C. F. Ramuz. Un prélude à la sortie des romans de Ramuz à la Pléiade et à son journal chez Slatkine.

Les expositions venant de l'étranger sont toutes sponsorisées pour le transport des œuvres et l'invitation des artistes, le choix scientifique du Musée.

Ce rendez-vous, au-delà de nos frontières, a été un déploiement de couleurs et de formes, un panorama de l'expression picturale actuelle au Mexique. Cette exposition a été réalisée avec la collaboration de Mme Mali Blatter de la galerie Espacio à Morges, de l'Ambassade du Mexique, du Secrétariat des relations extérieures SRE et de Nestlé.

Dans le cadre de cette exposition a eu lieu la «Nuit des Musées». Les Suisses adorent les musées en général et le public de notre région aime les musées de Pully en particulier. On y est venu ensemble, en famille, avec des amis, soit mille visiteurs dans l'espace d'ouverture de 14h00 à 24h00. Deux points forts entre 19h00 et 22h00, des animations de musique et de danses mexicaines ont apporté une ambiance de qualité. A la Villa romaine, le groupe Flor y Canto, dans une création avec plusieurs instruments d'origine mexicaine, a plongé le musée dans l'ambiance de la nature, à une époque précolombienne. Au Musée, Los Mestizos, groupe de danses folkloriques, a rythmé les couleurs de nos cimaises en représentant différents Etats du pays. Cette aventure a été une réussite avec 30% de visiteurs en plus en 2005.

Villa romaine

A la Villa romaine, la deuxième étape de la mise en valeur muséographique a été effectuée. Deux ensembles de peinture murale ont été reconstitués: pampres de vigne et décor de l'époque hadrianéenne (1er siècle av. J.-C.). Des panneaux d'information décrivant les contextes archéologiques et scientifiques ont été posés. Le pilier de la pièce en hémicycle a bénéficié d'un repositionnement, d'une reconstitution des trois côtés avec des fragments de peinture murale et d'un décor de cannelures reconstitué avec les couleurs réelles avant l'incendie. Ces travaux ont été possibles grâce à la Loterie Romande, au Service des bâtiments, monuments et archéologie (VD).

Une année riche par sa diversité et sa complémentarité.

DIRECTION

DES DOMAINES,

GERANCES ET SPORTS



Direction des domaines, gérances et sports

L'année 2005 c'est...

D'excellents résultats obtenus par les vins de la cave communale.

Une organisation différente de l'équipe forestière.

Une gestion de plus en plus pointue des propriétés communales.

Généralités

2005, année de rigueur budgétaire, en application des mesures d'économie entreprises par la Municipalité.

L'engagement de chaque collaboratrice et collaborateur de la Direction des domaines, gérances et sports a permis d'atteindre les objectifs fixés. Il convient de souligner que la collaboration avec la Direction de l'urbanisme se poursuit depuis de nombreuses années.

Sur le plan des infrastructures sportives, une étude sur l'avenir du stand de tir à 300 m. a été mise sur pied en collaboration avec les sociétés de tir.

L'équipe de bûcherons a commencé son engagement à la Commune de Lutry, permettant ainsi de diminuer quelque peu les charges d'exploitation des forêts. Ses interventions lors des dégâts causés par les importantes chutes de neige du 17 avril ont été très appréciées sur les plans de l'efficacité et de la rapidité.

Les vignes communales ont été heureusement épargnées par la grêle. Le millésime 2005 est prometteur comme la marche des affaires.

Malgré une saison moyenne, la buvette de Pully-Plage, avec de nouveaux tenanciers, a augmenté son chiffre d'affaires. Les aléas de la mise en place du nouveau système de gestion et de contrôle des entrées ont rapidement été résolus par le mandataire.

L'entretien des infrastructures communales est un sujet de préoccupation de toute la Direction des domaines, gérances et sports. Pour pallier les restrictions, l'équipe technique est de plus en plus amenée à intervenir dans des travaux lourds, souvent à caractère urgent.

Bâtiments

- 7 bâtiments administratifs: Prieuré (Administration générale et finances), avenue Samson-Reymondin 1 (Domaines, gérances et sports), Maison de Payerne (Police), Damataire 13 (Services industriels, Travaux et assainissement, Urbanisme et environnement), Collège Grec (Service informatique) et Prieuré 1 (Service de la sécurité sociale, Centre social régional et appartements)
- 4 temples et chapelle,
- 13 groupes et pavillons scolaires,
- 2 cafés-restaurants,
- 2 piscines (Pully-Plage et piscine couverte),
- 24 bâtiments loués à des tiers,
- 15 bâtiments d'utilité publique,
- 2 stands de tir,
- 3 kiosques TL,
- W-C publics.

Principaux travaux exécutés par l'équipe des ouvriers professionnels

Durant l'année, l'équipe des ouvriers professionnels intervient dans les bâtiments ou installations communales pour procéder à des réparations urgentes. Ces travaux nécessitent parfois la collaboration et l'engagement de plusieurs corps de métier (menuisiers, peintres, maçon et serrurier).

Dans le cadre des travaux interservices, de nombreux transports sont organisés avec les collaborateurs de la Direction des domaines, gérances et sports. De plus, ces derniers sont aussi appelés pour aider à mettre sur pied certaines manifestations communales ou organisées par des sociétés locales.

Les travaux les plus significatifs sont les suivants:

Bâtiments locatifs

Plusieurs locataires ont quitté leur logement dans le courant de l'année. Selon les besoins et afin de maintenir le parc immobilier en bon état, la direction profite de ces départs pour réfectionner ces appartements. Les frais engendrés par ces rénovations sont, en conformité avec le droit du bail, reportés sur le coût des loyers.

Les immeubles concernés par ces travaux sont les suivants:

- Liaudoz 30-32;
- Alpes 16;
- Place Neuve 4.

Dans les immeubles de cette catégorie, quelques entreprises spécialisées ont été sollicitées pour intervenir dans leur corps de métier respectif:

- Restaurant du Port - Remplacement d'une chambre frigorifique;
- Villa Haute-Combe - Remplacement d'une vanne hydraulique dans l'ascenseur;
- Grand'Rue 3 - Prieuré 1 - Remplacement de la régulation de chauffage;
- Alpes 16 - Suite à la transformation du chauffage, modification des armoires de la cuisine;
- Pré de la Tour 11 - Remplacement de la régulation du chauffage et de la ventilation.

Bâtiments administratifs

Les menuisiers ont réalisé de nombreux meubles ou procédé à des réparations pour divers bâtiments d'utilité publique, à savoir: le Stand de Volson, le Chalet du Bois-du-Moulin, le Centre des Quatre-Vents. Le mobilier mis à disposition pour les manifestations publiques souffre beaucoup de son intense utilisation; les menuisiers ont fabriqué un certain nombre de chevalets pour les tables de cantine.

Les peintres ont dû intervenir une nouvelle fois dans le passage sous-route reliant le Collège Arnold Reymond à la Place Neuve pour enlever les graffitis, parfois injurieux. Ce genre de travail doit hélas se répéter de plus en plus fréquemment.

Collèges

Différents travaux ont également été pris en charge par la direction, notamment pour la surveillance de plusieurs chantiers assumés par des entreprises privées:

Fontanettaz

Réfection des écoulements des eaux usées, pose d'une bordure en béton et rehaussement de la zone située devant le garage. Remplacement de la régulation de la ventilation.

Collège Arnold Reymond

Pose d'une protection sur la bordure du toit de la salle de gymnastique pour empêcher l'accès au toit. Première étape du remplacement de la régulation du chauffage.

Bâtiments divers

La première étape de la rénovation de plusieurs façades des vestiaires de Pully-Plage a été assurée par les peintres communaux. Plusieurs détecteurs ont dû être posés dans le local technique de la piscine pour répondre aux nouvelles normes.

Les bureaux du secrétariat du Pully-Football, installés dans le container du Centre sportif de Rochettaz, ont été rafraîchis.

Exploitation de Pully-Plage

Le nombre d'entrées enregistrées à Pully-Plage peut se classer dans les années moyennes puisque celui-ci s'élève à 103'424. Ce chiffre est toutefois supérieur à l'année 2004, saison considérée comme particulièrement médiocre (84'627 entrées). Le record de la fréquentation reste bien entendu la saison 2003 qui a permis d'accueillir 162'243 personnes.

Si les conditions météorologiques ne permettent pas de retenir des faits particuliers, diverses circonstances ont en revanche notablement marqué cette année. On peut même relever que celle-ci a été mouvementée, en tout cas au début de la saison. En effet, lors de la mise en eau des bassins, le tuyau d'alimentation s'est rompu, provoquant d'importantes fuites d'eau. Il a fallu d'urgence remplacer ce tuyau nécessitant la vidange totale des bassins et reportant par voie de conséquence l'ouverture de Pully-Plage d'une semaine.

La mise en service des nouvelles installations de contrôle des entrées a quelque peu perturbé la fluidité des entrées du public, cela d'autant plus que la forte chaleur du début du mois de juin a sensiblement influencé la fréquentation (16 jours à plus de 25 degrés, dont 6 à plus de 30 degrés). Après quelques immanquables péchés de jeunesse, ce matériel a pu être mis au point de manière à donner satisfaction aux utilisateurs. Après une année d'utilisation, de nombreuses et intéressantes données ont pu être relevées permettant de modifier certaines pratiques et d'améliorer la gestion de la piscine.

La buvette de Pully-Plage a été reprise par M. et Mme Danner. Le chiffre d'affaires réalisé par ces nouveaux exploitants est très intéressant malgré la saison relativement mauvaise. Les échos rencontrés par notre fidèle clientèle étant très positifs, nous souhaitons à ce couple compétent de pouvoir continuer à exploiter cette buvette de manière identique durant les prochaines années.

Vignes

Surface du vignoble en propriété:	35'264 m ²
Surface du vignoble en location:	5'195 m ²
Surface totale exploitée:	40'459 m²

Etat 2004	
Chasselas	21'220 m ²
Chardonnay	2'475 m ²
Pinot noir	4'065 m ²
Gamay	1'291 m ²
Diolinoir	1'051 m ²
Garanoir	3'004 m ²
Sauvignon	1'989 m ²
Sylvaner	2'320 m ²
Gamaret	3'044 m ²

Saison viticole

Pour les vignes communales de Pully, l'année viticole 2005 peut être considérée comme excellente. Heureusement, le vignoble pullièran a été épargné par l'important orage de grêle du 18 juillet qui s'est, hélas, abattu sur les vignes du Lavaux à partir de Lutry.

Après un brusque retour de l'hiver le 17 avril - Pully se rappelle les importantes chutes de neige - le débourrement se déroule exactement selon la période moyenne décennale (aux environs du 18 avril). Les températures, en constante augmentation, écartent rapidement tout risque de gel. En mai déjà, les températures atteignent des valeurs estivales et le mois de juin enregistre pendant six jours des chaleurs caniculaires. La floraison bénéficie donc de conditions idéales (18 juin) favorisant l'apparition de trop nombreuses grappes. Il a fallu, avant l'heure, intervenir avec le sécateur.

De manière globale, l'été 2005 s'avère plutôt sec et chaud. Excepté le mois d'avril, tous les mois affichent un déficit hydrique. La température se situe dans la norme offrant ainsi des conditions idéales pour la réussite d'un excellent millésime.

Les vendanges ont débuté le 27 septembre par le Sauvignon et se sont terminées le 12 octobre. Elles se sont déroulées dans d'excellentes conditions météorologiques. D'une manière générale, les quantités récoltées par rapport à l'an dernier sont pratiquement les mêmes avec toutefois des sondages supérieurs, excepté pour le Garanoir.

La récolte, très homogène et bien équilibrée, a produit des blancs aromatiques, assez souples et de belle structure. Les cépages rouges, aux couleurs soutenues, de bonne complexité tannique, présagent un millésime exceptionnel.

Cave communale

La dynamique entamée ces dernières années se poursuit et les vins communaux sont de plus en plus appréciés par la clientèle. Ces constatations réjouissantes sont encore renforcées par les excellents résultats obtenus lors du 12e Concours international des vins de Zürich «Expovina». Le Sève-Resses 2004 a reçu un diplôme d'or et le Diolinoir-Gamaret 2004 un diplôme d'argent. En plus de ces bonnes nouvelles, le responsable de l'exploitation des vignes communales, M. Basile Aymon, a obtenu un magnifique 6e rang sur 99 participants à la traditionnelle cérémonie Triennale 2005 de la Confrérie des Vignerons. Ce brillant résultat lui a valu de recevoir une médaille d'argent. A noter que seules 10 médailles d'argent ont été distribuées et 16 médailles de bronze. Cette magnifique distinction couronne les nombreux efforts entrepris par nos vigneron.

<i>Récolte encavée (en litres)</i>	<i>2005</i>	<i>2004</i>
Chasselas	16'500	16'700
Chardonnay	1'100	1'600
Pinot noir	2'500	2'800
Gamay	800	1'000
Diolinoir	950	900
Garanoir	850	700
Gamaret	2'000	2'100
Sauvignon	300	300
Sylvaner	300	300

<i>Sondages (en °Oechsle)</i>	<i>2005</i>	<i>2004</i>
Chasselas	78	76
Chardonnay	92	90
Pinot noir	94	93
Gamay	92	86
Diolinoir	95	94
Garanoir	87	92
Gamaret	93	95
Sauvignon	94	94
Sylvaner	93	92

Forêts

L'équipe des forestiers bûcherons a procédé à diverses coupes annuelles dans les secteurs suivants:

- aux Daillettes (au-dessus de la route de Belmont);
- dans les forêts de Rochettaz, au-dessous de la route de la Bernadaz sur la Commune de Paudex;
- dans les forêts de Chenaulaz vers la Poudrière.

Cette dernière coupe n'a été que partiellement réalisée en raison des chutes de neige du 17 avril. En 2006, nos collaborateurs continueront cette intervention dans le cadre des abattages saisonniers.

Volumes exploités

<i>Résineux (9%):</i>		<i>Feuille (91%)</i>	
Bois de service	37 m3	Bois de service	376 m3
			413 m3

En plus de ces volumes, les chablis (bois cassés ou bostrychés) représentent une totalité de:

<i>Chablis résineux (51%)</i>		<i>Feuillus (49%)</i>		
Bostryché	75m3			
Abîmé par le vent et la neige	227 m3	Abîmé par le vent et la neige	285 m3	587 m3
Total bois utilisable	339 m3	Total	661 m3	1'000 m3

Comme déjà cité, le 17 avril restera une date qui a marqué les forestiers. En effet, en raison des fortes chutes de neige, les forêts pulliérannes ont subi d'énormes dégâts dont le volume peut se chiffrer à environ 500 m3. Quantité d'arbres se sont cassés ou ont été déracinés bloquant routes cantonale ou communales, chemins forestiers et piste Vita. L'équipe a dû déblayer en toute urgence ces dessertes, notamment celle de Belmont dès le dimanche.

Les secteurs les plus touchés étaient situés à basse altitude entre le stand de Volson et les hauts des bois de Chenaulaz. De nombreuses parcelles de jeunes forêts (entre 15 et 30 ans) ont considérablement souffert de ces conditions particulières. Les rivières de la Chandelar et de la Paudèze ont été par endroits obstruées d'arbres et de branches.

Comme à l'accoutumée, l'équipe forestière a procédé aux principaux travaux saisonniers ci-après:

- entretien des chemins, fauchage des bordures, nettoyage et évacuation des eaux;
- fauchage des plantations et soins culturaux;
- préparation et vente du bois sec au hangar;
- gestion du stock de plaquettes destinées à la centrale de chauffe du Collège des Alpes.

En collaboration avec une entreprise privée, les bûcherons ont aménagé une piste forestière située au bord de la Chandelar. Suite aux travaux de coupe de l'an dernier, les sentiers et les passerelles de Rochettaz ont dû être réparés par l'équipe.

Dans le cadre des recherches en vue de diminuer le déficit du secteur forestier, une convention a été signée avec la Commune de Lutry pour la mise à disposition du personnel de Pully. Cette commune voisine, manquant de personnel spécialisé, a sollicité notre appui en raison des excellents contacts échangés tout au long de l'année. Rappelons que toutes deux font partie du même triage forestier. Ce partenariat, intéressant sur le plan de la collaboration régionale et sur le plan financier, a obligé de sous-traiter auprès d'entreprises privées certains travaux pouvant être mécanisés.

Divers subsides ont pu tout de même être reçus en raison du rôle de protection que les forêts pulliérannes remplissent à certains endroits.

Commission consultative et extraparlamentaire des sports

La commission ne s'est pas réunie en séance plénière cette année. Toutefois, les Mérites sportifs pulliérans ont été attribués aux personnes suivantes:

Le mérite pour l'esprit sportif (fair-play) à M. Gérald Cuche.

M. Cuche a renoncé très tôt à une carrière de sportif individuel en athlétisme pour se consacrer à la formation des jeunes. Responsable du groupe des pupilles de la FSG, section de Pully de 1968 à 1987, il a été, entre autres, technicien et membre de diverses commissions. Il a fait partie, en 1992, du comité du Pully Rink-Hockey club pour devenir responsable technique, de 1994 à 1996, et

entraîneur de l'équipe féminine avec un titre de champion suisse en 1995 et une coupe suisse en 1996. Depuis 1995, M. Cuche est président du Ski-Snowboard club de Pully.

Le mérite sportif junior masculin à M. Raphaël Gabella.

Ce jeune sportif, né le 24 février 1989, membre du Club nautique de Pully, a obtenu de très bons résultats en 2003-2004 en Suisse et à l'étranger dans la catégorie Optimist. Il a été trois fois champion suisse par points dans cette même catégorie et a participé trois fois aux Championnats du monde.

Le mérite sportif junior par équipe à l'équipe junior de l'Espérance Sportive de Pully.

Cette équipe junior a été championne suisse dans sa catégorie, quatre fois consécutive. De plus, elle a obtenu les titres de championne vaudoise, de la coupe vaudoise et du championnat de la conférence ouest. Pour l'Espérance Sportive, ces brillants résultats récompensent les nombreux efforts déployés pour la formation des jeunes.

Une sympathique cérémonie de remise des récompenses s'est tenue le 21 février 2005 dans la salle de réceptions et au caveau communal.

Selon la tradition, une fois par législature, une visite d'installations sportives est organisée et cette fois-ci la commission s'est déplacée au Centre mondial du cyclisme à Aigle. Elle a pu constater que ces magnifiques installations répondent à un réel besoin tant au niveau local que suisse, voire même international. Quelques membres ont même eu le courage de s'initier à la pratique du cyclisme sur piste.

Office communal du logement

L'enquête annuelle sur les logements vacants a pour but de dénombrer, à une date de référence précise, les logements vacants, à vendre ou à louer, offerts sur le marché à Pully. L'objectif principal de ce relevé est de fournir des éléments d'appréciation sur la situation du marché du logement. Il sert notamment de base au calcul du taux de vacance. Le taux de vacance est un indicateur du degré de tension (ou de fluidité) du marché du logement. Rappelons que le taux de vacance au-delà duquel le marché du logement est considéré comme détendu est, dans le Canton de Vaud, de 1,5%.

L'enquête annuelle effectuée au 1er juin 2005 a montré que le taux global de logements vacants à Pully a encore baissé, passant de 0,48% à 0,25%. Avec seulement 22 logements vacants, la Ville de Pully, à l'instar de toute les villes du bassin lémanique, peine à sortir d'une situation tendue depuis 8 ans. En effet, pour la huitième année consécutive, le taux de vacance se fixe à un niveau extrêmement bas.

La pénurie touche toutes les catégories de logement, quelle que soit leur taille (en termes de nombre de pièces). On ne compte, au 1er juin 2005, qu'un logement de une à deux pièces et guère plus de trois pièces (5). Les logements vacants de 4 pièces et plus demeurent les plus nombreux (16).

D'une manière générale, des valeurs aussi basses que celles de ces dernières années n'avaient plus été enregistrées depuis le début des années 80. La croissance de la population résidante, l'augmentation du besoin de surface habitable par individu et la faiblesse de la construction sont autant d'éléments qui contribuent à cette situation de crise.

Menée conjointement à celle des logements vacants, l'enquête sur les locaux industriels et commerciaux vacants montre une baisse des surfaces disponibles (356 m²). A relever que ces surfaces disponibles sont constituées uniquement de bureaux.

Vente d'appartements loués

Comme en 2004, les 52 demandes d'aliénation sollicitées en 2005 ont été accordées sans condition par le Service cantonal du logement.

Amené à émettre un préavis à l'attention du Service cantonal du logement sur ces demandes d'aliénation, l'Office communal du logement a estimé que sur 52 logements, 46 logements pouvaient être considérés, de par leurs caractéristiques générales, comme entrant dans une catégorie dite «à pénurie».

DIRECTION

DES TRAVAUX

ET DES SERVICES INDUSTRIELS



Réhabilitation de la chaussée de la rue de la Poste



Travaux à l'avenue de Lavaux, renouvellement des conduites industrielles



Pose de la nouvelle vis de relevage à la station Chamblandes

Direction des travaux et des services industriels

Introduction

L'année 2005 aura été essentiellement une année de consolidation des actions de réorganisation prises en 2004 et de préparation pour les défis à venir.

Dans tous les secteurs d'activités de la DTSI, les collaborateurs ont su s'adapter aux changements organisationnels, prenant bien conscience que ceux-ci permettent à cette dernière de mieux répondre aux attentes actuelles des habitants et clients, et de s'adapter plus facilement aux exigences de demain.

Les rapprochements entre les équipes «eau» et «électricité» ont permis de centraliser certaines tâches administratives, de responsabiliser chaque collaborateur en lui confiant la charge de tâches qu'il maîtrise et de bénéficier de synergies ou de renforts pour certaines activités.

Pour faire face aux fortes réductions de personnel de ces dernières années, les équipes du Service de la voirie et de la STEP rationalisent leurs actions. A noter également que, malgré les nouvelles prestations (ramassage des déchets verts, doublement de la collecte du papier, de l'alu – fer-blanc), le coût d'élimination des déchets n'a pas cessé de baisser depuis 2002, grâce aux négociations entreprises avec les différents prestataires, passant de Fr. 149,50/habitant en 2002 à Fr. 124,30/habitant en 2005.

Les collaborateurs du Service administratif ont géré les nombreux aléas résultant de la mise en service du nouveau logiciel de facturation, ce qui leur a permis d'acquérir une bonne maîtrise de cet outil qui, une fois les problèmes liés au démarrage réglés, correspondra parfaitement aux attentes. Les connaissances acquises à cette occasion seront très utiles pour les adaptations aux exigences légales à venir (séparation des tarifs énergie et approvisionnement, marquage de l'énergie, etc.).

Avec le nouveau logiciel SIG de SIGIP (Système d'Information Géographique Intercommunal de Pully) et en collaboration avec le Service de l'informatique, l'équipe Cadastre-SIT a pu mettre en oeuvre le transfert et la saisie des données, en accordant une priorité aux réseaux souterrains. Une importante matière est ainsi prélevée dans les anciens systèmes et mémoires et regroupée dans le nouveau SIG.

Ce travail profite directement aux équipes d'exploitation, mais aussi aux chefs de projets du Bureau technique «chantiers», qui sont désormais à même d'utiliser avec facilité toutes ces données pour élaborer des plans. Pour plus d'efficacité encore, le logiciel de préparation de soumissions et de gestion financière de chantiers «Messerli» est en cours d'implémentation.

Chaque collaborateur de chaque entité de la DTSI peut ainsi travailler avec des méthodes et des outils modernes. La motivation des uns et des autres s'en trouve dès lors renforcée, ce qui se révélera utile pour relever les défis de 2006, dont en particulier:

- la mise en oeuvre d'une tarification électrique séparant les coûts de l'énergie et ceux du réseau;
- la mise en place de directives de sécurité spécifiques, en particulier pour la STEP et la Voirie, et de procédures de qualité pour les activités principales de la DTSI;
- la poursuite de toutes les actions entreprises à ce jour pour améliorer la qualité et l'efficacité de nos prestations.

La suite du voyage s'annonce toujours aussi passionnante.

Réseaux d'eau et d'électricité

Entretien et maintenance des réseaux

Réseau d'eau

Principales tâches:

- travaux de maintenance et de contrôle des ouvrages (détaillés ci-après);
- pose des vannes de raccordements pour les nouveaux immeubles, ainsi que dans le cadre de réfection de branchements défectueux;
- raccordements en provisoire pour les tiers, les services communaux et les diverses manifestations communales et privées;
- pose et dépose des compteurs d'eau pour révision, réparation et nouveaux immeubles;
- conseils aux usagers (qualité de l'eau, analyse de consommation, équipements).

Les travaux de maintenance, de contrôles des ouvrages et de monitoring de la qualité de l'eau ont été les suivants:

- nettoyage et désinfection des réservoirs et des captages des sources;
- prélèvements d'échantillons pour l'analyse bactériologique et chimique de l'eau du réseau, des sources, des piscines et du lac;
- détection et réparation de 28 fuites ou ruptures sur le réseau principal communal et sur la conduite des sources;
- détection et réparation de 24 fuites ou ruptures sur les branchements privés;
- révision de 310 bornes hydrantes du réseau de défense incendie;
- contrôle et entretien des ouvrages techniques nécessaires à la distribution.

La longueur totale du réseau d'eau potable est de 45 km.

Réseau d'électricité

Principaux travaux:

- pose et raccordement de 21 alimentations électriques de nouveaux bâtiments et de 20 réfections de l'alimentation électrique d'anciens bâtiments;
- pose et raccordements de 4 nouvelles armoires de réseau et remplacement ou réfection de 3 anciennes;
- raccordement et mise en service d'une nouvelle sous-station transformatrice MT/BT, avenue C. F. Ramuz, nommée «Paumaz», en collaboration avec les Services industriels de Lausanne;
- pose de 33 branchements provisoires pour des tiers et des services communaux;
- 16 branchements provisoires pour les manifestations organisées par la Commune et les sociétés locales;
- contrôle et nettoyage de 54 armoires de distribution BT;
- conseils aux usagés (analyse de la consommation et de la qualité de l'électricité).

La longueur totale des câbles du réseau communal atteint désormais 251 km (basse tension et éclairage public). Les 37 km indiqués en moins entre 2004 et 2005 (287 km en 2004) résultent de la précision acquise au travers de la saisie du réseau d'électricité sur le nouveau système d'information géographique.

Eclairage public

Principaux travaux:

- renouvellement de 79 luminaires par de nouveaux candélabres plus économiques, ainsi qu'échange de 499 lampes;
- contrôle NIBT de 1'020 mâts.

Le réseau d'éclairage public compte environ 98 km de câbles et 2'200 points lumineux pour une puissance installée globale de 316 kW. Les 79 luminaires remplacés cette année permettent non seulement le maintien d'un éclairage public de qualité mais aussi une économie de puissance d'environ 2%. Par ce renouvellement, une diminution globale de 47 kW a ainsi pu être réalisée depuis 1999 (soit environ 15% de consommation en moins).

Renouvellement et extension

Selon la planification établie à l'interne en coordination avec les autres services concernés (Ville de Lausanne, Swisscom, Cablecom, etc.), le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité a concerné principalement les chemins de Chamblandes, Volson, Coteau et Jolliette ainsi que le début du chantier de l'avenue de Lavaux.

Ce renouvellement a nécessité:

- pour le réseau principal de distribution d'eau, la pose de 690 m. de conduites auto étanches verrouillées en fonte ductile, soit un renouvellement d'environ 1,5% du réseau, ce qui est satisfaisant, ainsi que le renouvellement de 550 m. de la conduite d'adduction des sources de Montpreveyres, de 32 alimentations d'immeubles et de 5 bornes hydrantes;
- pour le réseau d'électricité, la pose de 4'600 m. de câbles réseau en cuivre isolé en plastique, toutes sections de câbles confondues.

Dépannages et services de piquet d'urgence

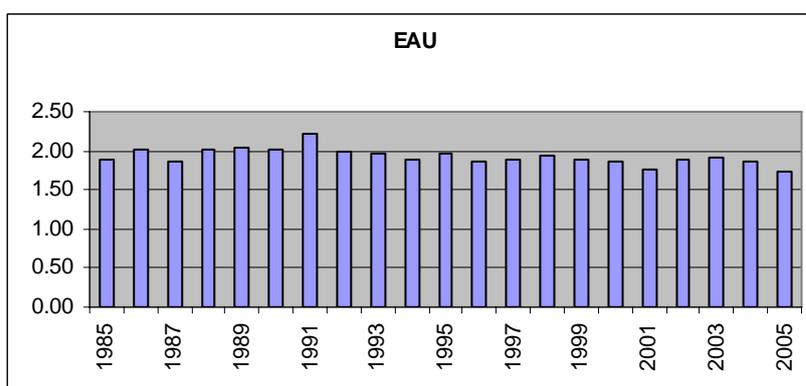
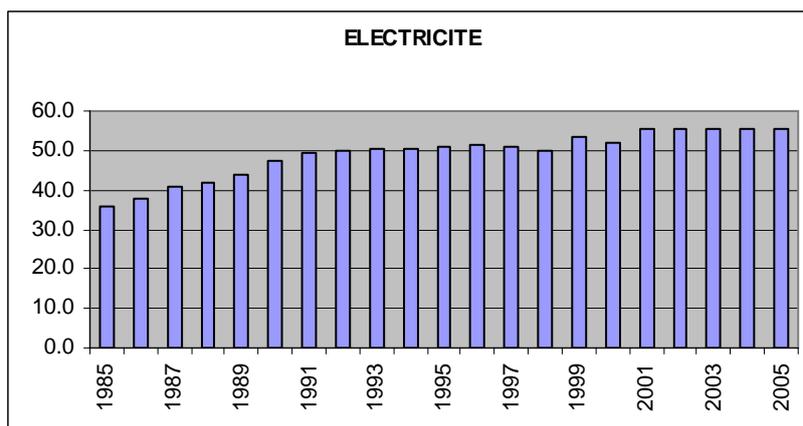
Eau

Le personnel du Service des eaux de Pully et d'Eauservice Lausanne ont assuré 52 piquets hebdomadaires caractérisés par 53 interventions sur le réseau communal, les sources et les installations privées.

Electricité

Les interventions du personnel, en dehors des heures de service et pendant les 53 week-ends de piquet, sont au nombre de 25.

Evolution des achats d'électricité et d'eau sur 20 ans

**Eaux**

Au 31 décembre, le nombre de clients raccordés au réseau d'eau s'élevait à 1'962.

Volume introduit dans le réseau pullièran

Sources de Montpreveyres	161'883 m3
Achat à Eauservice Lausanne	1'580'536 m3
Total:	1'742'419 m3

La production totale des sources de Montpreveyres se monte à 178'555 m3, puisque 16'672 m3 ont été vendus aux communes du Jorat.

Volume consommé

Tous les décomptes 2005 n'ayant pas pu être bouclés et facturés avant l'impression de ce document (problèmes liés à l'introduction du nouveau logiciel de facturation), il n'est malheureusement pas possible de mentionner le volume d'eau consommé et les statistiques s'y rapportant.

Electricité

Au 31 décembre, 10'227 clients étaient raccordés au réseau d'électricité.

Achats d'énergie électrique pour l'année:

55'460'756 KWh (55'401'823 KWh en 2004), représentant une faible augmentation de 0,1%.

Installations électriques intérieures et métrologie

Depuis 2003, le rôle de l'exploitant du réseau se cantonne à un devoir de surveillance de la bonne application de l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) et de garde de l'information transmise (avis d'installation et rapports de sécurité), ainsi qu'au rattrapage du contrôle périodique non réalisé au moment de l'introduction de la nouvelle loi.

Ainsi, au cours de l'exercice, 126 propriétaires d'immeubles ont été invités à faire contrôler leurs installations par des organismes de contrôle privés.

L'activité de l'unité «Installations électriques intérieures et métrologie» s'est concentrée sur le suivi de l'application de la nouvelle ordonnance (courriers aux propriétaires, réception des rapports de sécurité, contrôle technique et archivage) et sur les diverses mesures électriques nécessaires lors de la mise en service de nouvelles installations.

Actions liées à l'OIBT pour Pully

Avis d'installation	127
Rapports de sécurité	229
Avis de suppression de défaut	5
Ordres de contrôle	126
Rattrapage du contrôle périodique en retard	0

En raison de l'attente du nouveau logiciel dédié au suivi du contrôle selon l'OIBT, aucun rattrapage du contrôle périodique en retard n'a été effectué en 2005. A relever tout de même que pour la Ville de Pully, le rattrapage des contrôles périodiques restant à effectuer se situe à environ 6% (575 installations à contrôler à nos frais), situation que de nombreux exploitants romands de réseaux nous envient.

Compteurs d'électricité

Le parc de compteurs compte environ 10'650 appareils de tarification. Les compteurs fabriqués dans les années 70 et antérieures sont maintenant remplacés par du matériel neuf. Dès lors, les actions au niveau des compteurs, à savoir révisions obligatoires, contrôles par sondage, échanges, nouveaux abonnés, ont représenté 1'150 interventions. Début 2005, l'éclairage public a fait l'objet d'une campagne de mesure et de pose de compteurs d'énergie électrique.

Récepteurs de télécommande

Le parc de télécommandes compte 466 appareils. Quelque 15 récepteurs de télécommande, datant d'une trentaine d'années, ont été remplacés. Il s'agit en fait des appareils commandant l'enclenchement nocturne des chauffe-eau, les changements de tarifs et autres délestages pendant les heures de charge du réseau.

Assainissement et STEP

Réseau d'assainissement

En plus de la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de la mise en séparatif des réseaux d'évacuation des eaux, réalisée au cours des chantiers «multi réseaux» et du PGEE, il a été procédé:

- au curage d'environ 2'600 m. de collecteurs;
- au contrôle télévisuel de près de 800 m. de conduites;
- au remplacement de 8 regards défectueux par le Service de la voirie;
- aux travaux de mise en séparatif de l'entier du quartier des Chênes; les collecteurs de ce quartier recevant les eaux mélangées du quartier des Côtes de Montmoiret de la Ville de Lausanne, une demande a été faite à cette dernière pour que le séparatif y soit également réalisé;
- à l'accompagnement des propriétaires pour la mise en séparatif des chemins des Vosges, des Sapins, de l'avenue Villardin 14-20 et du chemin du Liaudoz 28-48.

STEP

Quelques chiffres...

Au 31 décembre, les équivalents-habitants* raccordés à la STEP se répartissent comme suit:

	31.12.2004	31.12.2005
Belmont**	3'126	3'195
Paudex	1'637	1'680
Pully***	17'091	17'269
Totaux	21'854	22'144

* EH = Equivalent-habitant comprenant la population raccordée permanente + 1/3 lit d'hôtel + 1/3 lit para-hôtellerie + 1/3 nbre d'emploi + 1/4 places de café-restaurant.

** 71 habitants de la Commune de Lutry sont compris dans le total de Belmont.

*** 72 habitants du quartier lausannois du chemin des Côtes-de-Montmoiret sont compris dans le total de Pully.

Par contre 1'455 habitants de Pully sont raccordés sur le bassin versant de la Vuachère, relié à la STEP de Vidy.

Près de 10'400 contrôles analytiques de l'eau et des boues ont été effectués par le personnel de la STEP. Ils démontrent que les rendements sont excellents (92,7% pour la biologie et 86,8% pour l'élimination du phosphore).

Avec une pluviométrie très faible de 773 mm (915,5 mm en 2004), il a été enregistré un déversement des eaux après décantation durant 120 heures (1,4% du temps) représentant un volume de 142'649 m³ (643'638 m³ en 2004), soit 6,38% du volume total non traité biologiquement.

A noter toutefois que la charge polluante est presque restée constante (légère diminution de la quantité de boues). Le faible volume d'eau, ainsi qu'une optimisation de l'aération des bassins biologiques dès juillet ont permis de réduire de plus de 10% la consommation d'électricité.

Données statistiques	2004	2005
Eaux traitées (m3)	3'898'831	2'091'423
Débit moyen journalier (m3)	10'256	6'125
Boues primaires soutirées (m3)	18'155	14'507
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (to)	1'262	1'015
Matières sèches évacuées y compris digesteur (to)	352	290
Sables évacués à la STEP de Lausanne (to)	10	13
Déchets de grille incinérés à la SATOM (to)	64	75
Perchlorure de fer pour déphosphatation (to)	239	233
Produits réactifs pour déshydratation (kg)	1'800	1'800
Electricité achetée aux SI (kWh)	599'637	410'874
Electricité fournie par le couplage chaleur-force (kWh)	157'581	245'943
Electricité vendue aux SI (kWh)	0	1'266
Electricité totale consommée (kWh)	757'218	656'817
Biogaz utilisé par le groupe (m3)	73'351	133'959
Gaz de ville (acheté aux SI de Lausanne)	23'394	9'594

Principaux travaux

Le remplacement de l'échangeur de chaleur des boues de digestion a permis d'optimiser la température dans le digesteur N° 1 et d'avoir ainsi une meilleure production de biogaz, et donc de produire davantage d'électricité.

L'échange des vannes pneumatiques d'extraction des boues en excès sur les bassins biologiques assure un meilleur soutirage des boues biologiques et évite dès lors certains problèmes de moussage sur les clarificateurs.

L'étude de faisabilité de l'optimisation du traitement des eaux usées et la réhabilitation des bassins biologiques et de décantation de la STEP est en cours. La première phase de diagnostic est pratiquement terminée. La seconde, ayant pour objet la détermination et la comparaison de variante de réhabilitation, vient de commencer et se poursuivra jusqu'à fin mars 2006.

Au chapitre de l'entretien des bâtiments, les travaux suivants ont été réalisés:

- changement de la vanne électromagnétique de la torchère;
- remplacement du surpresseur et du débitmètre pour le couplage chaleur force;
- changement de la sonde de mesures de vitesse de l'eau et du débit à l'entrée de la STEP (détériorée suite à une surtension atmosphérique);
- remplacement des pompes de recirculation des boues de digestion (puissance insuffisante suite au changement de l'échangeur de chaleur);
- changement des guides chaînes et des caoutchoucs de raclage de la grille d'égouttement;
- finalisation de la pose d'une protection contre la foudre.

Evacuation des boues

La STEP de Lausanne a pris en charge une partie de la production des boues de la STEP de Pully pour les incinérer et traiter l'ensemble de ses sables (lavage et mise en décharge); une importante quantité de nos boues (50%) ont été traitées à l'usine d'incinération de Monthey où sont également acheminés nos déchets de grille.

Station de pompage (STAP)

Suite aux deux inondations survenues cette année, les moteurs de deux pompes ont été remplacés et les deux autres révisés. Les luminaires ont été changés ainsi qu'une partie des compensateurs des pompes.

Stations de relevage (STREL)

La maison Häny a été mandatée pour effectuer la réhabilitation des trois vis d'Archimède utilisées pour relever, en deux endroits, les eaux du collecteur des rives du lac. Deux de ces vis, fortement usées, ont été remplacées. La troisième, qui est une vis de trop plein de la deuxième station fonctionnant uniquement lors de déversements au lac en cas d'orage, a subi une révision complète. Comme la vis d'une des deux stations devait être remplacée par le toit, nous avons profité de ces travaux pour refaire l'étanchéité des toitures des deux stations.

Routes, voirie, gestion des déchets

Routes

Hormis les réfections de chaussées réalisées dans le cadre des chantiers «multi-réseaux», les travaux suivants ont été effectués:

- à la vidange des sacs de route;
- chemin des Roches 17, voie Ouest sur 60 m², réfection du coffre et du revêtement;
- colmatage de 7'000 m. de fissures.

Gestion des déchets

Comparaison des poids des divers ramassages en 2004 et 2005 (en kg)

Matière	2004	2005	Diff. poids	Différence (%)
Ordures ménagères	4'095'440	4'054'600	- 40'840	- 1,0%
Déchets encombrants	423'340	392'160	- 31'180	- 7,4%
Verre	636'300	647'860	+ 11'560	+ 1,8%
Papier	968'560	1'117'580	+ 149'020	+ 15,4%
Déchets administratifs	9'640	4'850	- 4'790	- 49,7%
Ferraille + déchets encombrants	81'240	74'450	- 6'790	- 8,4%

Déchets végétaux	819'820	950'070	+ 130'250	+ 15,9%
Huiles usées	8'310	6'940	- 1'370	- 16,5%
P E T	47'360	47'920	+ 560	+ 1,2%
Aluminium + fer-blanc	889	3'700	+ 2'811	+ 316,2%
Piles	424	526	+ 102	+ 24,1%
Déchets spéciaux (CRIDEC)	6'945	6'399	- 546	- 7,9%
TOTAL	7'098'268	7'307'055	+ 208'787	+ 2,9%

Le total des collectes sélectives effectuées en 2005 s'élève à 3'252'455 kg, soit 44,5% (42,3% en 2004) de déchets triés à la source, ce qui correspond, par habitant et par année à:

<i>Déchets (en kg/habitant/an)</i>	<i>Pully 2004</i>	<i>Pully 2005</i>	<i>Vaud 2004 Commune 1000 hab ou +</i>
Ordures ménagères	251	247	280
Déchets encombrants	26	24	31
Verre	39	39	43
Papier	59	68	72
Déchets végétaux	50	58	74

Pour mémoire, l'objectif de GEDREL est d'arriver à 60% de déchets recyclés d'ici 2020.

Déchets verts

La collecte «porte à porte» des déchets végétaux a toujours beaucoup de succès. Actuellement 1'200 conteneurs bruns ont été acquis par les habitants. L'augmentation de 130 tonnes de la quantité comprend aussi les matières amenées directement au box de la Coulette.

Papier

La deuxième tournée mensuelle de ramassage du papier a permis d'augmenter de 15% (149 tonnes) la quantité récoltée.

Alu et fer-blanc

La mise en place, pour essai, à trois endroits de deux conteneurs pour le ramassage de l'aluminium ménager et le fer-blanc donne de bons résultats; ils vont donc être maintenus.

Déchets administratifs

La diminution de la quantité provient de la suppression de la tournée hebdomadaire dès le mois d'août. Elle est remplacée par des transports ponctuels ou sur demande.

Déchets spéciaux

Comme ces dernières années, deux journées de récolte des déchets spéciaux ont été organisées les samedis 7 mai et 1er octobre, en collaboration avec les communes de Belmont et de Paudex.

Coup de balai

Des employés de Tetra Pak ont été volontaires, le samedi 28 mai, pour un nettoyage de forêt en collaboration avec notre service. Les Monts-de-Pully, le village et les rives du lac ont été nettoyés par des habitants de Pully. Au cours de cette journée, il a été ramassé 180 kg de déchets, 3 pneus, environ 200 kg de verre et 40 kg de ferraille. Cette opération sera certainement reconduite en 2006. Que tous ceux qui ont participé à cette journée en soient vivement remerciés.

Travaux du service

Service hivernal

L'hiver a été très rigoureux. Le service, secondé par celui des parcs et promenades et appuyé par des entreprises privées, est intervenu à 40 reprises, dont 37 fois hors de l'horaire de travail.

Travaux journaliers

La priorité est donnée au nettoyage et au balayage des rues, places et trottoirs. Ce travail est effectué par les balayeurs et avec deux balayeuses mécaniques en appui, de même qu'un engin mécanique laveur. Une équipe s'occupe chaque jour du nettoyage des WC publics, du contrôle et du nettoyage des bennes à verre, des containers à PET et des déchets organiques ménagers.

Un service d'entretien est également assuré les samedis, dimanches et jours fériés, de 6h00 à 9h00, afin de garantir la propreté du centre ville, des rives du lac et des principaux points de collecte des déchets.

Travaux spéciaux

Le service s'occupe aussi de l'entretien des routes et des trottoirs, y compris le fauchage des talus. Il remplace si nécessaire les bancs publics et les corbeilles à papier. Il procède à l'échange du sable des 22 fosses à chien, quatre fois par année. Enfin, il effectue la plupart des travaux demandés par les autres directions, représentant:

<u>Administration générale</u>	<u>459 h.</u>
<u>Domaines</u>	<u>148 h.</u>
<u>Ecoles</u>	<u>45 h.</u>

Les travaux ponctuels les plus significatifs de cette année effectués par le service sont les suivants:

- réfection des sentiers;
- réfection du pavage au sentier des rives du lac;
- réfection du dallage au giratoire de la Gare;
- réfection du sentier des Oisillons pour cause de racines;
- évacuation de déchets de bois le long des rives du lac;

- remplacement de 8 regards sur chambre;
- remplacement de 16 bancs publics;
- remplacement de 2 sacs d'eaux pluviales;
- réfection des entourages d'arbres;
- réfection des îlots à l'avenue de Rochettaz;
- réfection des trous sur chaussée avec tapis froid;
- giratoire de la Gare, remplacement de 5 bornes;
- remplacement de 4 cadres sur des sacs d'eaux pluviales;
- travaux de maçonnerie aux stations de relevage de la STEP;
- reflâchages à la rue de la Poste, à l'avenue de Lavaux, au chemin des Roches, au boulevard de la Forêt et à Chenaulaz.

Cours d'eau

Suite aux chutes de neige du 17 avril, le service a collaboré avec les bûcherons pour le nettoyage de la Chandelard et de la Paudèze.

Qualité - Environnement - Sécurité

Gestion de projets

Introduit en 2003, le management orienté projets est pleinement opérationnel. A la fin de l'année, une vingtaine de projets significatifs étaient conduits conformément à cette nouvelle méthode de travail.

Sécurité au travail

Depuis 2003, toutes les actions «sécurité» de la DTSI sont coordonnées sur le plan communal, avec trois répondants de sécurité et un membre à la Commission de sécurité.

En 2005, la Commission de sécurité, placée sous l'autorité de M. le Syndic, a siégé deux fois. Quant aux répondants, ils se sont réunis une fois.

En 2006, une attention toute particulière sera portée sur l'adaptation de directives de sécurité standard de la branche aux spécificités de notre STEP et du Service de la voirie, ainsi qu'à différents cours de formation (secours, etc.).

Management de la qualité

La rédaction de diverses procédures de travail, tant au niveau technique qu'administratif, a permis de mieux maîtriser les prestations des entités et, surtout, de mieux régler les interfaces lorsque plusieurs sont concernées. Cet effort de répertoirer nos procédures clé se poursuivra en 2006.

Administration

Secrétariat

Pour l'administration commune à la DTSI et à la DUE, cette année a été l'année des remises en question: quelques changements de méthode de travail (la saisie et le traitement des permis de construire auprès de la Camac par Internet, la mise en place d'un outil de Système d'information du territoire accessible depuis le poste de réception pour mieux renseigner le public, par exemple), et/ou d'organisation.

Service commercial

Le grand projet, qui aura marqué 2005, est incontestablement le remplacement du logiciel de facturation des S.I. Comme toute nouvelle implémentation informatique, ce projet, tant dans sa phase préparatoire que dans celle de mise en œuvre, aura demandé des ressources importantes et un «moral collectif» d'acier. Mis en service dès le deuxième acompte de 2005, le nouvel outil est petit à petit apprivoisé, ce qui permet de découvrir et d'apprécier ses multiples fonctionnalités et de faire face aux inévitables défauts de jeunesse.

Mais cette année a aussi été celle de préparation d'un autre projet stratégique qu'est la réforme de la tarification des S.I.

En effet, la DTSI doit se préparer à répondre aux exigences du Décret vaudois sur le secteur électrique et du projet LApEI (Loi sur l'approvisionnement en électricité) en matière de tarification de l'électricité vendue.

C'est pourquoi, en collaboration avec les équipes techniques de notre réseau d'électricité, beaucoup de travaux ont déjà été effectués en 2005, comme:

- le calcul de la valorisation de notre réseau électrique, valeur essentielle du calcul du coût du transport de l'énergie;
- la préparation d'un portefeuille «produit Energie»;
- la préparation du marquage de l'origine de l'électricité;
- la réflexion sur la gestion de notre parc de compteurs dans le futur et sur les méthodes de relevés de ceux-ci;
- la préparation des partenariats futurs pour nos SI, toujours dans le domaine électrique;
- des nouvelles méthodes de facturation des taxes de raccordements.

Pour mieux nous préparer encore à la mise en place d'une structure commerciale performante, nous avons renforcé l'équipe en engageant, à l'automne 2005, une nouvelle stagiaire HEG.

2006...

En 2006, puisque contraints par le décret vaudois (sous réserve du résultat de la procédure de recours), il s'agira de mettre en place, pour le 1er janvier 2007, une tarification séparée entre l'utilisation du réseau et celle de l'énergie. Ce projet, élaboré en partenariat avec Paudex, Belmont, Romanel, Lutry et Lausanne, nous prépare à l'ouverture du marché de l'électricité. Pour éviter de se disperser, le projet de création d'une société commune avec Paudex et Belmont a été reporté.

Cadastre - SIT

Cadastre

Nos données cadastrales sont commandées une fois par année au Canton, durant les mois de janvier ou février, par le biais de l'Asit-VD. Durant l'année, les données cadastrales de la mensuration officielle (MO) sont en perpétuel mouvement. Toutefois, la mise à jour des nouveaux éléments de la MO par le Registre foncier peut prendre jusqu'à plusieurs mois selon les différents critères (avis manquants, mise à jour, etc.).

Aussi, pour avoir à disposition en tout temps des plans à jour, le bureau cadastre-SIT a mis sur pied, à l'interne, un cadastre appelé «pully_ville» qui nous permet de gérer dans notre base de données SIT un état à jour des constructions tel que bâtiments, trottoirs, îlots.

Les données cadastrales servent notamment pour différents domaines tels que:

1. Renseignement au public (propriétaires, architectes, ingénieurs, entreprises, etc.).
2. Positionnement de nos réseaux/installations (exploitation).
3. Plan de servitude.
4. Plan d'enquête de compétence communale.
5. Plan de référence pour notre SIG (SIGIP).
6. Plan topographique.
7. Projet de génie civil.

Exemple de tâche du cadastre: une mise à l'enquête publique concernant la mise à jour des plans d'extension légalisés fixant les limites des constructions.

Systeme d'information du territoire (SIT)

Les données de la mensuration officielle servent de base à de nombreux domaines de l'économie, de l'administration et de la vie quotidienne.

Dès le lancement d'un projet, les services, entreprises ou bureaux d'ingénieurs qui prévoient de construire ou d'aménager des bâtiments ont un besoin de données précises sur les limites des biens-fonds, le tracé des tubes et des conduites passant dans le sous-sol et sur divers autres éléments encore.

C'est pourquoi, la Ville de Pully s'est dotée, dans le cadre du projet SIGIP (Systeme d'Information Géographique Intercommunal de Pully), d'un nouveau logiciel SIG basé sur une technologie moderne de Topobase pour la gestion de ses données, tous domaines confondus.

Gestion des réseaux

Lors de chantiers, il faut savoir ce qui se cache en sous-sol, et notamment où circulent les conduites ainsi que les tuyaux déjà mis en place. Dans pareil cas, le plan des réseaux est d'un grand secours, puisque les conduites aériennes et souterraines y figurent comme celles de la DTSI servant au transport de l'électricité, de l'eau, des eaux usées, sans parler des conduites de prestataires externes pour le gaz, le téléphone, la télévision, etc.

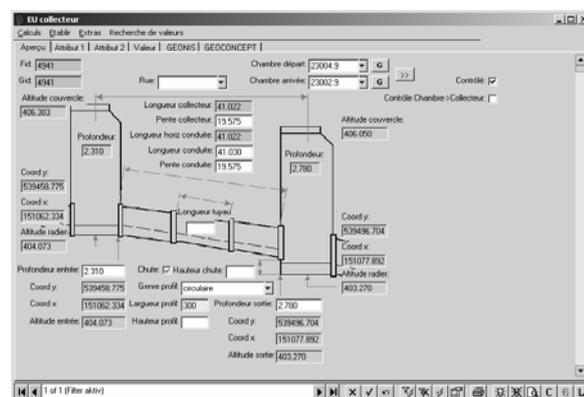
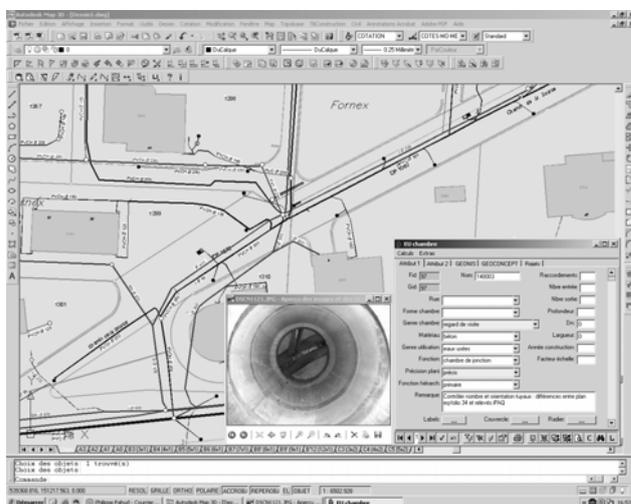
Réseau d'eau potable

Durant l'année écoulée, un effort conséquent a été mis en place pour compléter les attributs des différents objets du réseau d'eau potable. Nous pouvons voir le résultat sur la qualité et la rapidité, lors de la consultation des données mises à disposition, en particulier pour les besoins de l'exploitation.

Une base complète tant au niveau topologique qu'attributif est désormais à disposition pour nos tâches quotidiennes.

Réseau d'assainissement

L'intégralité de la topologie des conduites est saisie dans le SIG. Les anciennes données graphiques et numériques ont été récupérées dans le nouveau système. On peut dès lors consulter les fiches attributives pour obtenir les informations techniques d'une chambre ou d'un collecteur sur l'ensemble du territoire.



L'objectif pour 2006 est l'intégration des données concernant la partie PGEE (Plan Général d'Evacuation d'Eau) du réseau d'assainissement. De telles informations permettront une gestion optimale de la planification, de la mise en séparatif et du renouvellement du réseau de Pully.

Réseau électrique

Les traces, objets ponctuels (manchons, boîtes, coffrets, dérivations) et les câbles de basse tension, d'éclairage public, de fibre optique, de téléphonie communale, sont saisis dans le système SIG (Topobase).

Actuellement, une tâche conséquente est en cours: l'intégration des tubes du réseau d'électricité basse tension dans le SIG. Une fois terminée, elle nous permettra à la fois de produire des plans détaillés de nos réseaux (avec des coupes indiquant dans quel tube se trouve un câble donné) et également de générer des plans schématiques du réseau.

Bureau technique - chantier

Principaux chantiers terminés en 2005

Avenue de la Rosiaz, chemins des Ramiers et du Riolet

La touche finale de cet important chantier concernant les travaux souterrains, terminé en 2004, a été réalisée par la pose du revêtement définitif sur l'avenue de la Rosiaz en été 2005.

Chemin de Volson

Plusieurs ruptures de la conduite d'eau potable, ainsi que des fuites détectées par le Service du gaz sur leur conduite suite à de fortes odeurs, ont incité les services responsables à prévoir rapidement le remplacement de ces deux réseaux et, par la même occasion, de renouveler le réseau électrique sur le tronçon Sud ainsi que de réhabiliter la route sur un tronçon de 25 m. sujet à glissement.

D'une longueur de 560 m., ce chantier a duré cinq mois comme prévu, de mi-mars à mi-août 2005 et s'est étendu sur toute la longueur du chemin de Volson avec des ramifications jusqu'aux chemins du Vallon N° 6 et du Stand N° 4.

Chemins des Tilleuls, de Chamblandes et du Château-Sec Sud

L'exécution de ce projet, d'une longueur totale d'environ 420 m., a débuté en juillet 2004 par les travaux d'assainissement sur les chemins du Château-Sec et des Tilleuls. Puis, les travaux de fouilles communes faisant intervenir tous les services sur la partie Est du chemin de Chamblandes ont été réalisés.

Ce chantier s'est poursuivi jusqu'à fin mars 2005 avec le remplacement des conduites industrielles et la pose d'un collecteur de reprise d'eau pluviale de route, sur la partie Ouest du chemin de Chamblandes, puis avec la réfection complète du coffre de la chaussée et des revêtements sur la totalité de ce même chemin.

Les tapis définitifs des trois chemins concernés ont été posés dans le courant du mois de mai, selon les directives et sous surveillance d'un laboratoire d'analyses routières.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, la DTSI a reçu une proposition pour la sécurisation des piétons sur la partie Nord-Ouest du chemin des Tilleuls. L'évaluation des risques réels encourus et l'analyse de la situation ont démontré le bien-fondé de cette demande. Dès lors, après concertation avec le propriétaire concerné et mise à enquête publique du 23 septembre au 24 octobre, un tronçon de trottoir de 25 m. a été créé fin novembre-début décembre 2005 à cet endroit.

Réfection de chaussées 2005

Suite à un hiver 2004-2005 riche en neige et en écarts de températures, une rapide et inquiétante dégradation de l'état de certaines routes communales a été constatée. Les tronçons de la rue de la Poste et du chemin des Roches ont été particulièrement touchés.

Au vu des budgets limités à disposition, plusieurs réflexions ont abouti à exécuter uniquement les travaux les plus urgents et nécessaires au niveau de la sécurité, soit le remplacement complet de la structure de la chaussée Sud de la rue de la Poste, sur une longueur de 105 m. environ, ainsi qu'une réfection complète d'un petit tronçon (~ 20 m.) au chemin des Roches (au droit du N° 17, chaussée Ouest).

Les travaux ont été réalisés pendant la période des vacances scolaires, du 18 juillet au 15 août, afin de limiter les désagréments aux riverains et aux véhicules utilisant ce tronçon.

Une rénovation d'environ 100 m. du réseau d'électricité moyenne tension de Lausanne a également été exécutée durant les interventions à la rue de la Poste (financée par le Service électrique de Lausanne). La fin de la réfection (chaussée Sud), ainsi que la pose d'un nouveau tapis sur les deux voies de circulation, sont prévues dans le cadre des campagnes annuelles de tapis 2006-2007.

Chemins de Leisis, de Clair Matin, des Boverattes, du Caudoz et de la Reine Berthe

Le gros œuvre du chantier était terminé à mi-novembre 2004. La réalisation de deux seuils (gendarmes couchés) de chaque côté du carrefour Clair Matin-Boverattes, ainsi que la pose du surfacage définitif entre les carrefours Leisis-Volson et Leisis-Clair Matin ont été réalisés au printemps 2005.

Chemins du Coteau et de la Joliette

Ce chantier a débuté en novembre 2004 avec le renouvellement des conduites industrielles et la réfection de la chaussée sur le tronçon Ramuz-Collèges qui se sont terminés pour les fêtes de fin d'année.

En 2005, les travaux de fouille commune ont repris dans le tronçon en impasse sous le passage CFF, puis se sont poursuivis vers l'Ouest sur le chemin du Coteau. La maintenance quasi permanente de l'accès aux riverains n'a pas été le moindre défi du chantier.

La séparation des eaux claires et usées du quartier est maintenant effective par le raccordement des deux collecteurs précédemment construits jusqu'à l'avenue des Cerisiers.

Les travaux se sont terminés en septembre 2005 par la réfection des chaussées et la pose du revêtement définitif sur toute la chaussée concernée.

Bilan de boucllement de six préavis, en séance du Conseil communal du 7 décembre 2005

Concernant le boucllement des chantiers suivants:

27-2000	aménagements routiers et canalisations du quartier des Alpes;
7-2001	avenue des Cerisiers, conduites industrielles et collecteurs;
14-2001/17-1999	déviation du Liaudoz en direction de la Perraudettaz;
7-2003	avenue de la Rosiaz, chemin du Riolet, chemin des Ramiers;
18-2003	chemins de Leisis et de Clair Matin - collecteur EC Leisis-Paudèze;
22-2004	chemin de Volson, remplacement des conduites industrielles.

Le résultat global peut être qualifié de réjouissant puisque l'ensemble de ces travaux se solde par des non dépenses de l'ordre de 2,25 mios.

Le boucllement peut apparaître comme tardif pour certains préavis engagés depuis l'année 1999, déjà; cet état de fait est principalement dû aux dernières servitudes qui ont pris du temps pour être ratifiées par toutes les parties et par certaines contraintes liées aux aménagements extérieurs ou connexes à ces chantiers.

Dans l'ensemble, les coûts et délais ont donc bien été respectés. Quant à la qualité, il faudra attendre de nombreuses années pour en juger.

Il est à noter que les bons résultats sont dus essentiellement à la non utilisation des postes divers et imprévus, puisqu'il n'a été rencontré que très peu de mauvaises surprises sur ces chantiers.

Le seul dépassement est à mettre sur le compte d'une extension d'un chantier principal non prévue initialement.

Enfin, le chantier majeur que constitue la déviation du Liaudoz vers la Perraudettaz et les giratoires y afférents, affiche à lui seul une non dépense de quelque 1,8 mio - tout à fait exceptionnelle - s'expliquant par un préavis rédigé sans les soumissions rentrées et un dumping des entreprises soumissionnaires qui cherchaient du travail à ce moment précis. On voit là tout le caractère aléatoire parfois de ce genre de planification financière. Par exemple, sur la part du génie civil, les écarts pouvaient atteindre jusqu'à 43% du prix pour certaines entreprises. A cela peuvent se rajouter des surprises, positives ou négatives (qualité des matériaux ou des conduites, etc.).

Principaux chantiers en cours

Avenue de Lavaux

Renouvellement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection partielle de la chaussée. Réaménagement du carrefour Lavaux-Samson Reymondin

Rappelons que l'origine de ce projet provient du remplacement impératif des câbles à haute et moyenne tensions sur le tracé Perraudettaz-Lutry par les Services industriels de Lausanne (SIL). En effet, en l'an 2000, trois câbles de même type et datant des années soixante ont été mis hors service suite à un défaut d'isolation. La rupture d'autres câbles similaires pourrait priver d'énergie de nombreux clients (près de 20'000 personnes) dans notre région pendant plusieurs jours.

Pour des raisons évidentes de synergie, une étroite collaboration entre les services des deux villes a débouché, en ce qui concerne les réseaux pulliérans, sur une demande de crédit qui a été présentée au Conseil communal dans sa séance du 11 mai 2005.

Ce chantier, très important pour Pully, permettra aux différents réseaux de créer ou de remplacer des infrastructures indispensables à moyen et à long terme.

Réseau d'électricité

Renouvellement et renforcement du réseau basse tension (datant des années 50) sur les tronçons Perraudettaz-Montillier et Clergère-Damataire.

Réhabilitation des alimentations des bâtiments riverains, pose d'un ruban métallique pour assurer la mise à terre des bâtiments riverains, renouvellement de l'éclairage public.

Réseau d'eau de boisson

Renouvellement des canalisations du réseau principal sur les tronçons Perraudettaz-Liaudoz et Clergère-Damataire.

Remplacement, sur le domaine public, des branchements des immeubles riverains.

Réseau d'assainissement

Pour passer au système séparatif, il sera procédé à la pose de nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées de diamètres 300 à 1'200 mm, ainsi qu'à l'exécution du branchement des privés jusqu'en limite de propriété.

Les collecteurs de l'avenue de Lavaux drainent un bassin versant de quelque 100 hectares, représentant le tiers de la surface urbanisée de Pully. Elle est donc une artère clé pour la gestion de l'évacuation des eaux de la Ville. Afin de prendre les meilleures décisions permettant d'améliorer le bilan de l'épuration, tout en optimisant les investissements, il était nécessaire de réaliser, en anticipation de la phase 2 du PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux), des études détaillées de variantes de concept d'évacuation des eaux de ce bassin.

Sur cette base, les ouvrages à réaliser dans le cadre de la demande de crédit ont été dimensionnés au plus juste, en tenant déjà compte de la réalisation de mesures ultérieures à très court terme, telles que la mise en séparatif de la partie Sud du chemin de Montillier et du Collège Arnold Reymond, la création d'un ouvrage de régulation en amont de la voie CFF et la séparation des eaux de la place de la Clergère.

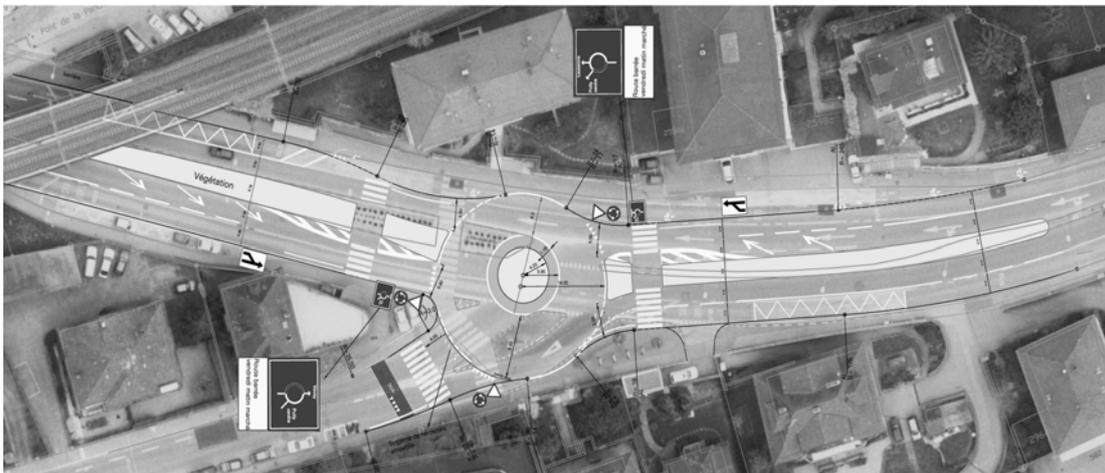
Le projet retenu, avec les réalisations à court terme précitées, permettra à la Ville de Pully d'avoir suffisamment de souplesse pour une mise en séparatif progressive de tout cet important bassin versant «Lavaux».

Réseau routier

Suite à une étude détaillée de l'état existant de l'infrastructure routière de l'avenue de Lavaux, qui a mis en évidence le mauvais état général (déflexions et orniérages très marqués) de certains tronçons, des travaux de réfection ciblés seront entrepris entre Perraudettaz et Montillier, ainsi que Samson Reymondin et Damataire.

En collaboration avec la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, un giratoire sera créé à l'intersection Lavaux-Reymondin. Cet ouvrage, issu d'un concept global, nécessite le remplacement complet de l'infrastructure routière à cet emplacement, en raison de contraintes de trafic très élevées.

Projet de giratoire Lavaux-Samson Reymondin, réalisation été 2006



Organisation du chantier

Au vu de l'importance des travaux à réaliser, au point de vue financier et maîtrise des délais, le chantier a été scindé en deux lots distincts avec la planification suivante:

- Lot 1 : Début des travaux: 4 octobre 2005
Fin des travaux: août 2007
- Lot 2 : Début des travaux: 4 octobre 2005
Fin des travaux: fin 2006

Information

De la Perraudettaz à Lutry, le chantier traverse les communes de Pully, Paudex et Lutry et il était indispensable de mettre en place une gestion du trafic en phase chantier afin de minimiser les impacts sur des artères très fréquentées (de l'ordre de 17'000 véhicules/jour).

Dans le but d'informer les populations touchées par les travaux, les deux principaux maîtres d'ouvrage que sont Lausanne et Pully, ont mis sur pied une séance publique d'information le 14 septembre 2005 à la Maison Pulliérane.

Avancement des travaux à fin 2005

- Lot 1 : Terrassement, mise en place des conduites industrielles, remblayage sur environ 200 m. depuis la Perraudettaz, en voie descendante, côté lac.
L'avancement correspond aux prévisions.
- Lot 2 : Terrassement, mise en place des conduites industrielles, remblayage sur environ 140 m. depuis le carrefour de la Damataire, en voie montante, côté Jura.
En raison de nombreuses difficultés techniques (proximité d'un important mur de soutènement et remplacement imprévu de conduites existantes), l'avancement est momentanément freiné dans ce secteur, toutefois sans coût supplémentaire à ce jour.
Globalement, l'avancement à fin 2005 correspond à la planification établie.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) Pully**Situation**

Phase 1 (documents de base, établissement d'un diagnostic)

L'avancement peut être estimé à 95%. La DTSI prévoit de transmettre pour validation cette première phase au SESA (Service Eaux, Sols et Assainissement du Canton) pour le premier trimestre 2006.

Phase 2 (concept général d'évacuation des eaux)

Une importante partie du concept général a déjà été réalisée lors de l'élaboration du projet Lavaux, qui représente une des colonnes vertébrales du système d'évacuation des eaux de Pully.

Coûts et délais

Les montants engagés s'élèvent à quelque Fr. 190'000.- à fin décembre 2005. Pour mémoire, le crédit octroyé pour l'élaboration des phases 1 et 2 est de Fr. 246'404.- (TTC). Les ressources utilisées (personnel communal) atteignaient 2'300 heures en octobre (prévu: 2'000 heures).

S'agissant des subventions, la Ville a encaissé à ce jour Fr. 72'000.- (pour mémoire, le montant maximum de la subvention pour l'ensemble du PGEE a été fixé à Fr. 281'732.-).

Planification

Des difficultés, plus importantes que prévu, rencontrées lors du transfert des données sur le nouveau logiciel SIG de SIGIP, ont entraîné des retards empêchant de finaliser l'étape 1 dans les délais prévus.

Comme mentionné ci-dessus, une partie importante de la phase 2 a été réalisée dans le cadre de l'étude «Lavaux», elle devrait donc être plus courte que prévu.

Pour ces raisons, et compte tenu de l'expérience accumulée, une nouvelle planification peut raisonnablement être revue de la façon suivante:

<i>Achèvement prévisible des travaux</i>	<i>phase 1</i>	<i>mars 2006</i>
	<i>phase 2</i>	<i>novembre 2006</i>
	<i>phase 3</i>	<i>octobre 2007</i>

PGEE intercommunal Pully - Belmont - Paudex

Dans le cadre de ce PGEEi, qui a comme objectif principal d'assurer la synthèse des PGEE des trois communes déversant leurs eaux usées à la STEP de Pully, les principales tâches réalisées en 2005 sont les suivantes:

- cadastre des canalisations: constitution d'une base SIT issue d'une compilation des données des trois communes;
- rapport d'état des canalisations: établissement d'un cahier des charges, appel d'offre et exécution des curages et des inspections (95%);
- étude de faisabilité pour l'optimisation du traitement des eaux usées et la réhabilitation de la STEP: phase 1 «diagnostic» terminée; phase 2 «établissement et comparaison de solutions techniques» en cours.

Marchés publics

Le 10 février 2004, le Grand Conseil décrétait l'adhésion du Canton de Vaud au nouvel accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) et adoptait la Loi sur les marchés publics modifiant celle de 1994. Le Conseil d'Etat a ainsi adopté, le 7 juillet, le projet de règlement d'application découlant de ces deux documents. La DTSI avait déjà mis en place, dès fin 2003, un groupe de travail afin d'anticiper au mieux les futurs changements, en collaboration avec les villes de Morges et de Nyon.

A fin 2004, on peut constater que les procédures définies par la nouvelle loi engendrent une multitude de questions encore à résoudre, notamment en ce qui concerne les marchés de services et de fournitures au sein de la Commune.

Des séances d'information ont été organisées pour informer la Municipalité et les cadres de l'administration communale des changements principaux apportés par la nouvelle loi et des répercussions sur les procédures d'adjudication. En ce qui concerne les marchés orientés gros œuvre (DTSI-DUE), un document avec des exemples concrets, complément au guide romand, sera achevé au printemps 2006. Il conviendra également de déterminer, à cette occasion, la structure à mettre en place pour traiter les futurs appels d'offres au sein de tous les services concernés.

Mise en place d'un logiciel d'élaboration de soumission et de contrôle des coûts

La méthode de gestion de projets, mise en place dès 2003, fonctionne bien, mais les outils à disposition ne sont pas suffisants pour une gestion fine des coûts et des délais (rédaction des

soumissions, suivi des métrés et des coûts). La direction souhaite améliorer cette situation par l'implémentation d'un outil de gestion de chantier orienté métier.

Le logiciel Messerli répondant à ces attentes, il a donc été décidé de l'implanter au bureau technique - chantiers. Les bénéfices attendus sont, entre autres: un fichier d'adresses commun DTSI-DUE, l'utilisation de soumissions types, une maîtrise des coûts adaptée au métier, un gain de temps et une homogénéité pour le suivi des coûts et délais, ainsi qu'une meilleure traçabilité.

L'application devrait être complètement opérationnelle pour l'été 2006.

Etudes en cours

Avenue de l'Avenir

La conduite principale d'alimentation en eau de boisson sise dans l'avenue de l'Avenir est en très mauvais état. Posée au début des années 1940, des fuites ont été constatées à 13 reprises depuis 1980 (dont 5 fois en 2005).

Sur ce même tronçon, le Service du gaz de la Ville de Lausanne vit la même situation et a demandé à pouvoir renouveler sa conduite de distribution.

Après analyse des autres réseaux, il a été décidé de mettre en séparatif le réseau d'assainissement ainsi que de réhabiliter la chaussée.

Afin d'éviter de nouvelles ruptures sur le réseau d'eau, coûteuses financièrement, la DTSI a agit dans l'urgence (voir la communication au Conseil communal du 5 octobre 2005). C'est ainsi que le tronçon défectueux, mis hors service, a été remplacé par une conduite d'alimentation provisoire dans le courant du mois de novembre. Il faut relever que cette mise en provisoire ne fait qu'anticiper celle nécessaire lors de la phase de chantier prévue en 2006.

Chemins du Fau-blanc, du Montillier et Collège Arnold Reymond

Dans le préavis «Lavaux-Léman», plusieurs mentions ont été faites comme l'obligation, à court terme, de séparer les eaux claires des eaux usées, des bassins versant Montillier et Fau-blanc ainsi que du Collège Arnold Reymond. Le secteur «Montillier-Nord» ne sera, quant à lui, pas séparé avant 10 à 15 ans; un déversoir d'orage sera donc créé sur la place des Alpes.

Une étude portant sur la qualité de la chaussée, qui est fissurée, a été demandée. Celle-ci conclut à la nécessité de remplacer les couches d'enrobés bitumineux des chemins du Fau-blanc et du Montillier. En ce qui concerne les câbles électriques, ils seront renouvelés entre la sous-station du Liaudoz et son armoire de distribution du Montillier, au carrefour Fau-blanc-Montillier.

Début probable des travaux en juillet 2006.

Avenue de Belmont

La conduite principale du Service du gaz de la Ville de Lausanne, en fonte grise posée en 1932, est en mauvais état. Le Service du gaz a demandé de pouvoir changer sa conduite très rapidement, entre la place de Chantemerle et le chemin des Graminées.

Après analyse, la DTSI profitera de ces travaux pour:

- changer sa conduite d'eau potable sur le même tronçon;

- renouveler ses câbles électriques entre les armoires de distribution du sentier de l'Eglise et du chemin de Rennier;
- réhabiliter l'infrastructure routière.

De plus, sous la responsabilité de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, une étude de concepts d'aménagements urbains envisageables sera effectuée au cours du premier semestre 2006.

Début probable des travaux en novembre 2006.

Monts-de-Pully

Après plusieurs années de discussion et suite au recours au Tribunal administratif, le projet d'équipements du PPA des Trois-Chasseurs est toujours en attente. Il en est de même pour le collecteur eaux usées permettant de supprimer 12 fosses sceptiques de la zone rurale. Les travaux devraient être réalisés d'ici fin 2007, date butoir pour recevoir les subventions cantonales (environ 20% des coûts liés à ce réseau).

Pour ce qui est du réseau d'eau potable, l'ancienne conduite en fonte grise serait changée et un bouclage effectué avec le réseau d'eau de Savigny.

DIRECTION

DE L'URBANISME

ET DE L'ENVIRONNEMENT



Mise en place des premiers éléments du nouvel orgue de l'Eglise du Prieuré



Réfection des douches de la salle omnisports du Collège Arnold Reymond

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

L'année 2005, c'est...

La planification des sites stratégiques identifiés dans le plan directeur.

La poursuite du réaménagement de l'avenue de Lavaux.

La densification du bâti qui divise.

La poursuite des réflexions sur les missions du Service des parcs et promenades.

Conformément au plan directeur, la planification du territoire communal s'est poursuivie avec l'approbation du plan partiel d'affectation (PPA) de Champittet et du PPA Samson Reymondin. Au cours de l'automne, les PPA «C. F. Ramuz-Tirage» et «Boverattes» ont été envoyés aux services cantonaux pour l'examen préalable prévu par la loi.

L'étude d'aménagement sur le devenir du port de Pully a été entreprise et devrait être finalisée au cours de 2007. Quant à l'étude sur l'avenir du Vallon de la Paudèze, elle pourra être lancée après l'acceptation par le Conseil communal du crédit nécessaire et, surtout, après l'accord intervenu entre les quatre Municipalités de l'Est lausannois sur un projet de jonction autoroutière aboutissant à Lutry et qui devrait conduire le Conseil d'Etat à abandonner formellement le projet «Reconversion» débouchant à la Damataire.

Restent le plan général d'affectation du secteur des Monts-de-Pully et le plan partiel d'affectation du hameau des Trois-Chasseurs, qui devront faire l'objet d'une nouvelle décision du Conseil communal, suite au recours d'un propriétaire admis par le Tribunal administratif.

Profitant des travaux nécessaires à la création d'une nouvelle ligne électrique souterraine de 50KV, la direction a conduit l'élaboration, par un mandataire externe, d'un projet de réaménagement de l'avenue de Lavaux, permettant de prolonger le concept paysager déjà réalisé à la Perraudettaz et redonnant une nouvelle identité à cette avenue et en particulier à l'entrée Est de Pully.

D'autre part, dans le but de résoudre, à moyen et à long terme, la constante augmentation de la charge de trafic individuel motorisé sur le réseau routier, la direction a participé à l'élaboration du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) en tant que représentante des Municipalités de l'Est lausannois. Elle a, de plus, collaboré avec les Directions des travaux et services industriels (DTSI) et de police à de nombreuses réflexions sur divers réaménagements du domaine public.

En ce qui concerne les activités de la construction et par rapport aux années précédentes, la direction a traité un nombre constant de demandes de permis de construire. Parce que les terrains libres se font rares, la zone urbaine du territoire communal étant déjà pratiquement construite dans sa totalité, chaque nouveau projet de construction tend à utiliser au maximum les possibilités constructibles réglementaires, ce qui provoque de nombreuses oppositions et recours au Tribunal administratif de la part du voisinage direct.

Pour le programme de réhabilitation du patrimoine immobilier communal, la direction a, comme chaque année, été mise à contribution pour de nombreux chantiers, dont le plus conséquent concerne la première étape de la rénovation des installations sanitaires du Collège Arnold Reymond.

Pour sa part, le Service des parcs et promenades a poursuivi sa réflexion sur la rationalisation de ses missions et sa restructuration, avec pour but la réduction progressive des coûts d'entretien. Les deux mesures les plus visibles ont été la diminution du fleurissement du domaine public et des bâtiments communaux, ainsi que l'introduction progressive d'une gestion visant un entretien différencié des espaces verts.

Planification du développement de la Ville

Les nombreux objectifs d'aménagements concernant les sites stratégiques identifiés dans le plan directeur communal trouvent, au cours des années et au gré des opportunités, une concrétisation progressive. Au nombre des projets de plans partiels d'affectation aboutis (ci-après PPA), ou en passe de l'être, figurent les dossiers mentionnés ci-après.

PPA «Champittet»

Après l'adoption par le Conseil communal, le 9 mars, la réflexion sur le devenir de la propriété de Champittet s'est terminée en fin d'année avec le retrait du recours au Tribunal administratif initié par un opposant. Une servitude de droit privé a pu être négociée entre le propriétaire et le recourant, rendant le plan partiel d'affectation dès lors opérationnel.

L'objectif principal du PPA est de proposer un concept d'aménagement assurant le respect des valeurs paysagères du site, tout en garantissant une valorisation des droits à bâtir.

PPA «Samson Reymondin»

Le PPA et son règlement (RPPA) «Samson Reymondin» a été adopté par le Conseil communal le 5 octobre. Le 25 janvier 2006, le Département des institutions et des relations extérieures l'a approuvé préalablement, sous réserve des droits des tiers. Etant donné qu'il avait fait l'objet d'une opposition de la part des CFF concernant la pose d'une paroi antibruit, levée par le Conseil communal, il faut réserver un éventuel recours avant sa mise en vigueur définitive.

L'objectif principal du PPA est d'assurer une transition de qualité entre le noyau historique du centre ville et le nouveau domaine bâti, tout en garantissant les droits à bâtir de la forte densité.

PPA «C. F. Ramuz-Tirage»

Le PPA «C. F. Ramuz-Tirage» a pu être envoyé à l'examen préalable des services cantonaux concernés le 28 octobre. Suite à cet examen, le projet de PPA et son règlement, le rapport 47 OAT accompagné par l'étude de circulation et la notice d'impact sur l'environnement, pourront être mis à l'enquête publique, puis soumis au Conseil communal au cours de l'année 2006.

L'objectif de cette planification est de réaménager le périmètre comprenant les propriétés de la COOP, de l'hoirie Milliquet et de la Commune, puis de le transformer en un espace de commerces, d'activités et d'habitations conformément aux objectifs de l'Espace Centre du plan directeur communal.

Pour garantir cet objectif, il est prévu de concevoir un complexe comprenant différents commerces, des logements, des activités tertiaires et éventuellement scolaires, voire de l'hôtellerie et des espaces publics de qualité, le tout devant s'intégrer harmonieusement dans le tissu existant et créer une nouvelle image pour l'entrée au centre de Pully.

PPA «Boverattes»

Après l'acceptation du crédit d'étude par le Conseil communal le 19 novembre 2003, l'étude d'un PPA, accompagné d'un plan directeur localisé (PDL), a pu démarrer.

Le résultat de cette planification propose une urbanisation, prioritairement dévolue à de l'habitat de faible densité, qui garantit le respect des valeurs paysagères du site, présente un traitement unitaire et homogène du bâti et du non-bâti et renforce les liens spatiaux en favorisant les

cheminements piétonniers. L'emploi du PDL permet de laisser des marges de liberté pour l'avenir, notamment en créant une zone à option dans le secteur actuellement affecté en zone d'utilité publique, rendant possible le développement à choix de constructions d'utilité publique ou d'habitat.

Suite à une présentation à la Commission permanente d'urbanisme en 2005, l'ensemble du dossier composé du PPA et de son règlement, du rapport 47 OAT, accompagné d'une étude acoustique concernant les nuisances sonores provenant du chemin de Rennier, a été envoyé aux services cantonaux pour un examen préalable. Après cet examen, le dossier sera mis à l'enquête publique avant d'être soumis au Conseil communal au cours de l'année 2006.

PPA «Port de Pully»

Sur la base de l'étude préliminaire élaborée en 2004, une ébauche de PPA a pu être initiée. Elle prévoit, en l'état actuel de la réflexion, un agrandissement du port existant, la création d'une aire de parking souterrain préservant la vue depuis l'avenue des Désertes, la création d'un grand parc et d'une aire d'hébergement, le tout en parfaite conformité avec les objectifs du plan directeur communal. Quant au secteur du chantier naval privé, il pourra soit perdurer et être agrandi, soit être modifié pour accueillir des habitations.

Ces réflexions feront encore l'objet de plusieurs présentations, notamment à la Commission permanente d'urbanisme, aux propriétaires environnants, ainsi qu'aux différentes associations concernées par le devenir du périmètre. Puis le projet sera finalisé et suivra la procédure usuelle, à savoir l'examen préalable cantonal, la mise à l'enquête publique et, enfin, l'adoption par le Conseil communal et par le Département.

PPA «Vallon de la Paudèze»

Suite à la proposition cantonale d'une nouvelle variante de débouché du raccordement autoroutier de Corsy à Lutry, aboutissant derrière le nouveau port de Lutry et non plus au carrefour de la Damataire, l'étude sur le développement du bas du Vallon de la Paudèze peut à nouveau être envisagée. Les objectifs de l'étude et la démarche proposée, avec notamment l'abandon d'un concours d'idées au profit d'une procédure de planification classique, ont été présentés au Conseil communal qui les a acceptés en fin d'année, de même que le crédit nécessaire.

PPA des Monts-de-Pully et PPA du hameau des Trois-Chasseurs

L'arrêt du Tribunal administratif du 25 octobre 2004, statuant sur le recours contre le plan général d'affectation des Monts-de-Pully et le plan partiel d'affectation du hameau des Trois-Chasseurs, adoptés par le Conseil communal le 10 octobre 2000, exigeait qu'une étude vérifiant la pertinence d'un remaniement parcellaire avec péréquation réelle soit effectuée. Dès lors, la Municipalité a mandaté un groupe d'experts externes et neutres, composé d'un notaire, d'un géomètre, d'un expert immobilier et d'un représentant du monde agricole.

Ce groupe d'experts a rendu son rapport en septembre. L'étude conclut qu'un remaniement parcellaire avec péréquation réelle est légalement, techniquement et financièrement faisable.

Ce rapport a été présenté au Syndicat d'améliorations foncières (ci-après Syndicat AF) lors d'une assemblée générale extraordinaire organisée en décembre. Au début de l'année 2006, le Syndicat AF devrait adopter une position de principe sur l'opportunité d'engager ou non un remaniement parcellaire à péréquation réelle.

Suite à cette prise de position, la Municipalité se déterminera également sur la suite à donner à ce dossier et soumettra un préavis au Conseil communal dans le courant de 2006.

Aménagements urbains

Requalification de l'avenue de Lavaux

Suite à la demande des Services industriels de la Ville de Lausanne de poser une nouvelle ligne électrique souterraine de 50KV, la direction a proposé un projet de réaménagement de l'avenue de Lavaux, permettant de prolonger le concept paysager déjà réalisé à la Perraudettaz et redonnant une nouvelle identité à cette avenue.

Les deux principaux objectifs visés par ce réaménagement peuvent être résumés comme suit:

- diminuer le caractère exclusivement routier de l'avenue de Lavaux, ainsi que la coupure qu'elle constitue à travers la Ville de Pully;
- aménager cette avenue en conciliant son rôle d'avenue urbaine avec ses fonctions de circulation.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Dans le but de maîtriser le développement de l'urbanisation et des transports privés (augmentation annuelle de 1,5%), les quatre Municipalités de l'Est lausannois ont adopté le principe d'un concept de transports individuels et de transports publics. Celui-ci a pu être intégré dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges, dit PALM, qui a été envoyé à la Confédération dans le but d'obtenir un financement des différentes mesures préconisées.

Concernant l'Est lausannois, deux projets sont proposés, soit: un nouveau raccordement autoroutier entre Corsy et le nouveau port de Lutry et, vraisemblablement à plus long terme, la création d'une ligne de tram Bussigny-Lutry. Ces deux projets nécessiteront des mesures d'accompagnement, tel que création de P+R et réaménagement d'espaces publics.

L'obtention d'un financement fédéral est liée à la création d'une entité politique d'agglomération (volet institutionnel du PALM), dont la forme reste à définir.

Aménagement des jardins familiaux des Alpes

Les travaux d'aménagement des jardins familiaux, mis en chantier en automne 2004, ont été achevés au début de l'été.

Pour limiter les coûts de réalisation, les équipements sont simples, modestes et fonctionnels. Ils comprennent 46 parcelles labourées, quelques alimentations en eau, un pavillon de service ainsi qu'une clôture de protection.

Inaugurés le 26 octobre 2005, les jardins familiaux peuvent être aménagés à la convenance de leurs locataires, mais dans le respect des règles édictées par l'Association des jardins familiaux.

Aménagement routier au chemin du Liaudoz

Depuis l'ouverture du Collège des Alpes, les parents d'élèves motorisés obstruaient les trottoirs de l'avenue des Alpes et du chemin du Liaudoz, avec leurs véhicules, pour la dépose et la prise en charge des enfants, sans tenir compte du danger qu'ils représentaient pour les écoliers, les piétons et le trafic routier.

Afin de remédier définitivement à ce problème, l'aire d'arrêt de courte durée pour véhicules, créée en automne 2004 à l'avenue des Alpes, a été complétée par l'installation d'une série de bornes amovibles le long du chemin du Liaudoz.

Autres dossiers

Au nombre des autres dossiers dont l'étude est achevée, mais dont la suite de la procédure juridique reste à faire (examen préalable, mise à l'enquête publique, adoption par le Conseil communal, approbation du Département), figurent:

- le concept de réaménagement de surface, avec modération de trafic, de l'avenue des Cerisiers (lié au projet de renouvellement des infrastructures mené par la DTSI);
- le projet concernant la motion de M. le Conseiller Dominique Favre «Limitation de la vitesse des véhicules dans les alentours du Collège de la Fontanettaz»;
- le réaménagement partiel du chemin de Rennier dans sa partie médiane, incluant la problématique de la sécurité des usagers et les mesures de lutte contre le bruit du trafic routier.

Au nombre des autres dossiers encore à l'étude figure le concept de réaménagement de surface, avec modération de trafic, de l'avenue de Belmont, du chemin de Fau-blanc et du boulevard de la Forêt.

Activités de la construction

Les activités de la construction suscitent deux constats de la direction. Premièrement, le fait que notre zone urbaine est pratiquement construite dans sa totalité conduit à une augmentation du nombre de projets utilisant les possibilités constructibles réglementaires maximales. Deuxièmement, notre réglementation communale en matière de police des constructions permet une densification conséquente en comparaison avec les autres communes vaudoises, même limitrophes (la zone villas permet la création de trois logements, par exemple).

Ces deux facteurs provoquent souvent l'indignation du voisinage de chaque projet, suscitant dès lors de nombreuses oppositions et recours au Tribunal administratif. Ces doléances ne portent pas seulement sur les gabarits des nouvelles constructions, exploitant au maximum les droits à bâtir sur chaque parcelle, tant en occupation du sol qu'en hauteur, mais également sur l'augmentation du trafic de véhicules qui en découle, générant souvent des craintes pour la sécurité du réseau piétonnier.

Mis à part ce phénomène généralisé des villes et de leurs périphéries, caractérisé par la démolition de villas remplacées par des immeubles plus volumineux, les activités de la construction, par rapport à l'année 2004, ont été marquées par un rythme soutenu et un nombre constant de demandes de permis de construire. La masse financière des coûts de construction a connu une légère augmentation d'environ 5% en 2005.

La masse financière représentée par les autorisations de construire délivrées en cours d'année atteint, tous projets confondus, quelque 38,70 mios de francs d'investissements potentiels (36,75 en 2004).

Dans le secteur privé, les autorisations de construire de nouveaux logements (immeubles collectifs et maisons familiales) demeurent majoritaires. Ce sont principalement les demandes concernant de l'habitation individuelle et des petits bâtiments, qui ont été particulièrement nombreuses en 2005 puisque ce secteur représente, à lui seul, plus de 18 mios de francs d'investissements prévisibles (7,37 en 2004).

Dans le secteur public, c'est la première étape (salle omnisports pour un peu plus de Fr. 600'000.-) de la rénovation des installations sanitaires du Collège Arnold Reymond qui a occupé la direction, hormis la somme de Fr. 660'000.- investie dans divers programmes de rénovation du patrimoine immobilier communal.

Police des constructions

Les données quantitatives sont présentées dans les tableaux ci-après. Les valeurs financières doivent être comprises conformément au chiffre 2 du Code des frais de construction (CFC), c'est-à-dire sans le prix du terrain, ni le coût des aménagements extérieurs, du mobilier et des frais secondaires.

<i>Projets autorisés toutes catégories confondues (valeur en millions de francs)</i>	2004	2005
Immeubles d'habitation collectifs	27,85	19,68
Maisons familiales	7,30	18,07
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	1,55	0,95
Totaux	36,75	38,70

<i>Projets autorisés en matière de constructions nouvelles (valeur totale en millions de francs)</i>	2004	2005
Immeubles d'habitation collectifs	21,21	12,09
Maisons familiales	2,16	8,30
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	1,16	0,50
Totaux	24,54	20,89

<i>Projets autorisés en matière de transformation et de rénovation (valeur totale en millions de francs)</i>	2004	2005
Immeubles d'habitation collectifs	6,63	7,59
Maisons familiales	5,20	9,77
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	0,40	0,45
Totaux	12,21	17,81

<i>Demandes de permis d'habiter/d'utiliser</i>	2004	2005
Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés (définitifs)	20	53
Concernant:		
▪ Bâtiments d'habitation collectifs	8	8
▪ Maisons familiales	3	4
▪ Autres constructions principales	1	2
▪ Transformations, agrandissements	6	31
▪ Ouvrages accessoires	2	8

Construction de logements	2004	2005
Nombre de logements autorisés	113	27
Nombre de logements en construction	60	52
Nombre de logements construits (occupés)	85	73
Nombre de logements construits (vacants)	6	4

Demandes d'autorisation de construire/de démolir	2004	2005
Nombre de dossiers enregistrés	160	149
Nombre de dossiers soumis à autorisations	153	126
Nombre de dossiers soumis à l'enquête publique	56	77
Nombre de dossiers retirés (ou suspendus)	4	3
Nombre de permis de construire refusés	4	3
Nombre de permis de construire délivrés	128	120
<i>Dont:</i>		
▪ Après enquête publique	57	52
▪ Dispensés de l'enquête publique	71	68
<i>Concernant:</i>		
▪ Bâtiments d'habitation collectifs	5	9
▪ Maisons familiales	66	53
▪ Autres constructions principales	0	
▪ Transformations, agrandissements	39	39
▪ Ouvrages accessoires	8	19
▪ Démolitions (avec permis de construire)	3	3
▪ Démolitions (sans permis de construire)	0	0

Procédures de recours

Le nombre de recours interjetés contre des décisions municipales relevant de la police des constructions ne va pas en diminuant. En 2005, neuf nouveaux recours, dont un interjeté auprès du Tribunal fédéral, sont venus s'ajouter aux neufs recours déposés les années précédentes. Au cours de l'année 2005, trois d'entre eux ont été retirés, quatre ont été admis et six ont été rejetés. Au 1er janvier 2006, deux causes faisant l'objet de négociation ont été suspendues. Le jugement des trois recours restants est attendu pour 2006.

Transformations et rénovations du patrimoine immobilier

A l'instar de l'exercice précédent, la direction a consacré une part importante de son temps à mener à bien les différents programmes de réhabilitation et de modernisation du patrimoine immobilier communal, que ce soit sous sa propre responsabilité ou avec le concours de mandataires spécialisés.

Reconstruction de l'Eglise du Prieuré

Lors de sa séance du 2 novembre 2005, le Conseil communal a été renseigné sur la situation du décompte des investissements engagés pour la reconstruction de l'Eglise du Prieuré et a pris acte des conclusions de la Commission de gestion et de la Municipalité.

La Municipalité l'a également renseigné sur la question, qui subsiste encore, du montant final des honoraires de l'architecte. Compte tenu de l'écart important entre les prétentions du mandataire et l'appréciation de la Municipalité, une procédure, dite «expertise hors procès», est en cours. Le Conseil communal sera informé de l'issue de cette procédure.

Nouvel orgue de l'Eglise du Prieuré

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 29 septembre 2004, le nouvel orgue est actuellement en fabrication auprès de la manufacture Hans Jakob Füglistler, à Grimisuat, en Valais.

D'ici l'automne 2006, il sera installé sur la galerie Ouest. Ainsi, l'Eglise du Prieuré aura retrouvé toute son identité.

Affaissement du perron d'accès du Collège Pierre d'Arvel

Au début de l'été, le perron d'accès du Collège Pierre d'Arvel, dont l'affaissement est contrôlé depuis quelques années, menaçait de s'effondrer. Immédiatement, les dispositions nécessaires ont été prises, les vasques déposées pour réduire la charge et la dalle étayée provisoirement.

Les travaux d'assainissement, soit le renforcement ou la reconstruction du perron, feront l'objet, en 2006, d'une étude suivie d'une demande de crédit au Conseil communal.

Défauts des vitrages des façades du Collège des Alpes

Trois ans après l'inauguration du Collège des Alpes, le problème des défauts des vitrages des façades subsiste encore aujourd'hui.

En effet, lors de sa séance du 29 juin 2005, le Conseil communal a diminué de Fr. 70'000.- le crédit nécessaire demandé par la Municipalité, supprimant ainsi toute marge de manœuvre dans la conduite du dossier. Cette situation a été confirmée lors de la rentrée des soumissions, le montant accordé ne permettant pas d'entreprendre les travaux de remise en état avec suffisamment de garanties. Une réflexion sur la suite de la démarche est actuellement en cours et le Conseil communal en sera tenu informé.

Aménagement d'un bureau dans la «Capitainerie» du port

Au printemps 2005, le bâtiment de la «Capitainerie» a été partiellement réaménagé par la création d'un local d'accueil et d'une vitrine pour l'école de voile du Club nautique de Pully.

Cet investissement a été financé par le biais du fonds Lina Borgeaud et par une participation du Club nautique de Pully.

EPIQR, concept de gestion de l'entretien du patrimoine immobilier

L'expertise technique systématique du patrimoine immobilier communal, avec l'outil de diagnostic EPIQR, a débuté cet hiver avec l'évaluation du Collège de Chamblandes.

Le logiciel EPIQR permet d'établir l'importance des dégradations d'un immeuble et de déterminer le coût estimatif de sa remise en état, en comparant des scénarios et en planifiant les investissements, compte tenu du vieillissement des éléments du bâtiment.

Autres travaux

En collaboration avec la Direction des domaines, gérances et sports, le bureau technique assume l'entretien et la rénovation des immeubles du patrimoine immobilier de la Ville, qui représentent:

- 27 bâtiments locatifs,
- 32 bâtiments administratifs,
- 14 bâtiments scolaires,
- 4 églises,
- 3 théâtres,
- 1 piscine couverte,
- 1 centre sportif (Rochettaz),
- 1 piscine non couverte (Pully-Plage),
- 1 port de petite batellerie.

Pour ce qui est de la majorité des interventions, celles-ci sont planifiées d'année en année et financées par le biais du budget soumis au Conseil communal, mais également par voie de préavis selon leur importance.

Parmi les diverses transformations et rénovations du patrimoine immobilier communal, on retrouve la rénovation des installations sanitaires de la salle omnisports, soit le remplacement des appareils sanitaires et des douches, la pose d'un nouveau revêtement de sol en carrelage antidérapant, la mise en conformité des installations électriques et le rafraîchissement des peintures.

De plus, au cours de l'année écoulée, les travaux ci-après ont notamment été effectués:

- création d'un WC pour le Théâtre des Jeunes pour répondre aux exigences du Service cantonal de l'hygiène;
- remplacement de la chaudière, mise en place d'un bouilleur commun et réfection de l'introduction d'eau de l'immeuble sis à l'avenue des Alpes 16;
- réfection complète de l'étanchéité des terrasses du niveau 5 du bâtiment de la Damataire 11;
- réfection complète de l'étanchéité de la terrasse du logement de service de la Maison Pulliérene;
- remplacement de la tuyauterie et de la régulation, mise en conformité des installations électriques et sanitaires de la chaufferie du home-école des Mosses;
- remplacement de la climatisation du local serveurs du Bureau informatique;
- mise en conformité de la protection contre la foudre du Collège de Chantemerle;
- poursuite du remplacement des moquettes des classes du Collège Arnold Reymond;
- mise en conformité de la protection contre la foudre de l'Eglise de Chantemerle;
- remplacement des luminaires de l'Eglise de Chantemerle;
- remplacement des luminaires de l'Eglise du Coteau.

Inspectorat des chantiers - Prévention des accidents

Comme chaque année, cet organe a contrôlé la sécurité sur les chantiers du bâtiment et du génie civil, cela dans son rayon d'activité s'étendant sur les communes de Pully et de Paudex. Depuis le début de l'année 2005, l'Inspectorat des chantiers sur la Commune de Belmont n'est plus assuré par notre service. Dans ce cadre, 83 chantiers ont été visités à plusieurs reprises:

- 74 à Pully;
- 9 à Paudex.

71 d'entre eux l'ont été à l'occasion de travaux liés à la construction ou à la transformation de bâtiments, dont 12 en rapport avec des travaux routiers ou d'infrastructures techniques. Par ailleurs, il a été procédé à l'inspection spécifique de:

- 12 grues ou engins de levage;
- 39 échafaudages fixes ou mobiles.

Chauffages et réservoirs à combustible

Au 31 décembre, on dénombrait à Pully 1'960 installations de chauffage individuelles ou collectives, soit 9 de plus qu'une année auparavant.

Bien que les chiffres ne puissent pas être considérés comme le reflet d'une tendance durable, constat est fait que le gaz gagne toujours plus de terrain en tant qu'énergie de chauffage (installations nouvelles ou transformées).

Le fonctionnement de ces installations est assuré par les énergies suivantes:

<u>mazout</u>	<u>1'135</u>
<u>mazout et appoint</u>	<u>6</u>
<u>gaz</u>	<u>716</u>
<u>gaz et appoint</u>	<u>9</u>
<u>électricité</u>	<u>83</u>
<u>bois et appoint</u>	<u>7</u>
<u>pompe à chaleur + électricité</u>	<u>6</u>
<u>pompe à chaleur + gaz</u>	<u>4</u>

La capacité des différents réservoirs à combustibles et à carburants atteint 12'080'675 litres, répartis comme suit:

<u>mazout</u>	<u>11'617'310</u>
<u>benzine</u>	<u>140'000</u>
<u>diesel et essence</u>	<u>311'365</u>
<u>huile</u>	<u>10'000</u>
<u>solvants</u>	<u>2'000</u>

Le contrôle systématique et obligatoire de ces installations a permis de constater que 16 d'entre elles présentaient des défauts divers. Leurs propriétaires ont été appelés à effectuer les réparations sans tarder.

Motion Wurlod pour un Agenda 21

Lors de sa séance du 2 novembre 2005, le Conseil communal a été renseigné sur les résultats de l'étude concernant les modalités de mise en place d'un Agenda 21, objet de la motion de M. le Conseiller Daniel Wurlod.

Compte tenu de la situation financière actuelle, la Municipalité a proposé de renoncer à une enveloppe financière globale permettant l'élaboration d'un large catalogue d'actions, pour privilégier la mise en œuvre progressive de mesures concrètes, allant dans le sens d'un Agenda 21, financées par le biais du budget de fonctionnement.

Les propositions du préavis étant adoptées à une large majorité, une série d'actions seront inscrites au budget 2007.

Campagne Display™

La campagne européenne Display, lancée sous l'impulsion de l'Association Label Cité de l'énergie en automne 2005, a pour objectif d'inciter les Municipalités à mesurer et à annoncer les performances énergétiques et environnementales des bâtiments publics sous la forme d'une affiche «Display».

Réalisée sur le modèle de l'étiquette énergie de l'électroménager et des automobiles, «Display» donne une classification s'échelonnant de A comme admirable à G comme gravement mauvais, pour chaque type de bâtiment.

Sur proposition de la direction, la Municipalité a décidé d'adhérer à cette action concrète de développement durable, qui sensibilise les usagers aux questions environnementales et encourage les comportements éco-responsables des citoyens, en dotant de l'affiche «Display» les bâtiments scolaires au cours du printemps 2006.

Cité de l'énergie

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Pully à l'Association Label Cité de l'énergie, un état des lieux et une évaluation de la politique énergétique communale seront établis au début de 2006.

Il permettra d'apprécier le nombre d'actions envisagées, réalisées et suivies en matière de politique énergétique communale, ainsi que la situation de la Ville par rapport aux exigences du Label Cité de l'énergie®.

Les résultats de cet état des lieux serviront de base à la Municipalité pour décider de poursuivre la démarche en vue de l'obtention du Label Cité de l'énergie.

Protection de l'environnement

Assainissement du bruit CFF

Le 29 novembre 1998, le peuple suisse et les cantons ont accepté, en votation populaire, l'arrêté fédéral relatif à la réalisation et au financement des projets d'infrastructure de transports publics. Cet arrêté réglait notamment la question du financement des grands projets ferroviaires, dont celle des mesures de protection contre le bruit.

La Loi fédérale concernant l'assainissement du bruit causé par le trafic ferroviaire, comme l'arrêté fédéral concernant le financement, est entrée en vigueur le 1er octobre 2000. Ces dispositions fixent notamment les délais et les trois mesures pour l'assainissement du bruit se résumant comme suit:

- primo: des trains plus silencieux - lutte contre le bruit à la source, c'est-à-dire sur les véhicules, ce qui a déjà été entrepris pour les trains suisses «voyageurs» et sera finalisé, en 2015, pour les trains suisses «marchandises»;
- secundo: des installations antibruit - construction de parois et talus antibruit surtout le long des lignes à fort trafic marchandises;
- tertio: des fenêtres antibruit - montage de fenêtres antibruit sur certains bâtiments.

L'Office fédéral des transports (OFT) a chargé les CFF d'élaborer ce projet. L'OFT est responsable de l'exécution de la procédure d'approbation des plans et de l'autorisation de construire. La procédure d'enquête publique est sous la responsabilité du Canton.

Les CFF ont présenté leur projet à la direction au cours de l'année. Cette dernière a pu négocier un certain nombre de modifications de tronçons dans le but d'une meilleure intégration des parois antibruit. Elle a également réservé son opposition pour certains tronçons pour des raisons d'impacts visuels trop importants.

Le projet a été mis à l'enquête et a fait l'objet d'une présentation publique animée en janvier 2006. Lors de cette dernière, la direction, au nom de la Municipalité, a réitéré sa position quant à une éventuelle opposition sur certains tronçons posant un problème d'intégration.

Travaux des commissions

Commission permanente d'urbanisme

Cette commission, placée sous la présidence de feu M. Hubert Muller, a siégé à six reprises:

- Le 26 janvier, pour la présentation du PPA «C. F. Ramuz - Tirage»;
- le 9 février, pour examiner le préavis concernant le PPA «Champittet»;
- le 13 avril, pour examiner le préavis relatif au réaménagement urbain du carrefour Lavaux - Samson Reymondin;
- le 1er juin, pour être renseignée sur l'étude d'aménagement des Boverattes;
- Le 7 septembre, pour l'examen du préavis concernant le PPA «Samson-Reymondin»;
- le 24 octobre, pour l'examen du préavis concernant la réponse à la motion de M. le Conseiller Roland du Bois.

Commission consultative d'urbanisme

La commission a siégé à une reprise au cours de l'exercice 2005 pour examiner deux projets de construction posant un problème d'intégration dans leur site.

Commission de salubrité

Cette commission, placée sous la présidence de Mme Lucienne Vasserot, s'est réunie à 19 reprises pour examiner 74 demandes d'autorisation de construire et donner son avis sur la délivrance de 53 permis d'habiter définitifs. Elle a également procédé à la visite de 19 réalisations nécessitant des interventions complémentaires en vue de l'octroi du permis d'habiter définitif.

De surcroît, elle a été interpellée à 9 reprises par des locataires et des propriétaires confrontés ou divisés par des problèmes de sécurité et d'hygiène, qui se sont finalement résolus à satisfaction.

Entretien des espaces verts et des cimetières

Parcs et promenades

La réflexion menée en 2004 afin de trouver de nouvelles économies est passée en 2005 dans une phase concrète puisque la presque totalité des bacs et vasques ont été éliminés et remplacés, pour certains, par des blocs rocheux. De même, les édifices publics n'ont plus été fleuris comme par le passé. Enfin, la surface fleurie des massifs (giratoires) a été diminuée de moitié.

Malgré ces mesures restrictives, une réflexion globale sur le fleurissement de notre Ville sera reprise dans le courant de 2006, afin de rechercher le meilleur compromis entre frais d'entretien réduits et qualité visuelle de l'espace public.

Concernant les plantations arbustives, certaines d'entre elles, vieillissantes, ont été supprimées et remplacées par de la prairie fleurie extensive.

La réorganisation du service a abouti à la diminution d'un poste en 2005, sans licenciement, puisqu'un collaborateur a été transféré à la Direction des domaines, gérances et sports qui devait remplacer un autre collaborateur parti à la retraite.

Le personnel du service, au nombre de 14 personnes et de 3 apprentis, a réussi à mettre en place les mesures d'économies proposées et à assumer la charge de travail importante liée à l'entretien des surfaces vertes. Le service a pu compter sur l'aide de plusieurs demandeurs d'emploi, d'étudiants et d'auxiliaires, totalisant près de 2'600 heures de travail.

Il s'est également investi, en partenariat avec le secteur privé, dans de nombreux travaux paysagers et de tailles d'arbres, principalement dans les secteurs du Village, du Port et du Centre sportif de Rochettaz.

Certains secteurs, entretenus par les entreprises privées, ont été remis en soumission en 2005. Il s'agit des secteurs suivants: Collège de Mallieu, Collège des Alpes, carrefour de la Perraudettaz et Piscine Pully-Plage.

Le service a traité un nombre de procédures d'abattage ou d'élagage d'arbres en diminution par rapport à 2004 (68 dossiers pour 150 arbres).

D'autre part, comme chaque année, le service a également prêté son concours pour égayer, par des arrangements floraux, de nombreuses manifestations officielles (35), qui ponctuent la vie associative, sportive et culturelle de Pully.

Activités spécifiques

Plusieurs projets ont été mis en œuvre en vue d'améliorer l'usage de certains lieux fort fréquentés. Il s'agit notamment du réaménagement:

- des alentours des bassins de la piscine par l'arrachage des haies de Berberis et la pose d'une clôture;
- du dallage de la place de jeu de Chantemerle;
- des places de jeux du Pré de la Cure et de l'Eglise St-Maurice.

Le renouvellement du patrimoine arboricole communal s'est poursuivi avec la plantation de sept nouveaux arbres dans les différents secteurs.

La collaboration avec le Service informatique s'est poursuivie avec l'inventaire des arbres. Quelque 2'000 arbres ont été localisés par GPS et environ la moitié a fait l'objet d'une fiche d'identification avec espèce et état sanitaire

Il est aussi tenu compte de l'évolution de la pratique jardinière, en particulier avec l'introduction progressive de l'entretien différencié sur certains secteurs verts, avec la plantation d'anciennes variétés fruitières haute-tige aux Quatre-Vents et l'entretien de l'ourlet herbeux et de la lisière forestière, etc. Le recépage d'un tronçon du cordon boisé de l'étang de Rochettaz a été effectué.

Cette année, une nouvelle problématique a préoccupé le service. Il s'agit de l'apparition de l'ambrosie sur le territoire pullièran avec la découverte de trois foyers. Ces plantes, dites envahissantes, provoquent des problèmes de santé publique. Une information a été donnée à la population par le biais du pilier public.

Le service est aussi intervenu dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires à plusieurs endroits du territoire communal, dans le secteur de Rochettaz en particulier.

Il a également apporté son aide:

- aux vendanges du vignoble communal;
- au déneigement des routes et des trottoirs, en particulier lors des importantes chutes de neige du 17 avril 2005;
- à la mise en place de sapins de Noël;
- au ramassage des feuilles mortes en bordure des chaussées;
- à des travaux pour les autres directions.

Ce sont quelque 2'270 heures (2'120 en 2004) que ses collaborateurs ont consacré à l'exécution de ces prestations.

Cimetières

Suivant les instructions de la police municipale, le personnel a procédé à la désaffectation des tombes, caveaux et concessions venues à échéance au cimetière de Chamblandes (66).

Il a également accompli les tâches qui ont permis aux familles en deuil de conduire à leur dernière demeure 146 personnes.

Etablissement horticole de Rennier 44**Statistique des plantes cultivées**

Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations estivales) dont 8'950 jeunes plantes achetées	12'600
Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations automnales et printanières) dont 15'400 jeunes plantes et 9'500 bulbes achetés	27'000
Plantes pour fleurs coupées dont 1'300 bulbes achetés	8'900
Plantes diverses pour décorations et manifestations	400
Bouquets de fleurs coupées pour bureaux et civilités	400

En mai, une des petites serres a pu être démolie lors d'un cours de la PCi.

DIRECTION



DES ECOLES



Direction municipale des écoles

Service des infrastructures scolaires

Généralités

Direction municipale des écoles

Tout le personnel en charge de la scolarité obligatoire (établissements primaire et secondaire) a été transféré de la Commune au Canton en mai 2005, pour y rejoindre les deux directeurs d'établissements, les enseignants et le personnel parascolaire, qui étaient déjà sous l'égide du Canton depuis le 1er janvier 2004.

Afin d'assurer une liaison avec les instances cantonales et de gérer certaines activités qui se déroulent hors des heures scolaires, le Service des infrastructures scolaires communales de Pully est rattaché directement au Municipal des écoles. Les missions et les tâches de ce service communal sont les suivantes:

- planification des transports scolaires;
- équipement des locaux scolaires et parascolaires;
- gestion des études surveillées et des réfectoires scolaires;
- gestion des divers subsides (voyages d'études, camps de ski, courses d'école, spectacles, etc.);
- gestion du home-école des Mosses (école à la montagne) et des colonies d'été;
- administration de la classe d'enseignement spécialisé;
- organisation et suivi des visites du dentiste scolaire;
- facturation intercommunale des coûts d'écologie;
- contrôle de la scolarité obligatoire;
- bibliothèque scolaire des jeunes (50%);
- gestion des assurances complémentaires communales pour les élèves.

Les services de la santé, dans le cadre du milieu scolaire (infirmières, médecin et dentiste) restent également du ressort du Service communal des infrastructures scolaires.

Administration des écoles

En 2005, l'administration des écoles a poursuivi la reprise progressive des tâches communales relatives aux écoles ou aux élèves dans leur intégralité pour toutes les activités en dehors du temps scolaire obligatoire ou partiellement pour certaines activités scolaires obligatoires, qui bénéficient encore de subsides communaux.

Personnel

Le poste d'adjointe à l'administration, supprimé en octobre 2004, n'a été repourvu qu'à 20% du 1er novembre 2004 au 31 octobre 2005, puis à 50% depuis le 1er novembre 2005 à ce jour. En moyenne mensuelle, pour 2005, ce sont donc uniquement 1,25 EPT qui ont assuré les tâches d'administration scolaire restées à la charge de la Commune et qui ont poursuivi les tentatives du «désenchevêtrement» des tâches résultant du processus EtaCom.

En outre, le personnel et les auxiliaires du home-école des Mosses, des camps et des colonies de vacances, des réfectoires, de l'animation théâtrale, des études surveillées, partiellement de la bibliothèque des jeunes, du centre de documentation, les commissionnaires et le responsable de

l'informatique et audio-visuel scolaires, étaient donc encore à la charge de la Commune jusqu'à fin 2005.

Assurance complémentaire pour élèves

Pour l'année civile 2005, il a été établi et traité 21 déclarations d'accident pour le secteur primaire et 71 pour l'établissement secondaire, soit un total de 92 déclarations (144 en 2004), qui concernaient des accidents survenus durant les horaires scolaires (gymnastique, piscine: 62 - intérieurs de bâtiments: 7 - préaux: 9 - chemin de l'école, camps et Mosses 14). Le nombre de déclarations de 2005, en forte diminution par rapport à 2004, n'indique pas une régression véritable des cas mais résulte plutôt du fait que tous les cas ne sont plus déclarés, faute de remboursement des franchises et des participations parentales consécutives à la nouvelle Lamal.

Locaux, mobilier et équipement

Deux classes du secteur primaire, à Chamblandes et à Chantemerle, ont bénéficié d'un changement de mobilier complet en 2005. La politique restrictive de remplacement du mobilier pour les 180 salles de classe et locaux scolaires s'est donc maintenue à un plancher inférieur.

Le matériel pédagogique a déjà été payé directement par l'Etat, dès 2004. Des listes de matériel prescrit par le Canton pour l'équipement des bâtiments scolaires sont enfin parvenues et ont permis d'éclaircir certains flous dans ce domaine, sans y apporter cependant de logique véritable. Comme exemple le plus couramment cité, les cartes géographiques des classes sont fournies par l'Etat mais pas les porte-cartes; le renforcement nécessaire des cartes et leur installation sont à la charge de la Commune.

Transports

5 à 6 élèves de la classe d'enseignement spécialisé sont toujours transportés par le taxi depuis Forel, Savigny, La Croix ou Chavannes vers le Collège de Mallieu. Ces coûts sont remboursés par les diverses instances de l'OFAS, de l'AI ou de l'Etat.

6 élèves du secteur primaire et 1 de l'établissement secondaire habitant les Monts-de-Pully ont été véhiculés par taxi-bus vers les collèges de Pully. Les horaires différenciés du secondaire, du primaire et des classes enfantines, ainsi que les enclassements, ne permettent pas une meilleure rationalisation de ces transports et nous obligent même parfois à indemniser les maîtresses qui doivent en assurer la surveillance en dehors des strictes heures scolaires.

Avec le bus scolaire, les transports internes entre collèges ont été assurés pour les leçons de gymnastique et de natation, de même que pour les transferts vers l'école à la montagne aux Mosses, les lundis et vendredis durant la belle saison.

Pour les semaines de ski des 5e et 6e années, comme pour les camps de ski de la 7e, il est toujours fait appel à des compagnies privées.

La réglementation cantonale, en cours de transfert vers les communes, nous oblige à rembourser les frais de transport d'élèves scolarisés sur d'autres communes, ce qui représente une dizaine de cas pour l'année scolaire 2004-2005.

De plus, avec la nouvelle réglementation cantonale pour la 10e année de scolarité (RACI), envoyant des enfants de Pully vers Montreux ou Lausanne, nous sommes appelés à rembourser les frais de transport, abonnement annuel CFF (Fr. 1'044.-) et les frais de nourriture pour ces enfants. Pour l'année scolaire en cours, à ce jour, ce sont 14 enfants de Pully pour lesquels nous avons remboursé ces frais; 12 sont envoyés à Montreux-Clarens et 2 à Lausanne par le Département de la formation.

Effectifs et coordonnées des élèves

Le suivi des effectifs et des domiciles, nécessaire aux visites dentaires, à la gestion des études surveillées, aux transports, etc. et, surtout, au contrôle de scolarisation qui nous incombe à nous seuls maintenant, demande la tenue à jour, en parallèle et en doublure, des fichiers informatisés d'élèves du primaire et du secondaire, ainsi que de leurs mutations. Les demandes d'accès informatique ou d'échange de données entre Canton et commune(s) sont toujours en suspens.

Ces fichiers informatiques dupliqués et tenus à jour comportaient une moyenne de 2'300 fiches pour les deux années scolaires 2004-2005.

Etudes surveillées

L'organisation et le suivi des études surveillées ont été entièrement repris par le personnel communal dès la rentrée 2004-2005.

Inscrit	71	élèves «primaire» répartis les lundis, mardis et jeudis dans 6 groupes et trois collèges
	9	élèves «secondaire» dans un groupe centralisé au Collège Principal

Fêtes des écoles et promotions

Ces manifestations ont encore été organisées et financées par la Commune en 2005 mais, pour la deuxième fois, avec une participation du Canton à qui nous avons pu facturer environ 50% des dépenses, soirée annuelle des enseignants incluse.

Quelques prix ont pu à nouveau être décernés par les établissements scolaires à des élèves méritants. Ces prix sont financés par un fonds communal dit «Rentier des Ecoles» et par des dons privés ou associatifs.

Courses d'école, visites à la ferme

Presque toutes les classes primaires, soit 1'134 élèves, ont profité des subsides communaux et sont partis en course d'école en 2004-2005, avec un subside moyen, tous degrés confondus, de Fr. 8.- par élève. En outre, des tickets de bus collectifs T.L. ont été délivrés par nos soins à 1'755 élèves et 123 accompagnants. Les causes de l'augmentation sont à chercher ici dans les modifications de tarif et la suppression de la gratuité précédemment accordée par les T.L. aux enfants des classes enfantines.

La famille Ravessoud aux Monts-de-Pully a reçu, comme chaque année, les élèves de quelques classes au printemps et en automne. La découverte de la nature, des animaux et des divers travaux de la ferme enrichit les élèves et permet de judicieuses exploitations en classe.

Voyages hors-cadre

Pour les élèves du secondaire, des subsides communaux ont été octroyés en 2005 pour les voyages hors-cadre suivants:

12 classes (249) élèves de 7e année en camps de ski, subventionnés pour 1/3 par la Commune et 2/3 par les parents.

4 classes 8e VSO et échanges linguistiques avec l'Allemagne, avec participation communale uniquement pour les frais de réception des visiteurs allemands en Suisse, le solde étant entièrement à la charge des parents.

14 classes (258) élèves de 9e année en voyage de fin d'études, subventionnés pour 1/4 par la Commune et pour 3/4 par les parents.

Spectacles et culture

La Commune a continué à accorder son aide en subventionnant diverses classes, tant du secteur primaire que de l'établissement secondaire, pour des spectacles ou sorties culturelles.

Bibliothèque des jeunes «La Bouquinerie»

En 2005, le statut scolaire de la Bibliothèque des jeunes a été reconnu par le Département et une convention a été signée, avec pour effet le remboursement de 50% environ des frais de personnel, d'achat des livres et d'abonnements à la Commune.

Ouverte au public et aux classes, elle a accueilli, en 2005, 351 visites de 35 classes du primaire et 1'676 personnes ou foyers ont emprunté au moins un livre.

Durant les heures d'ouverture au public, soit 24 h. par semaine au cours de l'année scolaire et 15 h. durant une partie des vacances, la bibliothèque a servi 69 foyers par jour en 2005 (71,5 en 2004).

Elle compte maintenant 26'852 volumes, ainsi que 2'818 fascicules, dont 1'079 nouveaux titres acquis en cours d'année. 85'551 documents (86'742 en 2004) ont été prêtés, soit une moyenne journalière de 421,4 (99,2 durant les vacances).

Mme Chantal Delessert et son aide à temps partiel Mme Giovanna Bonsembiante remercient particulièrement toutes les personnes bénévoles qui les assistent durant toute l'année et plus particulièrement, une dernière fois, M. Alain Flückiger, responsable sortant des moyens audiovisuels et informatiques, pour ses conseils et sa disponibilité.

Centre de documentation

Mme May Amrane, documentaliste, est responsable de ce centre destiné uniquement au service des enseignants des établissements scolaires de Pully et non accessible au public. Les achats et frais de fonctionnement ont été entièrement pris en charge par le Canton en 2005 et le remboursement à 100% des coûts du personnel est en cours de paiement pour les années 2004 et 2005. Ils feront l'objet d'une convention en voie d'achèvement qui devrait avaliser définitivement le transfert de cette entité à l'Etat.

Pour mémoire, sont recensés en 2005:

- 3'920 titres d'ouvrages;
- 298 titres de livres en séries (de 30 à 50 ex.) - 170 pour la lecture suivie;
- 2'000 émissions sur cassettes vidéo VHS;
- 161 titres sur DVD;
- 152 disques CD audio;
- 235 cassettes audio;
- 145 CD-Rom;
- 32 abonnements à diverses revues.

Une partie de ce matériel est mis à disposition en libre accès au personnel enseignant, alors que le prêt est contrôlé pour les livres en série, divers dossiers avec diapositives et le matériel audiovisuel en général.

Audiovisuel et informatique

M. Alain Flückiger, responsable de l'audiovisuel et de l'informatique scolaires, a poursuivi l'accomplissement de ses tâches de maintenance et d'assistance aux utilisateurs des établissements scolaires, ainsi que la gestion du réseau et des serveurs informatiques. La Commune en a encore assuré seule le salaire en 2005 et les établissements scolaires ont du

malheureusement se séparer de cet excellent collaborateur au 31 décembre, faute de possibilité de transfert au Canton. Tous ceux qui l'ont approché de près ou de loin, et qui ont bénéficié de ses services irréprochables et éclairés, sont navrés de ce départ et forment leurs vœux les plus sincères pour son avenir.

Colonies de vacances

L'administration communale a entièrement organisé et veillé au bon déroulement des colonies d'été, soit:

Monts-de-Pully

1er séjour du	4 juillet au 17 juillet	23 enfants (6-10 ans)
---------------	-------------------------	-----------------------

2e séjour du	25 juillet au 5 août	23 enfants (5-10 ans)
--------------	----------------------	-----------------------

Les Mosses

1er séjour du	4 juillet au 20 juillet	30 enfants (10-16 ans)
---------------	-------------------------	------------------------

2 ^e séjour du	25 juillet au 9 août	32 enfants (10-16 ans)
--------------------------	----------------------	------------------------

Invités par la Municipalité, deux élèves d'Obernai ont participé au deuxième séjour organisé aux Mosses.

Pour les colonies d'été, il faut relever que la fréquentation effective tend à diminuer ces dernières années non pas faute d'inscriptions mais surtout suite à des annulations de dernière minute ou durant les colonies, qui sont de plus en plus fréquentes.

Durant les relâches de février (du 14 au 18), 36 enfants du deuxième cycle primaire (3e et 4e années) ont passé une semaine «de neige» au home des Mosses.

Pendant la première semaine des vacances d'octobre (du 10 au 14), 36 enfants de CYP2/1, CYP2/2 et de 5e année ont bénéficié de cinq jours de montagne et de nature au home des Mosses.

Ecole à la montagne et semaines de ski aux Mosses

Durant les 38 semaines de l'année scolaire 2004-2005, les élèves suivants ont participé à une semaine d'école à la montagne ou de ski:

automne 2004 et été 2005	17 classes de 4e à 6e avec 328 élèves, soit 1'227 nuitées
hiver 2005	12 classes de 6e avec 194 élèves, soit 776 nuitées

Par la mise à disposition des locaux et du personnel des Mosses et grâce aux subsides communaux, il a été possible de maintenir la participation financière demandée aux parents à un montant très abordable de Fr. 130.- par semaine. Par ailleurs, les écoles disposent d'un budget d'aides individuelles pour les familles ne pouvant assumer que partiellement la charge de ces semaines obligatoires.

Service médical

Le rapport annuel en santé scolaire établi par les infirmières, effectué en fin d'année scolaire, a été remis en détail à la Municipalité.

Mme Brigitte Vallat-Rouass, infirmière scolaire pour les établissements primaires et Mme Nicole Schalcher, infirmière scolaire pour les établissements secondaires en ont extrait les éléments identiques à 2004 et mis à jour les données ci-après:

<i>Activités</i>	<i>Primaires 2005</i>	<i>Secondaire s 2004-2005</i>
Contrôle de santé par le médecin/vaccinations	6	12 heures
Entretiens avec les familles	78 s/91	29
Vaccins diphtérie/tétanos	---	149
Vaccins diphtérie/tétanos/polio	---	24
Vaccins diphtérie/tétanos/coqueluche/polio	58	---
Vaccins ROR	16	120
Hépatite B	---	284
Vaccins anti-grippe aux enseignants et personnel	3	36
<i>Interventions ou contributions lors de problèmes individuels:</i>		
▪ accidents, premier secours	45	157
▪ maladies	118	205
▪ intégration, soutien, accompagnement	12	
▪ situations interdisciplinaires discutées	18	
▪ autres consultations	8	13
<i>Interventions pour des problèmes collectifs:</i>		
▪ contrôles de classes à propos de maladie	30	
▪ intervention en classe pour problèmes spécifiques	4	--
<i>Projets de santé communautaire:</i>		
▪ accueil des arrivants, avec animation santé et psy	1	--
▪ prévention des abus sexuels, avec psy et APE	1	--
▪ projet Education à la citoyenneté	1	--
<i>Education à la santé:</i>		
▪ prévention des dépendances, animation de 90 min.		6 cl. de 6e
▪ participation à la Journée mondiale du Sida		1 jour
▪ participation spectacle Cadeau Condom, classes de 9e		12 cl.

Le contrôle du dos et de la posture, les examens de l'ouïe et de la vue, ainsi que les tests couleurs ne se font plus que dans certaines classes enfantines dans le cadre scolaire.

Visites dentaires

La dentiste scolaire, Mme la Dr Maryline Tartaix, engagée par la Commune de Pully en 2004, a pu poursuivre les dépistages obligatoires prescrits par le Canton pour la volée scolaire 2004-2005 et mettre sur pied des conférences de prophylaxie dentaire, dont toutes les classes enfantines et primaires de Pully ont pu bénéficier en 2005, à savoir 860 enfants.

La planification, l'administration, l'envoi des résultats et l'établissement des statistiques de dépistage, ainsi que le coût financier sont entièrement à la charge de la Commune depuis le 1er janvier 2004, cela conformément au nouveau règlement du 5 novembre 2003 du Service cantonal de la santé publique concernant la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire.

Résultats des dépistages 2004-2005

<i>Etablissement scolaire</i>	<i>Nbre de classes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Total dépistés</i>	<i>Envois de résultats</i>
Primaire et enfantine (sans Paudex et Belmont)	45	861	826+27	361
Secondaire (avec arrondissement scolaire)	60	1'199	1'120+50	509
Total	105	2'060	2'023	870

Direction des établissements scolaires - primaire et secondaire

Les différents bâtiments, au service des deux établissements, offrent la possibilité d'héberger le nombre de classes nécessaires.

Carrefour-Chansons-Enfants

Les 18, 19 et 20 mai a eu lieu, à l'Octogone, le traditionnel Carrefour-Chansons.

Un spectacle musical sur le thème de l'eau, intitulé «L'Incroyable fontaine», groupant les chansons de divers auteurs, a été donné par une douzaine de classes de Belmont pour cette année, qui en assumaient la partie théâtrale.

La mise en scène a été assurée par M. Michel Giauque, responsable de l'Espace-Jeunes de Pully et animateur de théâtre des classes primaires de Pully.

La partie musicale, comme le veut la tradition, toujours brillamment menée par Mme Anne-Claude Wyss et MM. Jacques Bevilacqua, Bernard Klaus et Fabrizio Di Donato, tous enseignants à Pully.

Ce spectacle a été, comme chaque année, sponsorisé par la Commune qui en assume les frais et par les établissements scolaires mettant les maîtres, maîtresses et enfants à contribution. Les trois représentations ont pu dès lors être à nouveau offertes aux parents et à la population.

Etablissement primaire de Pully-Paudex-Belmont

Le Directeur, M. Jean-Michel Amiguet, assume la responsabilité de l'établissement en collaboration avec quatre doyennes avec lesquelles il forme le Conseil de direction. Institutrices déchargées d'une partie de leur enseignement, les doyennes sont responsables de diverses tâches administratives et pédagogiques. Elles sont également amenées à seconder le directeur dans l'organisation des tâches liées à la mise en œuvre d'EVM. La quatrième et nouvelle doyenne,

nommée en 2004, est
Mme Corinne Mellana Campiche, dévolue plus particulièrement à la pédagogie compensatoire.

Effectif (début d'année scolaire)	2005	2004	2003	2002
Elèves	1'137	1'134	1'127	1'161
Nombre de classes	59	60	61	61

Classes (nombre d'élèves)	2005	2004	2003
18 classes enfantines	342	324	378
7 classes de CYP1/1	130	210	174
10 classes de CYP1/2	213	149	184
3 classes de CYP1/12	58	56	
9 classes CYP2/1	166	182	179
8 classes de CYP2/2	191	176	187
1 classes de CYP2/12	23	18	
1 classe à effectif réduit		7	12
57 classes	1'123	1'122	1'114
1 classe de développement	8	7	6
+ 1 classe SES (Service de l'Enseignement Spécialisé)	6	5	7
Total	1'137	1'134	1'127

Ces classes sont réparties de la manière suivante pour 2004-2005:

Annexe Ouest	14	classes
Alpes	3	classes
Chamblandes	6	classes
Mallieu	5	classes
Chantemerle	8	classes
Pavillon de Chantemerle	2	classes
Collège de la Fontanettaz	4	classes
Belmont	10	classes
Paudex	5	classes
	57	classes
+ la classe SES au Collège de Mallieu	1	classe
la classe De1 au Pavillon	1	classe

Récapitulatif des effectifs du groupement scolaire primaire			
Pully seul	44	classes	861 élèves

Paudex	5	classes	72	élèves
Belmont	10	classes	201	élèves
Total	59	classes	1'134	élèves

Le tableau ci-dessous représente le nombre d'enfants entrés et qui entreront à l'école de 2000 à 2007.

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	*2006	2007
Enfants inscrits au Contrôle des habitants	188	171	213	179	203	184	206	203
Volées entrées ou à recevoir	160	138	181	152	173	157	185	178

Remarque: * comprend, dès 2006, les élèves de Belmont.

Les nombres d'enfants 203, 184, 206 et 203 pouvant entrer en classe du cycle initial reflètent la situation au 1er décembre 2003.

Etablissement secondaire

La rentrée scolaire du mois d'août 2005 a débuté le vendredi 19 août pour les 132 enseignants par la traditionnelle conférence des maîtres. Pour ce qui a trait aux élèves, les cours ont repris le lundi 22 août à 9h00.

Effectifs

L'Etablissement secondaire de Pully a reçu 1'191 élèves

5e degré	9	classes	185
6e degré	10	classes dont 1 classe à effectif réduit	178
7e degré	14	classes	280
		▪ 8 en voie secondaire de baccalauréat	174
		▪ 3 en voie secondaire générale	64
		▪ 3 en voie secondaire à options	42
8e degré	12	classes	278
		▪ 7 en voie secondaire de baccalauréat	174
		▪ 3 en voie secondaire générale	67
		▪ 2 en voie secondaire à options	37
9e degré	12	classes	263
		▪ 7 en voie secondaire de baccalauréat	167
		▪ 3 en voie secondaire générale	57
		▪ 2 en voie secondaire à options	39
Développement	1	classe	7

La répartition structurelle des 1'191 élèves de l'établissement secondaire de Pully est la suivante:

<u>cycle de transition</u>	<u>31%</u>
<u>voie secondaire à options</u>	<u>10%</u>
<u>voie secondaire générale</u>	<u>16%</u>
<u>voie secondaire de baccalauréat</u>	<u>43%</u>

Les nombres d'élèves dans les options spécifiques de la voie secondaire de baccalauréat (VSB) en 7e, 8e et 9e années sont les suivants:

<u>option spécifique de latin</u>	<u>103</u>
<u>option spécifique de mathématiques et physique</u>	<u>184</u>
<u>option spécifique d'italien</u>	<u>66</u>
<u>option spécifique économie et droit</u>	<u>162</u>

Provenance des élèves

<u>Pully</u>	<u>707</u>	<u>Lausanne</u>	<u>5</u>
<u>Belmont</u>	<u>184</u>	<u>Lutry</u>	<u>140</u>
<u>Chavornay</u>	<u>1</u>	<u>Paudex</u>	<u>69</u>
<u>Cully</u>	<u>20</u>	<u>Puidoux</u>	<u>3</u>
<u>Epesses</u>	<u>8</u>	<u>Riex</u>	<u>2</u>
<u>Grandvaux</u>	<u>42</u>	<u>Villette</u>	<u>10</u>

Activités particulières

Ces activités sont nombreuses et recouvrent:

- la prévention: visite médicale, contrôle dentaire, gymnastique posturale, éducation sexuelle par Profa, prévention routière, journée mondiale du sida, réflexion sur les dépendances, passage de la brigade des mineurs à propos de la délinquance juvénile;
- le sport: nombreux sports facultatifs, journées sportives locales, vaudoises et nationales;
- la culture: cours facultatifs Atelier-chanson, divers spectacles;
- les semaines hors-cadre: camps et voyages habituels, échanges linguistiques;
- divers: vente de timbres Pro Juventute, expositions, journée des droits de l'enfant, journée «oser tous les métiers», prévention du tabagisme.

Cours facultatifs

Cours facultatifs de l'année scolaire 2005-2006:

<u>Atelier-chanson</u>	<u>Mme Dominique Rosset et M. Jacques Bevilacqua</u>	<u>90 participants</u>
<u>Photographie</u>	<u>M. Simon Kroug</u>	<u>14 participants</u>

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif à Pully connaît, cette année encore, une augmentation du nombre de participants.

Petite évolution dans le choix proposé aux élèves, avec l'apparition de l'escalade, du tchoukball et du rugby. La self-défense disparaît de la liste.

Très peu de changement dans les sports proposés mais il faut noter que les cours de football féminin, de mini volley-ball et de basket réunissent cette année suffisamment d'inscriptions pour être organisés. Le yoga relaxation, proposé pour la première fois, séduit une vingtaine d'élèves.

On peut noter, cette année, le grand succès du volley-ball (65 inscrits) et de la gymnastique aux agrès (42 inscrits).

Cours organisés en 2004-2005

Football 3e-4e	15	Natation générale	27
Football féminin	12	Badminton	12
Gymnastique aux agrès	42	Volley-ball	65
Athlétisme	12	Mini Volley-ball	21
Natation synchronisée	35	Basket-ball	14
Jogging	22	Uni Hockey	15
Handball	24	Escalade	16
Natation débutant	11	Tchoukball	15
Yoga relaxation		18	

Il est à remarquer que 17 moniteurs dispensent les cours de sport scolaire facultatif à Pully. Six sont des moniteurs dans un club, onze des enseignants dont quatre également moniteurs dans un club.

Compétitions vaudoises et suisses de sport scolaire

Durant cette année, notre école a participé à plusieurs compétitions scolaires.

En mai, trois équipes filles et une équipe garçons se sont rendues aux terrains de Chavannes-Renens pour la journée de football. Bel engagement de la part de ces élèves de 5e, 6e et 7e années; cependant, aucune place en 1/2 finales n'est à relever.

En septembre, la journée d'athlétisme a retrouvé un peu plus d'éclat puisque près de 40 équipes se sont déplacées au stade Coubertin à Vidy.



Les résultats de nos élèves sont remarquables. Les garçons ont gagné cette compétition alors que les filles et l'équipe mixte ont terminé deuxièmes.

Le 6 juin 2005, notre collège a participé à la Journée suisse de sport scolaire à Liestal. Comme ces compétitions se déroulent pendant le certificat, ce sont des élèves de 7^e et 8^e années qui ont représenté notre école dans les compétitions de basket-ball, athlétisme et natation.

Les résultats obtenus par notre école ont été excellents (9^e rang en basket-ball, 5^e rang en natation, 19^e et 20^e rangs en athlétisme).

Un grand merci à la Commune de Pully qui rend possible notre participation à ces compétitions sportives.



Service psycho-pédagogique et logopédistes

Ce service, dépendant de l'Office cantonal PPLS, s'est vu rattaché, depuis 2004, à un centre régional localisé à Grandvaux, avec une participation financière des communes régionales liées à cette infrastructure.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, seuls les coûts des locaux et du mobilier restent à la charge de la Commune pour les onze bureaux ou locaux à disposition de l'équipe à Pully.

Le responsable régional nous a fait part des remarques énoncées ci-après pour l'année de transition 2005.

Les activités de psychologie, de psychomotricité et de logopédie scolaires (PPLS) ont été cantonalisées et régionalisées dès le 1^{er} mai 2005.

Les éléments statistiques sont collectés pour une année scolaire et non pas pour une année civile. Le premier rapport d'activités des PPLS pour la région de Lavaux sera disponible en septembre 2007. Il couvrira l'année scolaire 2005-2006 (du 1^{er} août 2005 au 31 juillet 2006). La région de Lavaux rassemble sept établissements scolaires qui totalisaient 5'420 élèves au 1^{er} octobre 2005:

Pully-Paudex-Belmont primaire	Cully et environs
Pully secondaire	Savigny-Forel
Oron-Palézieux	

Pour l'ensemble de la région Lavaux, 785 enfants ont été suivis au cours de l'année scolaire 2004-2005. 390 enfants étaient suivis à la rentrée 2005-2006. Pour l'année de transition 2004-2005, les éléments statistiques ont été collectés pour chaque professionnel PPLS. Ces données ont été groupées par établissement. Toutefois, certains professionnels travaillent dans deux établissements différents. Dans ce cas, nous avons procédé à des estimations. Pour les deux établissements primaire et secondaire, nous estimons à 304 le nombre d'enfants suivis au cours de l'année scolaire 2004-2005, ce qui représente 13,1% de la population scolaire (14,5% sur l'ensemble de la région Lavaux).

Psychologue pour l'établissement secondaire

M. Pierre Kahil, psychologue, nous a pour sa part transmis les quelques éléments suivants de son activité 2005 (avec un taux d'activité diminué à 60% dès le 1er août 2005).

50 enfants ont été examinés (17 filles et 33 garçons).

4 classes ont été l'objet d'interventions répétées.

Répartition des cas selon le degré scolaire

5e année	11 élèves
6e année	17 élèves
7e année	8 élèves
8e année	7 élèves
9e année	7 élèves

Les activités s'accompagnaient de nombreux entretiens et démarches avec les parents ainsi qu'avec les enseignants, les collaborateurs du service et la direction.

DIRECTION



DE POLICE





Pully à l'heure des nouveaux uniformes des policiers romands

Le service de la signalisation routière œuvre pour votre sécurité



Exercice de mise en place du concept Epizootie par la formation FIR / Pci

Police

Généralités

Face à l'augmentation des incivilités, la perte de respect vis-à-vis de l'ordre établi, de nouvelles formes menaçantes de criminalité, la police intercommunale Pully-Paudex-Savigny est toujours à l'écoute du citoyen et peut de ce fait satisfaire son besoin de sécurité et de bien-être.

Assurer la police dans nos cités, c'est y maintenir l'ordre, prévenir et constater les délits, ainsi que rechercher les malfaiteurs. Cela exige une unité de commandement et des moyens techniques coopérant sous une même impulsion, pour protéger aussi bien l'isolé que la communauté.

Cette réalité a imposé une réflexion en profondeur sur les réponses à apporter pour garantir un climat de vie le plus harmonieux possible pour nos citoyens. Elle a favorisé le développement de véritables réseaux de la sécurité urbaine au sein desquels, la police, certes témoin et actrice privilégiée, ne se retrouve pas seule responsable, mais bien partenaire essentielle.

Cette capacité à pouvoir s'organiser non seulement en fonction de facteurs opérationnels purs, mais également selon les priorités locales, doit impérativement être préservée. Elle est essentielle pour garantir flexibilité, rapidité et proximité, afin de lutter avec toute l'efficacité voulue contre toutes les formes de sentiment d'insécurité et garantir une relation de qualité avec les citoyens de nos villes.

Mais, il faut tous en être conscients, la sécurité absolue n'existe pas. Au-delà de ce constat, la sécurité n'est pas la seule affaire de la police; elle concerne l'ensemble de la société.

Depuis le 1er juillet 2005, la Police intercommunale intervient sur le territoire de la Commune de Savigny, avec les mêmes compétences que sur Pully et Paudex.

Police 2000

La sécurité fait toujours l'objet d'un vaste débat dans le Canton. Faut-il plusieurs polices avec des collaborations régionalisées ou une police unifiée ?

Les avis du Conseil d'Etat et des communes divergent. Le projet de réforme des forces de l'ordre vaudoises s'enlise.

Par contre, l'Ecole des Polices Municipales Vaudoises (EPMV) a rejoint l'Académie de Police de Savatan.

Formation

257,5 journées ont été utilisées pour la formation du personnel lors de cours (sous-officiers, circulation routière, tir, pilotage, moyens de contraintes, informatique, ACPMV, champignons, etc.)

Activités générales

Services d'ordre préventif et de circulation

- 14 convois funèbres
- 2 lotos
- 52 marchés
- 192 services pour l'administration (votations, élections, transports, anniversaires, collaboration avec d'autres directions, etc.), (Paudex: 2 Savigny: 3)
- 39 manifestations sportives (Paudex: 1)
- 138 manifestations diverses (soirées, concerts, expositions, etc.) (Paudex: 0 Savigny: 3)
- 27 manifestations privées (réceptions, parages, etc.) (Paudex: 0 Savigny: 0)

Dénonciations	2005	2004
à l'Autorité communale		
o Commission de police Pully	1'040	785
o Commission de police Paudex	78	69
o Loi sur les amendes d'ordre Pully	13'978	15'168
Loi sur les amendes d'ordre Paudex	667	1'085
Loi sur les amendes d'ordre Savigny	35	
à la Préfecture (divers circulation, LFSEE, police du commerce, etc.)	363	470
	(Paudex 7) (Savigny 0)	(Paudex 9)
à l'Office d'instruction pénale	177	121
	(Paudex 13) (Savigny 3)	(Paudex 5)
au Tribunal des mineurs	15	18
Arrestations	27	42
	(Paudex 2) (Savigny 1)	(Paudex 3)
Rapports de renseignements divers	399	414
Enregistrements de plaintes	245	227
	(Paudex 10) (Savigny 4)	
Exécution de mandats et notifications diverses	1'802	1'598
Interventions de police-secours	3'863	3'208
	(Paudex 190) (Savigny 81)	(Paudex 156)
Interventions pour fausses alarmes	3	25

En ce qui concerne la prévention, en plus de toutes les interventions spontanées des policiers, on peut relever que:

- 940 (977) automobilistes ont fait l'objet de «fichets conseils» (avertissements) pour diverses infractions aux règles de stationnement (Paudex 62-Savigny 29);
- 264 (309) lettres d'avertissement ont été adressées pour non-respect de la priorité aux piétons engagés sur un passage de sécurité ainsi que pour des infractions relatives au bruit, au comportement des chiens et à la pratique dangereuse du patin à roulettes sur la voie publique (Paudex 8-Savigny 0).

Circulation

Le service de police a enregistré 195 (183) accidents, soit:

- 67 (45) avec dommages matériels (Paudex 6-Savigny 1);
- 36 (38) avec lésions corporelles; fort heureusement aucun mortel (Paudex 6-Savigny 0);
- 92 (100) avec dommages matériels, sans faute grave (arrangement à l'amiable) (Paudex 10-Savigny 5).

Les causes principales restent l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool.

Pully	0,5 ‰	0,8 ‰	(2004) 0,8 ‰
Ivresses au volant sans accident	45	49	43
Ivresses au volant avec accident	1	4	4
Taux d'alcoolémie maximum enregistré	2,25 ‰		2,7 ‰
Conduite sous stupéfiants	aucune		
Paudex	0,5 ‰	0,8 ‰	(2004) 0,8 ‰
Ivresses au volant sans accident	8	11	4
Ivresses au volant avec accident	0	1	-
Taux d'alcoolémie maximum enregistré	2,38 ‰		
Conduite sous stupéfiants	1		
Savigny dès le 1 ^{er} juillet 2005	0,5 ‰	0,8 ‰	
Ivresses au volant sans accident	5	2	
Ivresses au volant avec accident	aucune	aucune	
Taux d'alcoolémie maximum enregistré	1,26 ‰		
Conduite sous stupéfiants	1		

Contrôle automatique des feux rouges

Six carrefours sont équipés d'installations de contrôle des feux rouges et de la vitesse, soit:

- carrefour de la Damataire Sud (direction Vevey);
- avenue C. F. Ramuz - chemin du Préau (direction Lausanne);

- carrefour de la Clergère (direction Lausanne);
- avenue de Lavaux - avenue du Tirage (direction Lausanne);
- boulevard de la Forêt - avenue de la Rosiaz (direction Belmont);
- avenue des Désertes - route du Port (direction Vevey).

L'unique appareil de surveillance est déplacé d'un poste à l'autre.

La caméra de contrôle a fonctionné durant 262 jours; 1'531'371 véhicules ont été «surveillés». Parmi ceux-ci, 255 ont franchi le feu alors qu'il était à la phase rouge, soit 0,0171% (2004: 0,0196%).

Contrôle de la vitesse

Radar mobile (véhicule)

Au cours des 296 heures de contrôle «radar» effectuées sur 19 artères différentes, 55'129 véhicules ont été contrôlés. 2'504 contraventions, soit 4,54% (2004: 5,09%) ont été relevées; 73 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture et du Juge d'instruction (vitesse de plus de 15 km/h).

Vitesse maximale enregistrée: 96 km/h à l'avenue de Lavaux (50 km/h) et 56 km/h à l'avenue de Bellevue (zone 30 km/h).

Radar fixe (contrôle automatique, couplé avec celui des feux rouges)

Au cours des 6'288 heures de contrôle, 1'531'371 véhicules ont été contrôlés. 6'903 infractions ont été constatées, soit le 0,45% (2004: 0,35%). 156 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture et du Juge d'instruction.

Vitesses maximales enregistrées:

- 106 km/h avenue C. F. Ramuz (50 km/h)
- 95 km/h avenue de Lavaux (50 km/h)

Enseignement de la circulation

Les instructeurs spécialisés ont visité 33 classes de Pully et de Paudex, des degrés CIN et CYN1.

De nombreux contrôles ponctuels ont également été effectués aux abords des établissements scolaires, afin notamment de sensibiliser les usagers à la problématique du stationnement à proximité des écoles.

Véhicules volés et trouvés

35 véhicules ont été annoncés volés, soit:

- 2 cyclomoteurs;
- 17 cycles;
- 3 voitures;
- 9 motocycles (4 motos - 5 scooters);
- 4 jeux de plaques.

27 véhicules ont été trouvés sur le territoire de la Commune:

- 1 cyclomoteur;
- 21 cycles;
- 5 motocycles (1 moto - 4 scooters).

Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants

Dans le domaine de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, on observe cette année une stabilité des infractions. 31 (30) personnes ont été interpellées, dont quatre mineurs pour infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (Paudex 5 - Savigny 1).

Commission de police

Elle a tenu 62 (53) séances; 1'040 (785) cas ont été traités.

La commission a:

- prononcé 1'009 (767) amendes par voie de sentence sans citation, dont 43 pour infractions à des défenses publiques;
- cité 31 contrevenants et prononcé:
 - 25 amendes par sentence ou par sentence rendue par défaut;
 - 4 libérés de toute peine;
 - 2 réprimandes.

Le secrétariat de la Commission de police a envoyé 328 (341) sommations de payer. 53 cas sont demeurés sans effet. Une procédure a alors été engagée à l'Office des poursuites.

235 demandes de conversion en arrêts ont été adressées à la Préfecture du district de Lausanne. Dans le cadre de cette procédure, certains condamnés ont préféré régler les montants dus afin d'éviter la conversion ou de subir la peine prononcée. Ces actions peuvent s'échelonner sur plusieurs années et, pour l'année 2005, c'est une somme de Fr. 19'854.60 (2004 Fr. 2'043.60) qui nous a été rétrocédée par la Préfecture.

La gestion administrative de la Commission de police de Paudex et Savigny incombe à Pully. 78 dossiers ont été transmis à la Municipalité de Paudex (infractions à des défenses publiques 15) et aucun pour Savigny.

Amendes encaissées - Pully

Procédure d'amendes d'ordre

▪ règles de circulation	Fr. 209'755.95
▪ radar mobile	Fr. 184'312.55
▪ radar fixe	Fr. 524'765.85
▪ surveillance automatique des feux	Fr. 50'261.75

Procédure ordinaire en Commission de police

▪ règles de circulation	Fr. 34'605.50
▪ radar mobile	Fr. 5'340.00
▪ radar fixe	Fr. 19'140.40
▪ surveillance automatique des feux	Fr. 418.85

Procédure de dénonciation en Commission de police

▪ règles de circulation	Fr. 11'825.00
▪ règlements communaux	Fr. 5'870.00
▪ Infractions défense publique + frais	Fr. 16'010.00
Total brut des amendes encaissées, y compris les frais de procédure (sentences, contentieux)	Fr. 1'062'305.85
Taxes CCP selon décomptes Postfinance	Fr. 7'329.90
Les frais de poursuites et de mainlevées d'oppositions se sont élevés à	Fr. 12'055.55

Amendes encaissées - Paudex

Règles de la circulation	Fr. 34'620.10
Règlements communaux	Fr. 1'950.00
Infractions défense publique	Fr. 710.00

Amendes encaissées - Savigny

Règles de la circulation	Fr. 2'040.00
Règlements communaux	Fr. -----
Infractions défense publique	Fr. -----

Taxes et émoluments divers

lotos	exonération (Fr. 1'169.40)
taxes sur les spectacles (sociétés locales)	Fr. 6'859.75 (exonéré: Fr. 34'756.25)
tombolas	Fr. 2'693.00
taxes de séjour	Fr. 36'089.10
permissions (établissements publics)	Fr. 3'082.50
appareils automatiques	Fr. 3'609.95
horodateurs Fr. 339'918.10 cash Fr. 9'579.35	Fr. 349'497.45
parking des Alpes - abonnements	Fr. 3'390.00
autorisations de stationnement (macarons)	Fr. 106'440.00
permis de pêche (lac)	Fr. 400.00
abonnements CFF	Fr. 21'400.00

Objets trouvés

431	objets ont été enregistrés au poste de police
209	objets restitués aux ayants droit
13	objets transmis à d'autres autorités (Police cantonale, Service des automobiles, etc.)

210 récompenses (Fr. 3'223.-) aux déposants

La somme d'argent suisse enregistrée atteint Fr. 3'732.50

Signalisation routière

Comme chaque année, le Service de la signalisation routière a procédé à la pose de nombreux signaux, miroirs, bornes lumineuses et a réalisé du marquage routier sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'à Belmont et à Paudex, ceci en fonction des décisions des Autorités et des exigences légales.

Le personnel rattaché à la Direction de police de Pully a consacré 148 heures pour réaliser divers travaux sur les communes de Belmont et de Paudex, principalement pour du marquage.

Le Service de la signalisation a été appelé à collaborer pour les principales manifestations suivantes: Festival For Noise - Marathon de Lausanne - Fête du Sauvetage - Tournoi de tennis - Inauguration à Verte Rive - 1er août - Tournoi de football - Course «A Travers Pully» - Régates du soir - Ouverture nocturne de Noël - Sunday's Cycling - Journée romande de la sclérose en plaques.

A 43 reprises, nos services sont intervenus pour la remise en état de signaux endommagés ou démolis à la suite d'accidents ou de déprédations.

L'appareil informant spontanément les usagers motorisés à quelle vitesse ils circulaient a été installé à 210 reprises, essentiellement dans les zones 30 km/h, sur les itinéraires empruntés par les écoliers.

L'appareil de mesure de la vitesse et de comptage des véhicules TMS a été mis en place à 25 reprises pour des contrôles d'une semaine à chaque fois. Les données recueillies ont permis de répondre aux nombreuses interrogations des riverains et de parfaire la signalisation routière.

D'autre part, la signalisation a été posée, changée, contrôlée ou modifiée à 316 reprises, ceci pour des manifestations, des chantiers, des déménagements, etc. Le responsable de la signalisation a participé à 278 réunions de chantiers. 81 permis de fouilles ont été délivrés pour des travaux sur le domaine public.

Contrôle des champignons

Mme Nelly Genillard Rapin, contrôleur officiel des champignons, a procédé à 38 contrôles qui ont donné les résultats suivants:

<u>Quantité contrôlée</u>	<u>37 kg</u>
<u>Éliminés</u>	<u>14 kg</u>
<u>Vénéneux</u>	<u>0,1 kg</u>

Dans le cadre de son activité, en tant que suppléant du contrôleur officiel, le sgt Bujard a été sollicité à plusieurs reprises par les services d'urgence de divers centres hospitaliers vaudois et valaisans pour des intoxications fongiques.

Police intercommunale

Temps horaire planifié selon Convention - Temps horaire réel du 1er janvier au 31 décembre 2005

Police-secours - sécurité de proximité - gardes municipaux

PAUDEX

<i>Nombre d'heures planifiées au 31 décembre 2005 selon Convention</i>	
5 heures/jour x 365 jour	
<i>Nombre d'heures réelles au 31 décembre</i>	
Intervention	318,5 h.
Contrôles de circulation	187 h.
Rédaction d'écrits	109,5 h.
Patrouilles motorisées	1'084 h. **
Patrouilles pédestres	435 h. **
TOTAL	2'134 heures
Différence: 309 h. en «plus», soit une moyenne hebdomadaire de 6 h. environ.	

** Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée transitent généralement à chaque fois par Paudex. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.

S A V I G N Y

Nombre d'heures planifiées du 1^{er} juillet au 31 décembre 2005 selon Convention	
10h20 /semaine	1'882,5 h.
Nombre d'heures réelles au 31 décembre	
Intervention	132,5 h.
Contrôles de circulation	93 h.
Rédaction d'écrits	41 h.
Patrouilles motorisées	1'281,5 h. **
Patrouilles pédestres	126 h. **
Bureau	163 h.
TOTAL	1'837 heures
Différence: 45,5 h. en «moins» soit une moyenne hebdomadaire de 1h45	

** Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée se déplacent également à Savigny. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.

Frais de fonctionnement**P A U D E X (01.01.2005 - 31.12.2005)**

participation selon Convention	Fr.	150'000.-
prestations «hors Convention»	Fr.	15'366.-
prestations Commission de police	Fr.	3'093.-
Total	Fr.	168'459.-

S A V I G N Y (01.07.2005 - 31.12.2005)

participation selon Convention	Fr.	155'000.-
prestations «hors Convention»	Fr.	8'154.-
prestations Commission de police	Fr.	-----
Total	Fr.	163'154.-

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)**Activités de la compagnie****Alarmes et interventions**

Du 1er janvier au 31 décembre, le Premier-secours (PS) a été alarmé 162 fois pour:

- 30 feux (-3);
- 59 inondations (+3);
- 6 dégagements de personnes bloquées dans un ascenseur (- 5);
- 29 fausses alarmes (+9);
- 38 interventions diverses (+7);

qui représentent un total de 1'439 heures d'intervention. Dans le cadre de la collaboration intercommunale, nous sommes intervenus en renfort à 10 reprises à Paudex, 5 fois à Belmont et 3 fois à Lutry. De plus, nous avons été alarmés pour un renfort à Villeneuve le 22 août 2005.

Services de piquet

Composés d'un officier, d'un chauffeur et de 2 sapeurs-pompiers, 52 services de fin de semaine (du vendredi soir à 18h au lundi matin à 6h) ou de jours fériés ont été organisés.

En plus, 50 piquets de semaine, non soldés, ont été assurés, comprenant:

- un officier de permanence 24 h/24 (par périodes de 12h/jour et par semaine), responsable des éventuelles interventions à assurer. Il dispose d'un véhicule de service équipé de moyens prioritaires pendant toute la durée de son service;
- un service de piquet de jour nominatif en semaine (06h00-18h00), de 3 à 4 hommes, assuré par roulement dans l'effectif des employés communaux incorporés volontaires, ainsi que par les autres collaborateurs disponibles en journée;
- un service de piquet de nuit nominatif en semaine (18h00-6h00), de 3 à 4 hommes, assuré principalement par les autres membres du Premier-secours.

Services de garde

Six services ont été mis sur pied pour de la surveillance ou de la prévention pendant des manifestations telles que Course «A Travers Pully», 1er août, Marathon de Lausanne, Festival For Noise, etc.

Les trois séances de présentation et d'essai de divers matériels sapeurs-pompiers à des adolescents de 10 à 15 ans, pendant la période du passeport vacances, ont toujours autant de succès et affichent complet à chaque édition.

Exercices

Les exercices se sont déroulés selon le programme général accepté par la Municipalité. Il est à noter que, comme les années précédentes, divers exercices ont été organisés en collaboration avec les autres SDIS de la plate-forme (1 journée de technique/tactique pour les cadres, 2 exercices d'intervention pour les membres du DPS). Comme l'an passé, 2 exercices spéciaux pour les chauffeurs C1 ont été organisés.

Formation externe

Dans le cadre du concept de formation ECAFARM, mis en place par l'ECA, 35 sapeurs-pompiers de notre Commune ont suivi des cours nécessaires au perfectionnement et à l'avancement, totalisant 76 jours.

Etat-major

Un Etat-major (EM), formé de sept personnes, a pour mission de diriger le Corps. Il a tenu 12 séances pour assurer la marche du service, contrôler l'avance du travail délégué ou ordonné, préparer le budget 2006 et prendre les décisions nécessaires à l'avenir et à l'évolution du corps.

Les membres de l'Etat-major ont effectué 1'034 heures afin de remplir les diverses tâches prévues dans leur cahier des charges, représenter le SDIS dans des séances externes, ainsi que dans des séances de projet de fusion de la plate-forme Lausanne-Est.

Commission de salubrité et activités de prévention

L'officier technique représentant l'Etat-major au sein de la Commission de salubrité. Il n'a, en 2005, exceptionnellement pas participé aux visites visant à délivrer le permis d'habiter avec cette commission. D'autre part, l'ensemble des dossiers de mise à l'enquête sont également soumis au SDIS pour remarques et observations. Celles-ci portent principalement sur les accès aux bâtiments pour les véhicules de secours, l'accès aux machineries d'ascenseur de même que sur le positionnement des points d'eau.

A signaler encore le conseil et le support apporté aux entreprises et associations de Pully. De même, comme chaque année, une visite dans les différents EMS de la place permet d'assurer la formation continue sur les systèmes de détection incendie.

Personnel

Effectif de la compagnie

Au 31 décembre 2005: 73 sapeurs-pompiers étaient inscrits au rôle du SDIS (31.12.2004: 70).

Cette légère augmentation provient d'un recrutement fructueux en 2005 (11 personnes pour 2006), ainsi que d'une légère diminution des départs.

Tout comme l'an passé, il est toujours difficile d'effectuer les missions annexes telle que service de police, par exemple. Il faut donc recourir à l'aide de la Protection civile pour ce genre de missions.

Démissions et exclusion

Huit collaborateurs ont quitté le corps, démissions auxquelles il faut ajouter six mises en congé. Ces départs sont principalement dus à des changements de domicile ou à un manque de disponibilité pour des raisons professionnelles. Au 31 décembre, après 23 années d'activité, le plt Marino Minesi a décidé de mettre un terme à sa carrière.

Promotions

Les promotions à compter du 1er janvier 2006 sont les suivantes:

- sapeur Alexandra Chaulmontet distinction d'appointé;
- sapeur Pierre-Alain Ayer distinction d'appointé;
- appointé Alain Terry grade de caporal;
- appointé Patrick Tundo grade de caporal;
- caporal Stéphane May grade de sergent;
- caporal Marc Esseiva grade de sergent-major;
- sergent-Major Didier Gerber grade de lieutenant;
- lieutenant Claude-Alain Jacot grade de premier-lieutenant;
- lieutenant Olivier Janin fonction de Quartier-Maître.

Commission du feu

Elle s'est réunie à trois reprises pour contrôler la marche du corps, auditionner les candidats au poste de commandant, pour discuter et affiner le budget 2006 présenté par l'EM.

Protection civile

Introduction

Au cours de sa huitième année d'activité, l'organisation régionale de protection civile Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont) a suivi les planifications obligatoires découlant des lois fédérales et cantonales. Les objectifs de formation et d'aide à la collectivité ont été entièrement remplis.

Régionalisation

Le Comité Directeur, présidé par Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale à Pully, comprend Mme Catherine Schiesser, municipale à Belmont et M. Claude Quartier, municipal à Paudex. Le Comité Directeur s'est réuni à quatre reprises. Il a vérifié les comptes 2004, fixé les priorités du budget 2006, tenant compte des mesures budgétaires et adopté le règlement régional fixant les frais d'intervention et indemnités dans la protection civile.

La Commission régionale, composée de 6 membres (2 délégués de chaque commune) a tenu deux séances pour étudier les comptes 2004 et le budget 2006.

Personnel

Un commandant, un remplaçant et un officier logistique, à plein temps, une cheffe de l'Office régional (80%) et une secrétaire assistante (20%) exécutent l'ensemble des tâches de protection civile pour les trois communes.

Instruction du personnel professionnel

Le commandant et son remplaçant ont été nommés selon leurs grades afin d'officialiser leur fonction au sein de la protection civile et ont suivi plusieurs rapports cantonaux. La cheffe de l'Office a été nommée dans une commission pilote pour la mise en place de programmes informatiques spécifiques à la protection civile. Elle a également suivi divers rapports cantonaux. Le Commandant de l'ORPC et le Commandant du SDIS ont suivi, à Schwarzenburg, un séminaire de trois jours sur la conduite entre partenaires, organisé par l'Association suisse des organisations de protection civile.

Etat-major de la direction régionale

L'Etat-major de la compagnie renforcée de l'ORPC Pully-Paudex-Belmont se compose d'un officier supérieur et de neuf officiers. On enregistre 6 départs, pour raison d'âge, soit 2 officiers télématique, 2 officiers assistance, 1 officier appui/sécurité et 1 officier logistique. Un officier télématique est promu à l'Etat-major et 3 sous-officiers sont promus au grade de sergent-major.

Effectif ORPC 2005

L'effectif réel de notre ORPC totalise 701 personnes au 15 décembre 2005, soit 239 personnes actives sur un effectif réglementaire de 264, le solde de l'effectif représentant du personnel de réserve et du personnel à former.

Répartition des miliciens FIR (Formation d'Intervention Régionale) et FAR (Formation d'Appui Régional):

▪	14	EM de Conduite régional, y compris 5 professionnels
▪	30	Domaine Aide à la Conduite (Suivi de situation, Télématique et ABC)
▪	6	Commandement, section logistique RAV (Ravitaillement)
▪	33	Commandement, section logistique CMT (Construction/Matériel/Transport)
▪	69	Domaine Protection et Assistance
▪	10	Domaine PBC (Protections des Biens Culturels)
▪	15	Domaine Sanitaire
▪	62	Domaine Appui-Sécurité

Constructions existantes et abris publics

Les derniers réservoirs d'eau de l'abri public du Ruisselet et de la construction de Pré-Pariset sont maintenant opérationnels après avoir été révisés. L'ensemble des constructions et abris publics est régulièrement entretenu et réparé durant l'année.

Contrôle d'abris - location constructions et véhicules

24 nouveaux abris privés (29 visites) ont été contrôlés avec la Commission de salubrité des trois communes.

360 nuitées ont été comptabilisées dans les installations de la Clergère et de la Damataire.

Les deux bus Toyota ont été utilisés dans le cadre des cours régionaux et d'engagements divers. Ils ont été mis à disposition également pendant 110 jours, totalisant 1'558 km, de divers services de l'administration ou de sociétés locales des trois communes. Dès 2004, une indemnité kilométrique de Fr. 0,50/km est facturée aux utilisateurs.

Cours et exercices

Cours fédéraux (OFPP), Schwarzenburg

2 officiers et 4 soldats: Polycor (transmission) et Presse		20 jours de service
------------------------------------------------------------	--	---------------------

Centre cantonal d'instruction (CIV), Gollion et La Rama (Lausanne)

Instruction de base, cours de perfectionnement ou cours technique pour officiers, dans divers domaines	78 participants	443 jours de service
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	----------------------

Organisation régionale Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont)

25 services	615 participants	1'293 jours de service
-------------	------------------	------------------------

Total des personnes convoquées en 2005:	699 personnes	1'756 jours de service
------------------------------------------------	----------------------	-------------------------------

Planifié au budget 2005:	547 participants	1'250 jours de service
--------------------------	------------------	------------------------

Exercices régionaux

Les points principaux à relever sont l'intervention de la FIR lors d'importantes chutes de neige en avril 2005, le contrôle périodique des abris de Belmont et de Pully (zone Sud), l'instruction de la FIR dans le domaine de l'épizootie et la participation à la Journée romande de la sclérose en plaques, à Pully. La formation de l'Etat-major s'est poursuivie dans le domaine de la conduite avec, notamment, la tenue d'un PC de commandement.

FIR (Formation d'Intervention Régionale)

Intervention les 17 et 18 avril 2005, lors d'importantes chutes de neige, sur demande de la Police municipale.

Du 13 au 14 juin 2005, avec la participation de la police, des S.I., du SDIS et des T.L., l'Etat-major de l'ORPC Lausanne-Est a mis en place un exercice catastrophe, en ayant au préalable instruit tous les astreints FIR sur le comportement dans la circulation routière, les moyens hydrauliques, les moyens sanitaires et pionniers. L'objectif était d'exploiter un poste de désinfection en cas d'épizootie (fièvre aphteuse) aux Monts-de-Pully. Un test d'alarme GAM (groupe alarme mobile), déclenché par le SSCM, a eu lieu en novembre 2005.

Domaine Appui-Sécurité, Logistique et section Suivi de la Situation: service d'utilité publique du 9 au 13 mai 2005.

Instruction sur les engins pionniers, réalisation de passerelles et réhabilitation d'un sentier pédestre à Rochettaz, démontage de l'ancienne serre de Rennier (collaboration avec le Service des parcs et promenades) et divers travaux de sécurisation et d'aménagement de la cour du Relais maternel à Guillemain, en appui des bûcherons communaux.

Domaine Protection et Assistance: contrôle des abris de Belmont et de Pully (zone Sud) du 12 au 16 septembre 2005.

Plus de 130 abris construits entre 1980 et 2000 ont été visités, ensuite esquissés et informatisés.

Préparation de la Journée romande de la sclérose en plaque du 6 octobre et instruction CPR (Réanimation Cardio-pulmonaire) du 3 au 6 octobre 2005. Les participants ont suivi une instruction sur l'utilisation du matériel sanitaire, les transports, l'accompagnement et l'aide aux personnes à mobilité réduite.

L'aide aux partenaires, notamment la police (course «A Travers Pully» et Marathon de Lausanne) est également à signaler.

Conclusion

La direction de l'ORPC se réjouit de poursuivre la collaboration lors d'exercices et autres interventions avec les partenaires et d'effectuer des services de conduite plus spécifiques afin de mieux se connaître et parler le même langage lors d'intervention.

Sauvetage

La section de sauvetage de Pully est l'une des 34 sections de la Société Internationale de Sauvetage du Léman (S.I.S.L.). Elle a des activités totalement indépendantes de l'administration communale. Cependant, elle effectue ses vigies et interventions au service de la population pulliérane en étroite collaboration avec la Police intercommunale. Les membres de la section travaillent et s'entraînent de façon bénévole.

Interventions

Le Sauvetage de Pully a effectué:

- 15 samedis de vigie;
- 17 dimanches de vigie;
- 14 surveillances de régates;
- 5 surveillances de manifestations aquatiques diverses (1er août, Triathlon ITU de Lausanne, Bol d'Or et Meeting aérien de Lausanne);
- 5 sorties et travaux divers (par exemple: montage du ponton du Triathlon à Lausanne).
- *22 interventions dont:*
 - 2 dériveurs;
 - 4 lestés;
 - 1 multicoque;
 - 3 bateaux à moteur;
 - 1 pédalo;
 - 3 nageurs (Triathlon de Lausanne) et 2 usagers du port;
 - 2 recherches de personne en danger sur le lac et 4 alarmes pour personne en danger «sauvée» avant l'arrivée du sauvetage.

Ce qui a permis de sauver 17 personnes, dont un cas grave (tentative de suicide).

Selon la statistique SISL

- 13 cas bénins: aucune personne n'est directement en danger;
- 8 cas moyens: les personnes ne sont pas en danger, mais pourraient le devenir;
- 1 cas grave: les personnes assistées courent un réel danger.

Pour effectuer ces différents sauvetages, 26 membres et 920 litres de carburant (Fr. 1'545.-) ont été nécessaires.

Effectif au 31 décembre 2005

- 44 membres actifs, dont 24 membres actifs opérationnels;
- 17 membres sympathisants;
- 18 juniors.

Manifestations

Débarquement de Romandie

La section a organisé, les 3 et 4 juin 2005, sa traditionnelle fête du sauvetage à laquelle ont participé une douzaine de sociétés de sauvetage et une quinzaine de sociétés locales et invitées. Pour fêter les 80 ans du canot à rames de la section, le «Qui Vive», une parade de bateaux en bois a été organisée pour le plus grand plaisir des spectateurs. La manifestation s'est terminée par un impressionnant «Débarquement de Romandie».

Assemblée des délégués de la SISL à Pully

L'assemblée des délégués de la SISL du 4 juin a été organisée par la section de Pully. Cette dernière a reçu ses 33 consœurs et le comité central à la salle de projections d'Arnold Reymond.

1er août

La section a collaboré à la fête du 1er août organisée par la Commune de Pully. Cette manifestation s'est bien déroulée. A noter encore que le 1er août et la fête du sauvetage représentent le revenu principal de la société.

Manifestations aquatiques particulières

La section a participé:

- les 15, 16, 17, 18, et 19 août, surveillance de la «Semaine du soir» à Pully, manifestation organisée par le Club Nautique de Pully;
- les 20 et 21 août 2005, Triathlon de Lausanne. Organisation du dispositif de sécurité sur le plan d'eau au sein du staff médical en assurant, avec d'autres sections de sauvetage, la surveillance des nageurs;
- le 26 août, surveillance «lac» du Meeting du centenaire de la F.A.I. (Fédération Aéronautique Internationale) sur les eaux lausannoises, en collaboration avec la gendarmerie vaudoise, les pompiers de Lausanne et la section de sauvetage d'Ouchy;
- le 24 septembre, Net Léman 2005 (opération de nettoyage du Léman à grande échelle).

Ces missions de prévention se sont bien déroulées.

Formation de juniors

En avril 2005, douze jeunes gens ont demandé à suivre les cours «juniors» de la société, ce qui a porté à 18 le nombre de juniors actifs de la société. Tout au long de l'année, les mercredis en fin d'après-midi, ils ont suivi les cours de sauvetage suivants:

- Premiers secours (BLS, Basic Life Support) liés aux brevets de sauvetage;
- initiation au système respiratoire et respiration artificielle;
- initiation aux hémostases et état de choc;
- matelotage (nœuds et cordages) et amarrage de la vedette d'intervention;
- rame sur le mandarin;
- entretien du matériel et des embarcations.

Tous les cours ont pu être réalisés grâce au dévouement des moniteurs «juniors» de la section.

Formation continue

La formation continue s'adresse à tous les membres du sauvetage intéressés. Elle est dispensée en général les mercredis en alternance avec les entraînements de rame, en été, et l'entretien des embarcations, en hiver.

Les cours suivants ont été préparés pour la saison 2005:

- examen du blessé;
- blessures et hémostases;
- brûlures;
- manipulation de victimes traumatisées.

Au vu du peu de participants, une «formation continue» en collaboration avec plusieurs sociétés de sauvetage est à l'étude.

Brevets de sauvetage

Initiation à la natation «type sauvetage»

Une initiation à la natation de sauvetage a été organisée de janvier à mars pour les élèves de sixième de Pully (9 cours et un examen). Vingt jeunes gens ont participé à ce cours. Dix-neuf

d'entre eux se sont présentés le 16 mars à la séance des brevets. Ils ont obtenu les brevets suivants:

- 3 «Test I de sauvetage S.I.S.L.»;
- 1 «Test II de sauvetage S.I.S.L.»;
- 15 «Test III de sauvetage S.I.S.L.».

Douze d'entre eux ont désiré entrer en tant que «juniors» au sein de la section.

Cours de natation

Durant la saison 2005, 13 personnes ont pris part au cours préparatoire. De plus, d'anciens brevetés sont venus se recycler. 34 cours ont été dispensés, mélangeant pratique et théorie.

Le 9 avril à Nyon, 9 personnes se sont présentées à l'examen des brevets de sauvetage de la S.I.S.L., soit:

- 4 candidats, 3 dames et 1 homme, ont obtenu leur brevet 1 avec de bons résultats.

Activités sportives et récréatives

La section de Pully de la S.I.S.L. a participé aux manifestations et activités suivantes:

- 24 juin fête du sauvetage de St-Saphorin;
- 25 juin biathlon «juniors» à Vevey Sentinelle;
- 30 juillet fête du sauvetage de Lutry;
- 27 août fête internationale de sauvetage «juniors» à Ouchy;
- 16 septembre sixième version de «Une année de sauvetage en images», rapport d'activités vidéographique de la section pulliéranne présenté à la salle de projections du Collège Arnold Reymond;
- 9 octobre sortie des familles sous forme de rallye à pied, manifestation destinée aux membres et amis de la section de Pully.

Collaboration avec les pompiers

Comme les années précédentes, la collaboration avec les pompiers de Pully a été renouvelée à l'occasion de la fête du 1er août. Dans le dispositif de protection feu mis en place par le SDIS dans le port de la Commune, la vedette a été une motopompe avec deux sapeurs pour la desservir.

Conclusions et perspectives

Les années passent et l'effectif de la section diminue. Il y a quatre ans, le nombre de membres opérationnels (membres ayant effectué au moins une vigie ou une intervention dans l'année) s'élevait à 33 contre 26 aujourd'hui. La plupart de ces membres ont déjà occupé un poste à responsabilités au sein de la section. Finalement, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes intéressées au bénévolat.

L'arrivée en masse de «juniors» pour la deuxième année consécutive nous permet toujours de rêver à une future «relève», mais celle-ci n'est pas pour demain. C'est un projet de longue haleine. Espérons que nous aurons la force de mener ce «bateau» à bon port.

SERVICE



DE LA SECURITE SOCIALE





UAPE - Unité d'accueil pour écoliers «*Les copains d'abord*»

Service de la sécurité sociale

Généralités

Pendant l'année écoulée, les deux secteurs du service, l'Agence intercommunale d'assurances sociales et le Service social à proprement parler ont finalisé la réorganisation prévue dès 2005.

L'organisation intercommunale des agences d'assurances sociales de Pully, Belmont et Paudex, qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2005, a nécessité notamment un budget spécifique puisque tous les frais la concernant sont divisés en francs par habitant.

Les tâches sociales de compétence communale, qui n'émanaient pas de l'agence AVS, ont été reprises par le service social communal.

En juillet 2005, le Grand Conseil a adopté la nouvelle Loi sur l'emploi, supprimant la mission de protection des travailleurs accordée aux communes jusque là. Suite à cette décision, une étude a démarré dans le service pour déterminer l'avenir de l'Office du Travail, qui englobe également la gestion des ETS (emplois temporaires subventionnés).

Le Service social communal comprend le service petite enfance, le réseau de mamans de jour, l'aide sociale directe, l'aide complémentaire à l'AVS, les demandes d'assistance judiciaire en matière civile, la participation aux frais de traitements dentaires et orthodontiques ainsi que la gestion des subventions.

De nombreux dossiers ont été traités, parmi lesquels les relations avec l'Association d'entraide familiale (pour la gestion des structures d'accueil de l'enfance) et la révision de l'attribution des subventions à diverses institutions.

De plus, un important travail de réorganisation de la prise en charge des frais de déplacement des personnes à mobilité réduite a été entrepris, en collaboration avec le Service cantonal (SASH) et les autres communes du Grand Lausanne, en vue d'éviter une explosion des coûts de ce secteur.

Le service a poursuivi son rôle essentiel de proximité, de conseil et d'orientation pour les habitants de Pully en quête de renseignements ou d'aide en matière sociale.

Les coûts des assurances sociales reportés par l'entremise de la «Facture sociale» cantonale sont toujours plus lourds. En 2003 (participation des communes de 45%), la facture sociale s'est montée, pour Pully, à Fr. 24'310'730.-. Depuis 2004, les communes participent à cette dépense à raison de 50%. Il convient de relever que le montant pour 2004 a été encore majoré suite à un décompte final le 15 mars dernier. Le coût définitif 2004 est de Fr. 32'542'318.-. Pour 2005, le décompte final n'est pas encore en notre possession. Toutefois, un montant total de Fr. 33'668'270.- a déjà été versé.

Accueil petite enfance

L'organisation du réseau de mamans de jour a été consolidée. Pour la première fois depuis la création de la caisse centrale, les tarifs des enfants placés en famille d'accueil ont été diversifiés en fonction du revenu de leurs parents. Cette modification des barèmes a permis, pour 2005, une baisse du coût à la charge des communes. D'une manière générale, on peut souligner la satisfaction des mères d'accueil d'avoir obtenu le statut de salariées.

Pendant l'année écoulée, 45 familles d'accueil de notre réseau ont accueilli 328 enfants pour un total de 120'076 heures de garde. La baisse du nombre de mamans de jour pour 2004 est principalement due à des déménagements ou à des réinsertions professionnelles. Le nombre de demandes de placements a été légèrement inférieur à 2004.

En ce qui concerne Pully, 102 enfants ont été accueillis en famille d'accueil et 298 dans nos cinq garderies (nurseries «La Tourterelle» et «des Alpes», garderie «Le Relais maternel» et les UAPE «les Copains d'abord» et «des Alpes»), gérées par l'Association d'entraide familiale de Pully, Paudex, Belmont.

Il est à relever que l'Unité d'accueil pour écoliers «les Copains d'abord» a quitté les locaux sis au Pré-de-la-Tour 11, à vocation bureautique, pour s'installer, en août, dans la maison de l'ancienne Ecole américaine, idéale pour ce type d'accueil.

Aide complémentaire communale à l'AVS/AI pour bénéficiaires de prestations complémentaires

Cette aide, très appréciée des Pulliérans qui ne disposent que d'un revenu modeste leur donnant droit aux PC à l'AVS/AI, a pu être attribuée de façon régulière à quelque 120 personnes pour un montant total de Fr. 118'316.-.

Aide sociale directe

Le service communal est intervenu en faveur d'une tranche de population très dépourvue et dans l'urgence, soit dans une douzaine de cas pour un montant total de Fr. 13'780.90.-. Bien entendu, une partie de cette aide est remboursée, par acomptes dès que l'usager revient à meilleure fortune.

Assistance judiciaire cantonale

Les demandes d'assistance judiciaire pour les procès civils sont importantes; notre service a mené une cinquantaine d'enquêtes de situations financières et familiales, avant de délivrer le document ad hoc à l'intention du Bureau de l'assistance judiciaire.

Appartements place Neuve 4

En août dernier, un appartement de 1,5 pièces a pu être attribué, suite à l'entrée en EMS d'une locataire. Le manque de ce genre d'habitation est flagrant. La liste d'attente est longue (42 personnes seules et 15 couples).

Frais dentaires

Des aides, pour un total de Fr. 6'934.25, ont été octroyées à huit familles dont les enfants en âge de scolarité obligatoire nécessitaient un traitement dentaire ou orthodontique.

Agence intercommunale d'assurances sociales Pully, Paudex, Belmont

Dès le 1er janvier 2005, l'Agence communale est devenue intercommunale, couvrant les territoires de Pully, Paudex, Belmont et regroupant un bassin de population d'environ 20'000 habitants.

Les dossiers actifs de Paudex et de Belmont ont été transférés et intégrés à ceux de Pully. Le bureau a été réorganisé à l'entière satisfaction de la population des trois communes.

Ce sont ainsi environ 1'800 dossiers de rentiers AVS/AI - 600 dossiers de prestations complémentaires - 500 dossiers d'indépendants - 1'400 dossiers de non actifs - 500 dossiers d'employeurs de personnel (entreprises et ménages privés) - qui sont traités annuellement par

notre Agence. Une collaboratrice de ce secteur a rejoint le Service social communal dès le 1er octobre dernier. Les trois collaborateurs restant effectuent un 260 EPT.

En application de la loi cantonale et de la convention qui lie les trois communes, un agent régional (région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux) supervise le bon fonctionnement de l'agence.

Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie

Par ailleurs, le contrôle de l'assurance-maladie est aussi effectué par l'Agence intercommunale, ainsi que les démarches pour le subsidie cantonal des primes dont bénéficie un peu plus de 10% de la population des trois communes réunies.

Office communal du travail

Notre Office a enregistré 633 personnes de Pully pour le chômage durant cette dernière année d'activité.

Centre vaudois de Gestion des Programmes d'Insertion

En collaboration avec certains services ou institutions de la Commune, un emploi temporaire subventionné a pu être offert à sept personnes pendant une période variant de 6 à 12 mois. Le but d'une mesure active du marché du travail est l'amélioration de l'aptitude au placement. Ainsi, la Bibliothèque municipale, la Protection civile, le Service des parcs et promenades, le Relais maternel et l'Unité d'accueil pour écoliers ont assuré un suivi professionnel à ces demandeurs.

Centre social régional (CSR)

Les activités assurées par le Centre social régional et découlant de la régionalisation de l'action sociale sont présentées dans le rapport de gestion propre à cette institution. Ce rapport sera à disposition des conseillers communaux dès sa finalisation et son acceptation par le Comité de Direction de la région RAS.

Communication en application de l'article 104 du Règlement du Conseil communal

Toutes les réponses de la Municipalité aux observations formulées par la Commission de gestion 2004 ont été acceptées par le Conseil communal lors de sa séance du 29 juin 2005.

Conclusion

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal de bien vouloir approuver la gestion de l'exercice 2005 et de donner décharge aux organes responsables.

Au nom de la Municipalité:

Le syndic
J.-F. Thoney

La secrétaire
C. Martin

Table des matières

Municipalité et Conseil communal	3
Direction de l'administration générale, finances et affaires culturelles	13
Service de l'administration générale	16
Secrétariat de la Municipalité	17
Archives	19
Affaires générales	20
Greffe municipal	22
Bibliothèque et médiathèque communales	24
Office de la population	25
Service des finances	26
Service du personnel	30
Service de l'informatique	37
Service des affaires culturelles	39
Direction des domaines, gérances et sports	43
Direction des travaux et des services industriels	53
Réseaux d'eau et d'électricité	56
Assainissement et STEP	60
Routes, voirie, gestion des déchets	62
Qualité - Environnement - Sécurité	65
Cadastre - SIT	66
Bureau technique - Chantier	68
Direction de l'urbanisme et de l'environnement	77
Planification du développement de la Ville.....	80
Police des constructions	84
Développement durable	89
Entretien des espaces verts et des cimetières.....	91
Direction des écoles	95
Service des infrastructures scolaires	97
Service médical.....	101
Direction des établissements scolaires - primaire et secondaire	103
Service psycho-pédagogique et logopédistes.....	108
Direction de police	111
Police	113
Service de défense contre l'incendie et secours (SDIS)	121
Protection civile	123
Sauvetage	126
Service de la sécurité sociale	131